Desjardins

Rapport financier

Troisième trimestre de 2020

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents de 729 M$ pour le troisième trimestre

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Aux et pour les périodes de trois mois terminées le			Aux et pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019[1]	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019[1]
Résultats					
Revenu net d'intérêts	**1 450 $**	1 353 $	1 372 $	**4 156 $**	3 935 $
Primes nettes	**2 534**	2 238	2 326	**7 294**	6 885
Autres revenus d'exploitation[2]	**656**	685	696	**2 111**	2 113
Revenus d'exploitation[2]	**4 640**	4 276	4 394	**13 561**	12 933
Revenus de placement[2]	**173**	2 340	592	**2 569**	2 999
Revenu total	**4 813**	6 616	4 986	**16 130**	15 932
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**99**	271	154	**694**	252
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**1 753**	3 615	2 258	**7 451**	7 737
Frais autres que d'intérêts	**1 985**	2 010	1 849	**5 987**	5 821
Impôts sur les excédents	**247**	191	155	**455**	459
Excédents avant ristournes aux membres	**729 $**	529 $	570 $	**1 543 $**	1 663 $
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité[3]					
Particuliers et Entreprises	**468 $**	337 $	421 $	**1 018 $**	1 227 $
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	**140**	261	100	**360**	412
Assurance de dommages	**155**	16	34	**244**	76
Autres	**(34)**	(85)	15	**(79)**	(52)
	729 $	529 $	570 $	**1 543 $**	1 663 $
Retour aux membres et à la collectivité					
Ristournes aux membres	**80 $**	80 $	80 $	**237 $**	237 $
Commandites, dons et bourses d'études	**14**	14	17	**44**	55
Programme Avantages membre Desjardins	**10**	12	9	**33**	31
	104 $	106 $	106 $	**314 $**	323 $
Indicateurs					
Marge nette d'intérêt[2]	**2,39 %**	2,35 %	2,52 %	**2,30 %**	2,44 %
Rendement des capitaux propres[2]	**9,9**	7,5	8,5	**7,2**	8,6
Indice de productivité[2]	**64,9**	67,0	67,8	**69,0**	71,0
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit[2]	**0,19**	0,52	0,31	**0,45**	0,17
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts[2]	**0,64**	0,63	0,60	**0,64**	0,60
Ratio de liquidité à court terme[4]	**157,1**	166,7	125,6	**157,1**	125,6
Bilan et hors bilan					
Actif	**359 887 $**	349 934 $	312 731 $	**359 887 $**	312 731 $
Prêts et acceptations nets	**209 931**	207 169	199 975	**209 931**	199 975
Dépôts	**225 820**	220 270	192 820	**225 820**	192 820
Capitaux propres	**29 418**	28 767	26 988	**29 418**	26 988
Biens sous administration[5]	**446 812**	433 888	436 694	**446 812**	436 694
Biens sous gestion[6]	**73 118**	71 294	66 327	**73 118**	66 327
Ratios de fonds propres et ratio de levier					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A	**21,4 %**	21,8 %	17,9 %	**21,4 %**	17,9 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1	**21,4**	21,8	17,9	**21,4**	17,9
Ratio du total des fonds propres	**22,1**	22,4	18,1	**22,1**	18,1
Ratio de levier	**8,3**	8,6	8,6	**8,3**	8,6
Autre renseignement					
Nombre d'employés	**48 791**	48 550	48 033	**48 791**	48 033

[1] Les données ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
[2] Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».
[3] Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 12 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.
[4] Le résultat du ratio est présenté en fonction de la moyenne des données quotidiennes au cours du trimestre.
[5] Les données de 2019 ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
[6] Les biens sous gestion peuvent également être administrés par le Mouvement Desjardins. Le cas échéant, ils sont inclus dans les biens sous administration.

MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 13 novembre 2020 – Au terme du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2020, le Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au Canada, a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 729 M$, en hausse de 159 M$, ou de 27,9 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2019. Ces résultats s'expliquent par la bonne performance du réseau des caisses, de Valeurs mobilières Desjardins inc., ainsi que celle du secteur Assurance de dommages. La croissance des excédents est également attribuable à la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit en raison de la migration des expositions vers des cotes de risque plus élevées au troisième trimestre de 2019. Cette augmentation a été atténuée par la baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 468 M$. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports aux excédents de 140 M$ et de 155 M$.

Le montant total retourné aux membres et à la collectivité a atteint 104 M$ au troisième trimestre de 2020, y compris une provision pour ristournes de 80 M$, des remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 14 M$ et des montants versés par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins de 10 M$, comparativement à un montant total retourné aux membres et à la collectivité de 106 M$ pour la période correspondante de 2019. À cela s'ajoute le montant des engagements de 7 M$ pour le troisième trimestre de 2020 liés au Fonds du Grand Mouvement qui vise notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le gouvernement canadien, par l'entremise de la Banque du Canada et de la SCHL, a déployé plusieurs initiatives de financement ayant pour objectif de soutenir le système financier canadien en préservant une source de financement aux entreprises. À l'instar des banques canadiennes, le Mouvement Desjardins s'est prévalu de ces programmes pour un montant de 11,3 G$ en date du 30 septembre 2020. Ces sources additionnelles de financement permettent au Mouvement de maintenir des niveaux de liquidités adéquats pour faire face aux incidences liées à cette pandémie.

Le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 21,4 % et de 22,1 % au 30 septembre 2020, alors qu'ils étaient de 21,6 % dans les deux cas au 31 décembre 2019.

« Desjardins affiche de solides résultats financiers au troisième trimestre notamment en raison d'une hausse des excédents et d'une très bonne solidité financière, et ce, malgré les incidences financières de la pandémie COVID-19. Desjardins continue de répondre présent aux besoins de ses membres et clients en ces temps difficiles en offrant des mesures d'allègement et mettant de l'avant de nombreuses initiatives pour relancer l'économie. D'ailleurs, Desjardins est classé comme l'entreprise la plus généreuse selon le récent sondage « Étude sur les tendances en philanthropie » mené par la firme d'experts-conseils Épisode », a souligné le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

Malgré la pandémie, le Mouvement Desjardins demeure une institution financière très solide et toujours en mesure de bien soutenir ses membres et clients.

INDEX DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (Enhanced Disclosure Task Force ou EDTF) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière a publié, le 29 octobre 2012, un rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks* dans lequel il a émis 32 recommandations visant à rehausser la communication et la transparence de l'information sur les risques.

Les informations découlant des recommandations de l'EDTF sont présentées dans le rapport annuel 2019, le rapport financier intermédiaire du troisième trimestre de 2020 ainsi que les documents *Informations financières complémentaires* et *Rapport au titre du troisième pilier,* qui sont disponibles sur le site Web du Mouvement, à l'adresse www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs. Les documents *Informations financières complémentaires* et *Rapport au titre du troisième pilier* ne sont pas intégrés par renvoi à ce rapport de gestion.

Voici un sommaire des renseignements fournis en vertu des recommandations de l'EDTF ainsi que leur emplacement (numéro de page) :

Catégorie	Recom-mandation	Information à fournir	Rapport annuel 2019	Rapport financier intermédiaire	Informations financières complémentaires	Rapport au titre du troisième pilier
Général	1	Sommaire des informations en matière de risque	XII	Présente page		
	2	Glossaire des risques, des mesures de risques et des principaux paramètres	64-69, 235-242			20-22
	3	Principaux risques et risques émergents	53, 54, 60, 61, 69, 70, 87	34, 35, 46, 47		
	4	Nouveaux ratios réglementaires	53-56, 87-93, 197, 198	34-36, 46, 47, 49, 50	7, 9	
Gouvernance des risques, gestion des risques et modèles d'affaires	5	Structure organisationnelle de la gestion des risques	66-69			
	6	Culture de gestion des risques	66-69			
	7	Risques inhérents au modèle d'affaires et appétit pour le risque	14, 31-43, 53, 56-58, 64-69			
	8	Simulations de crise	65			
Suffisance des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Exigences minimales de fonds propres réglementaires	53, 54	34-35		6-8, 14, 15
	10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	55, 56, 197, 198	36	6-8	6-10
	11	Évolution des fonds propres réglementaires	55, 56	37	7	
	12	Gestion et planification du capital	53-56	33-38	6	
	13	Actifs pondérés en fonction des risques par secteurs d'activité	56-58, 69, 70		11, 12	5
	14	Ventilation des exigences de fonds propres par catégories de risques et par méthodes de calcul	56-58, 75, 83, 84	43, 44	11, 12	5
	15	Risque de crédit			27-40	5
	16	Évolution des actifs pondérés en fonction des risques par catégories de risques	58	37, 38	13-15	5
	17	Essais à rebours et validation des modèles de crédit	75		41	
Liquidité	18	Gestion des besoins de liquidités et réserve de liquidités	87-93	46-48		
Financement	19	Actifs grevés et non grevés	89, 91-93, 202-204	49, 50, 53		
	20	Échéances contractuelles résiduelles des actifs, des passifs et des engagements hors bilan	91, 92, 204-208	50, 54-57		
	21	Sources et stratégies de financement	52, 87, 91, 92	47, 50-52		
Risque de marché	22	Rapprochement entre les mesures de risque de marché et le bilan	82, 83	42, 43		
	23	Facteurs de risque de marché	82-86, 179-182	41, 43-46		
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation des modèles de risque de marché	83-85	43, 44		
	25	Mesures de pertes extrêmes	53, 65, 83-85	43-45		
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit	51, 62, 63, 65, 75, 76, 78-81	32, 33, 41	10-12, 27-40, 46, 48, 50, 52	13
	27	Politique de désignation des prêts dépréciés bruts	77, 121-141			
	28	Rapprochement des prêts dépréciés bruts et des provisions pour pertes de crédit	51, 77-80, 121-141, 154-161	32, 33, 39, 40, 77-84	46, 49	
	29	Risque de contrepartie lié aux produits dérivés	81, 184-193			
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	76, 77, 81, 184-193		24-26	
Autres risques	31	Gestion des autres risques	56-58, 67-70, 93-97	37, 38		
	32	Événements publics ayant une incidence sur les risques	94, 202-204			

RAPPORT DE GESTION

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins, Mouvement ou Desjardins) regroupe les caisses Desjardins du Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (caisses), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

Le rapport de gestion, daté du 13 novembre 2020, présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan du Mouvement Desjardins pour la période terminée le 30 septembre 2020, par comparaison avec les périodes antérieures. Le Mouvement Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Le Mouvement Desjardins n'est pas, sur une base combinée, un émetteur assujetti à ce règlement. Cependant, il a choisi d'appliquer les dispositions prévues dans ce dernier afin d'exprimer sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. De l'information sur les contrôles et les procédures du Mouvement Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 30 septembre 2020 et le rapport annuel 2019 du Mouvement Desjardins (rapport annuel 2019), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement Desjardins sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc.), où l'on trouve également la notice annuelle de la Fédération (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec). D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Web du Mouvement Desjardins, à l'adresse www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs. Aucune information présentée sur ces sites n'est intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M$ et G$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

TABLE DES MATIÈRES

5 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
6 Événements importants
10 Mesures non conformes aux PCGR
13 Le Mouvement Desjardins en bref
13 Évolution du contexte réglementaire
15 Environnement économique et perspectives

16 Revue des résultats financiers
16 Incidence de transaction importante
16 Changements liés aux activités de paiement et de financement chez les commerçants en 2019
17 Analyse des résultats
Comparaison des troisièmes trimestres de 2020 et de 2019
17 Excédents
18 Revenus d'exploitation
19 Revenus de placement
19 Revenu total
19 Dotation à la provision pour pertes de crédit
19 Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance
20 Frais autres que d'intérêts et indice de productivité
20 Impôts
Comparaison des neuf premiers mois de 2020 et de 2019
20 Excédents
21 Revenus d'exploitation
21 Revenus de placement
22 Revenu total
22 Dotation à la provision pour pertes de crédit
22 Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance
23 Frais autres que d'intérêts et indice de productivité
23 Impôts

23 Revue des résultats financiers (suite)
23 Résultats des secteurs d'activité
23 Secteur d'activité Particuliers et Entreprises
26 Secteur d'activité Gestion de patrimoine et Assurance de personnes
28 Secteur d'activité Assurance de dommages
30 Rubrique Autres
31 Sommaire des résultats intermédiaires

32 Revue du bilan
32 Gestion du bilan
32 Actif
33 Passif
33 Capitaux propres
33 Gestion du capital
38 Arrangements hors bilan

38 Gestion des risques
38 Gestion des risques
39 Risque de crédit
41 Risque de marché
46 Risque de liquidité
58 Information additionnelle liée à l'exposition à certains risques

58 Renseignements complémentaires
58 Contrôles et procédures
58 Information relative aux parties liées
59 Méthodes comptables critiques et estimations
59 Modifications comptables futures

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Ce rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que les incidences possibles de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, nos résultats et notre situation financière ainsi que sur la conjoncture économique et des marchés financiers. Ces énoncés se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, les hypothèses formulées s'avèrent erronées, ou que les prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts et que les résultats réels en diffèrent sensiblement.

Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer, isolément ou collectivement, sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2019 du Mouvement et dans les sections « Pandémie de COVID-19 » et « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2020, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque juridique et réglementaire, le risque environnemental ou social et le risque lié aux régimes de retraite.

Citons également, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, des facteurs liés aux changements climatiques, à l'endettement des ménages et à l'évolution du marché immobilier, aux évolutions technologiques et réglementaires, à l'évolution des taux d'intérêt et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux cybermenaces, aux politiques monétaires, à l'exactitude et à l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats et aux cotes de crédit. Mentionnons aussi, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, le recrutement et la rétention des talents liés à des postes clés, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, les crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, incluant la pandémie de COVID-19, ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2019 du Mouvement et dans les sections « Pandémie de COVID-19 » et « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2020.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2019 du Mouvement.

Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, incluant l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section 1.5 « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2019 du Mouvement. Ces hypothèses peuvent également être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels à la section « Environnement économique et perspectives ». Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'évolution de la pandémie de COVID-19, une plus grande part d'incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédentes, ces hypothèses étant fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l'ampleur des effets de la pandémie à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter le bilan du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie de COVID-19 et le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois. Depuis cette date, la déclaration d'état d'urgence sanitaire a été prolongée de façon successive. Le gouvernement du Canada a, quant à lui, instauré différentes mesures de protection au cours des trois premiers trimestres de 2020. Depuis le mois de mars, les gouvernements des régions touchées ont mis en oeuvre des mesures destinées à contenir l'éclosion, y compris des fermetures d'entreprises, des restrictions aux déplacements, des quarantaines, des interdictions de rassemblements et des annulations d'événements. Dans la foulée des recommandations des autorités gouvernementales dans le contexte de la propagation de la COVID-19, le Mouvement Desjardins a mis en place dès le mois de mars plusieurs mesures de prévention et d'allègement.

En mai dernier, une période de déconfinement graduel s'amorçait au Québec et en Ontario et les différents commerces et entreprises ont eu la permission de rouvrir leurs portes au public sous certaines conditions et dans le respect des directives de la santé publique en ce qui a trait à la distanciation physique et aux mesures d'hygiène. Le 1er octobre 2020, une forte remontée du nombre de cas positifs à la COVID-19 a mené les différents gouvernements à réintroduire certaines restrictions qui avaient été précédemment levées. Au Québec, ces nouvelles mesures, dont la sévérité varie d'une région à l'autre, visent à restreindre certains rassemblements privés, les activités des restaurants, des bars et des salles louées, les services d'hébergement touristiques, les accès aux centres d'hébergement et de soins de longue durée ainsi que les activités de plusieurs autres secteurs. Ces nouvelles restrictions étaient en vigueur jusqu'à la fin octobre, mais ont été prolongées jusqu'au 23 novembre 2020. Desjardins continue de placer la santé et la sécurité de ses membres et de ses employés au sommet de ses priorités et continue de favoriser la prestation de services en ligne ou à distance. En septembre, plus de 80 % des employés étaient en télétravail. Desjardins suit la situation de près et continue de s'adapter afin d'assurer la continuité de ses services vu le contexte de la COVID-19.

Assemblées générales extraordinaires virtuelles

En mars dernier, dans le contexte de la COVID-19 et afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus, le Mouvement Desjardins annonçait le report des assemblées générales des caisses qui se tiennent habituellement au mois d'avril, entraînant par conséquent le report du versement de la ristourne pour laquelle un vote des membres est nécessaire. Afin de permettre aux membres de voter pour le versement de leur ristourne, Desjardins a tenu des assemblées générales extraordinaires des caisses en mode virtuel. Ce sont plus de 200 assemblées virtuelles qui ont eu lieu entre le 16 août et le 17 septembre 2020 et au cours desquelles les membres de ces caisses ont voté en faveur du versement de leur ristourne. Le versement de celle-ci a débuté en octobre et s'est terminé au début de novembre 2020.

Principales mesures au bénéfice des membres et clients

Desjardins a déployé de nombreux moyens pour appuyer ses membres et clients dans le contexte de la COVID-19. Plusieurs mesures d'allègement ont été mises en place depuis le 16 mars pour les membres et clients particuliers et entreprises qui auraient de la difficulté à faire face à leurs obligations financières en raison de la situation actuelle. Les solutions proposées aux membres et clients particuliers incluent notamment un allègement des paiements pour l'ensemble des produits de financement et l'octroi de crédit pour les membres et clients qui auraient un besoin urgent de liquidités, dont entre autres un prêt de dernier recours pouvant aller jusqu'à 3 000 $ aux membres particuliers les plus touchés par la COVID-19. De plus, Desjardins consent temporairement un taux d'intérêt annuel de 10,9 % aux membres et clients particuliers détenteurs de cartes de crédit Visa et MasterCard Desjardins ayant obtenu un report de paiement sur un produit de financement Desjardins. Pour les membres et clients entreprises, l'analyse des besoins se fait au cas par cas et pour y répondre, des mesures spéciales peuvent être adoptées. Par exemple, celles-ci peuvent inclure une révision temporaire des conditions de financement sur les marges de crédit, une accélération du processus de décision, un report de paiement pour les produits de cartes de crédit et de financement Accord D ou encore un refinancement de certains actifs.

Par ailleurs, la période de confinement prolongée et les restrictions dans les déplacements ayant entraîné une baisse importante des réclamations par les assurés auto, les filiales d'assurance de dommages du Mouvement Desjardins ont accordé à plus de 2,1 millions d'assurés particuliers et entreprises admissibles une remise qui varie de 25 % à 40 % du montant de la prime d'assurance auto payée pour un mois, en fonction de la réalité de chaque marché, pour un total de 105 M$. Ceci porte à 155 M$ le total des remises que les assurés auto ont reçues, puisqu'une première mesure avait permis de leur remettre 50 M$ pour le mois d'avril.

La situation demeurant précaire pour plusieurs, Desjardins annonçait en septembre 2020 le maintien de ces mesures d'allègement, en plus d'engagements concrets pour soutenir les entreprises membres. À titre d'exemple, les entreprises les plus durement touchées et dont la survie à court terme est menacée peuvent se prévaloir des tarifs de financement garanti pendant deux ans, aux meilleurs taux disponibles. Les membres et les clients entreprises peuvent aussi profiter de rabais substantiels sur les services de soins de santé virtuels, en partenariat avec Medisys et Optima Santé globale. Les entreprises peuvent offrir le programme de télémédecine à leurs employés et leur donner accès à des intervenants de multiples domaines d'expertise.

Le tableau suivant présente l'utilisation par les membres et clients des principales mesures d'allègement au 30 septembre 2020.

Produits			
Financement	**Nombre de demandes**	**Total des prêts - allègements accordés**	**Solde des prêts au 30 septembre 2020**
Prêts hypothécaires résidentiels et prêts à la consommation	**151 600**	**18,1 G$**	**4,6 G$**
Prêts sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**141 800**	**0,9 G$**	**0,2 G$**
Prêts aux entreprises	**26 600**	**15,3 G$**	**5,0 G$**
Assurance	**Nombre**	**Valeur de la remise**	
Remise sur prime d'assurance auto	**2 151 000**	**155 M$**	

En complément à ces mesures, Desjardins a établi des partenariats avec les gouvernements du Québec et du Canada afin d'offrir des solutions aux membres et clients. Le Mouvement Desjardins participe notamment aux programmes d'aide suivants qui permettent de fournir la liquidité supplémentaire pour financer les opérations ou bonifier le fonds de roulement des entreprises ayant des difficultés temporaires en raison de la COVID-19.

- Programme fédéral de compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

 Aux termes de ce programme mis en œuvre en collaboration avec Exportation et développement Canada (EDC), le Mouvement Desjardins octroie des prêts de 40 000 $, avec congé d'intérêts jusqu'au 31 décembre 2022 (et à un taux de 5 % par la suite), financés par le gouvernement fédéral, aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif afin de les aider à couvrir leurs coûts d'exploitation pendant une période où leurs revenus ont été temporairement réduits. Les prêts accordés dans le cadre de ce programme sont décomptabilisés du bilan combiné du Mouvement Desjardins puisque le programme satisfait aux critères de transfert de flux de trésorerie et de transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux prêts en faveur du gouvernement. Depuis le 26 octobre 2020, un nouveau volet a été introduit et permet aux propriétaires d'une entreprise individuelle utilisant un compte bancaire personnel de bénéficier désormais de ce programme aux conditions prescrites par le gouvernement. Au 30 septembre 2020, environ 70 000 prêts d'un montant total de 2,8 G$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins dans le cadre du programme CUEC.

- Programme fédéral de prêts conjoints de la Banque de développement du Canada (BDC)

 Aux termes de ce programme mis en place par l'entremise du Programme de crédits aux entreprises (PCE), le Mouvement Desjardins accorde des prêts à terme dont le montant maximal de financement est établi en fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise et dont les conditions sont adaptées aux besoins de celle-ci. La BDC a conclu avec le Mouvement Desjardins une facilité conjointe aux termes de laquelle la BDC acquiert automatiquement une participation de 80 % dans les prêts à terme accordés aux membres et clients admissibles du Mouvement Desjardins. Le montant maximal des prêts est de 6,25 M$ (18,75 M$ par groupe d'emprunteurs) et un moratoire sur les versements de capital jusqu'à 12 mois est permis. La participation dans les prêts qui est financée par la BDC est décomptabilisée du bilan combiné du Mouvement Desjardins puisque le programme satisfait aux critères de transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux prêts en faveur du gouvernement. Au 30 septembre 2020, 66 prêts d'un montant total de 35 M$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins dans le cadre de ce programme de prêts conjoints, dont 7 M$ demeurent comptabilisés au bilan combiné du Mouvement Desjardins.

- Programme de financement pour les moyennes entreprises de la BDC

 Ce programme vise à accorder des prêts commerciaux allant de 12,5 M$ à 60 M$ aux entreprises de taille moyenne (revenus annuels supérieurs à 100 M$) particulièrement touchées par la pandémie de COVID-19 et dont les besoins de crédit dépassent ce qui est déjà disponible dans le cadre du PCE et autres mesures. Les prêts seront accordés par la BDC (90 %), en étroite collaboration avec le prêteur principal ou syndicat de prêteurs de l'entreprise (10 %), pour couvrir les besoins opérationnels de liquidité et soutenir la continuité des activités. Les intérêts seront capitalisés pour les douze premiers mois et aucun paiement de capital n'est exigible avant l'échéance de 48 mois. Aucun prêt n'a été octroyé par Desjardins depuis la mise en place du programme en juillet 2020.

- Garantie de prêt pour les petites et moyennes entreprises (EDC)

 Dans le cadre du PCE, EDC offre également une garantie jusqu'à 80 % de la perte résiduelle de l'institution financière pour des nouveaux crédits d'exploitation et prêts à terme pouvant atteindre 6,25 M$ pour les petites et moyennes entreprises (PME). Desjardins favorise l'octroi de prêts à terme, avec un moratoire de capital jusqu'à 12 mois et un amortissement maximum de 60 mois. Des frais de garantie sont payables par l'emprunteur à EDC. Au 30 septembre 2020, 109 prêts d'un montant total de 69 M$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins dans le cadre de ce programme.

- Garantie de prêt pour les entreprises du marché intermédiaire (EDC)

 Dans le cadre du PCE, EDC offre également une garantie jusqu'à 75 % de la perte résiduelle du prêteur ou du syndicat de prêteurs pour des nouveaux crédits d'exploitation et prêts à terme variant entre 12,5 M$ CAD (8,75 M$ USD) et 80 M$ CAD (56 M$ USD) pour les entreprises du marché intermédiaire (revenus annuels entre 50 M$ et 300 M$). Ce programme s'adresse aux moyennes et grandes entreprises détentrices de financement à la Fédération. Aucun prêt n'a été octroyé par Desjardins depuis la mise en place du programme.

- Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) avec Investissement Québec

 Investissement Québec (IQ) offre une garantie jusqu'à 70 % de la perte résiduelle de l'institution financière pour des nouveaux crédits d'exploitation et prêts à terme (minimum de 71 500 $) pour les besoins de fonds se limitant à une période maximale de 12 mois, pour les entreprises opérant au Québec, incluant les coopératives et les autres entreprises d'économie sociale ayant des activités commerciales. Desjardins favorise l'octroi de prêts à terme, avec un moratoire de capital jusqu'à 12 mois et un amortissement recommandé de 36 mois, mais pouvant aller jusqu'à 60 mois. Des frais de garantie sont payables par l'emprunteur à IQ. De plus, IQ offre une garantie similaire pour les établissements d'hébergement et attraits touristiques admissibles, celle-ci étant établie jusqu'à 90 % de la perte nette résiduelle de l'institution financière pour des nouveaux crédits d'exploitation et prêts à terme (aucun minimum ou maximum) pour les besoins de fonds se limitant à une période maximale de 18 mois, et avec un moratoire de capital et/ou intérêts jusqu'à 24 mois. Au 30 septembre 2020, 192 prêts d'un montant total de 73 M$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins dans le cadre du programme PACTE.

Mesures de fonds propres et de liquidités

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'AMF a instauré une série de mesures visant à soutenir le système financier québécois, dont notamment des ajustements aux exigences en matière de capital en lien avec la pandémie de COVID-19, des allègements réglementaires et administratifs au regard de certaines dispositions de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts* de même que des informations additionnelles sur les processus de consultation et de surveillance. Pour des détails sur les mesures mises en place par le Mouvement Desjardins à ce sujet, se référer à la section « Gestion du capital » de ce rapport de gestion.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada a mis en place des programmes d'octroi de liquidités exceptionnels pour faciliter l'accès au financement des institutions financières. De l'information supplémentaire sur les programmes du gouvernement du Canada utilisés par le Mouvement Desjardins est présentée à la sous-section « Sources de financement » de la section « Gestion des risques » de ce rapport de gestion.

Ces sources additionnelles de financement permettent au Mouvement de maintenir des niveaux de liquidités adéquats pour faire face aux répercussions de la pandémie. De plus, le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 21,4 % et de 22,1 % au 30 septembre 2020, alors qu'ils étaient de 21,8 % et de 22,4 % au 30 juin 2020, de 22,2 % au 31 mars 2020 et de 21,6 % au 31 décembre 2019.

Mesures sociales et relance économique

Rappelons que dès le mois de mars, le Mouvement Desjardins avait fait l'annonce de plusieurs mesures d'hygiène et de protection afin de contribuer à limiter la propagation de la COVID-19 et ses effets, notamment la réduction du nombre de points de service accessibles aux membres et clients, l'augmentation de la limite de paiement sans contact par carte de crédit et débit sur les terminaux de paiement Desjardins (TPV), la réduction des heures d'accessibilité physique dans les caisses, la mise en place de mesures d'aide pour la clientèle jeunesse, la bonification de l'accompagnement de ses membres âgés de 70 ans et plus, des dons à des organismes communautaires répondant à des besoins essentiels et un don de masques de protection au gouvernement du Québec.

À la fin septembre 2020, près de 800 centres de services au Québec et en Ontario étaient ouverts afin de bien servir les membres et clients tout en respectant les mesures de la santé publique afin de limiter la propagation de la COVID-19.

Alors que le Québec et l'Ontario vivent une seconde vague de la COVID-19, Desjardins continue de favoriser la prestation de services à distance et recommande les rencontres virtuelles avec les membres et clients. Dans le cas où ce n'est pas possible, Desjardins a mis en place des règles d'hygiène et de distanciation physique, le tout dans le respect des directives concernant l'obligation du port du couvre-visage dans les espaces publics fermés. Les membres et clients continuent d'avoir accès aux guichets automatiques de Desjardins, au service téléphonique, ainsi qu'à ses services AccèsD Internet, téléphone et mobile. En plus des règles d'hygiène et de protection applicables aux lieux de travail, Desjardins a instauré des mesures d'entretien, de nettoyage et de désinfection ainsi que certaines restrictions d'accès afin de limiter les déplacements dans ses sites corporatifs.

Au 30 septembre, plus de 39 000 employés demeurent en télétravail. Ceux qui continuent de se rendre physiquement sur les lieux de travail sont ceux qui travaillent dans les points de services, mais également ceux pour qui la fonction, la nature des tâches, l'équipement utilisé ou les exigences liées à la continuité des activités ne permettent pas de travailler à distance. Desjardins autorise aussi le retour ponctuel sur les sites corporatifs d'employés pour des motifs spécifiques et sur approbation du gestionnaire. Une procédure rigoureuse et des mesures préventives permettent de gérer le nombre de personnes sur les sites et d'assurer un environnement de travail sécuritaire. Précisons que les règles de sécurité de l'information dans un contexte de télétravail sont les mêmes que lorsque les employés sont physiquement sur les lieux de travail et que ceux-ci restent soumis aux différents codes de conduite et de déontologie.

Afin de contribuer à la relance économique du Québec et de l'Ontario, Desjardins a mis de l'avant plusieurs initiatives pour encourager l'innovation et l'entrepreneuriat et ainsi aider les entreprises et organismes communautaires. Ces initiatives incluent notamment la création du Fonds du Grand Mouvement de 150 M$ et du Fonds C de 10 M$, et un partenariat avec Google et Bonjour Startup Montréal pour une compétition d'innovation.

- Fonds du Grand Mouvement

 Le Fonds du Grand Mouvement, doté d'une enveloppe de 150 M$ pour des projets qui s'échelonneront jusqu'en 2024, vise notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques pour appuyer des projets qui soutiennent les priorités des milieux, telles que l'éducation, l'environnement, l'emploi et l'entrepreneuriat.

- Fonds C

 Le programme du Fonds C vise à soutenir les entreprises dans leurs projets de croissance et de création d'emplois de qualité, leviers majeurs du développement économique des régions. Pour y arriver, le Fonds est doté d'une enveloppe de 10 M$ pour les deux prochaines années et offre une aide financière équivalant à 25 % du coût des projets, jusqu'à concurrence de 10 000 $. Les projets doivent s'inscrire dans des catégories aussi variées que la numérisation des entreprises, l'ergonomie et la distanciation sociale, le soutien psychologique, la transformation du modèle d'affaires, l'innovation, la relève d'entreprise, le développement des marchés étrangers, l'investissement dans les talents et dans les équipements écoénergétiques.

- Défi < post > COVID

 Près de 400 participants ont soumis des projets au Défi < post > COVID, une compétition virtuelle qui s'est échelonnée sur quatre semaines et qui a pour mission de trouver des solutions innovantes aux enjeux sociétaux causés par la COVID-19 au Québec. Organisé par Bonjour Startup Montréal, Desjardins (par le biais du *Coopérathon*) et Google Canada, en collaboration avec plusieurs autres acteurs de l'écosystème des startups, le Défi < post > COVID a retenu trois projets prometteurs, soumis par des individus et startups. Ces projets lauréats poursuivront leur développement, avec l'appui d'entrepreneurs d'expérience et d'experts de plusieurs domaines. Comme prérequis, chaque projet devait répondre à un besoin réel dans un domaine affecté particulièrement par la crise, notamment la santé, l'éducation et l'emploi. Un projet gagnant a été sélectionné par domaine.

Incidences de la pandémie

Comme mentionné dans la section « Environnement économique et perspectives » de ce rapport de gestion, la propagation du virus causant la COVID-19 a eu des effets perturbateurs dans les pays et les provinces canadiennes où le Mouvement Desjardins est présent et sur l'économie mondiale en général, en plus d'accroître la volatilité des marchés financiers et de provoquer leur déclin. Si la pandémie de COVID-19 devait se prolonger ou que des vagues subséquentes de la pandémie devaient se matérialiser, ou si l'apparition d'autres maladies devait avoir des effets semblables, les incidences néfastes sur l'économie mondiale pourraient s'aggraver et entraîner des baisses encore plus marquées des marchés des capitaux. Une grande partie des activités du Mouvement Desjardins consiste à consentir des prêts ou à fournir des services financiers et des produits d'assurance aux gouvernements, aux institutions des secteurs public et parapublic, aux particuliers ainsi qu'à des moyennes et grandes entreprises. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur ces emprunteurs et clients pourraient avoir un effet négatif important sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou les liquidités du Mouvement Desjardins. La pandémie de COVID-19 pourrait également entraîner des perturbations chez les principaux fournisseurs de biens et services du Mouvement Desjardins et se traduire par une indisponibilité accrue du personnel, ce qui aurait un effet négatif sur la qualité et la continuité du service à la clientèle et sur la réputation du Mouvement Desjardins. Par conséquent, les répercussions de la pandémie de COVID-19 pourraient avoir une incidence négative sur les activités, les résultats d'exploitation, la rentabilité, la réputation et la situation financière du Mouvement Desjardins pendant une période de temps considérable et indéterminée. Le Mouvement Desjardins continue de surveiller l'évolution de la pandémie de COVID-19 et ses effets négatifs potentiels sur ses activités. Les répercussions de la pandémie sur l'économie, les marchés ainsi que sur nos activités et notre situation financière sont fonction de développements futurs hautement incertains et difficiles à prévoir étant donné l'incertitude quant à l'étendue, la gravité et la durée de la pandémie, l'ampleur de la deuxième vague actuelle au Québec et au Canada ainsi que la possibilité de vagues subséquentes qui pourraient prolonger la fermeture de certains secteurs de l'économie, ou entraîner des fermetures additionnelles ou un resserrement des mesures de confinement par les autorités gouvernementales.

La pandémie de COVID-19 a entraîné, ou pourrait entraîner, un accroissement de certains des risques décrits dans la section Gestion des risques aux pages 60 à 98 du rapport de gestion annuel 2019, y compris les risques de crédit, de marché, de liquidité, le risque d'assurance et le risque opérationnel. Nous pourrions également être confrontés à un risque accru de litiges avec nos membres et clients et de surveillance gouvernementale et réglementaire en raison des effets de la pandémie de COVID-19 sur la conjoncture du marché et de l'économie, et des mesures prises par les instances gouvernementales pour les contrer. La pandémie de COVID-19 et les risques qui y sont associés constituent la principale situation sous surveillance du Mouvement Desjardins. Le Mouvement surveille attentivement l'évolution de ces risques afin d'assurer la pérennité de ses activités en contexte de crise. Pour des détails sur les incidences de la pandémie sur les risques, se reporter à la section « Gestion des risques » de ce rapport de gestion.

Le Mouvement Desjardins a publié le 2 mars 2020 ses objectifs et perspectives financiers pour 2020 dans son rapport de gestion annuel pour l'année terminée le 31 décembre 2019 et ceux-ci ne tenaient pas compte de l'incidence potentielle des perturbations liées à la pandémie de COVID-19. Vu l'incertitude et le risque engendrés par la COVID-19 pour l'économie locale, nationale et mondiale, ainsi que pour ses membres et clients et ses activités, le Mouvement Desjardins a retiré ses objectifs et perspectives financiers pour 2020 publiés à la section 1.4 « Orientations stratégiques et objectifs financiers » de son rapport de gestion annuel 2019.

Les incidences de la pandémie de COVID-19 sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins pour les neuf premiers mois de 2020 se reflètent notamment par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit de 442 M$ découlant principalement de la détérioration importante des perspectives économiques et de l'augmentation des coûts liés à l'assurance voyage de 49 M$ faisant suite à l'annonce de mesures de restriction de voyage du gouvernement canadien. Les remises de primes en assurance auto de 155 M$ accordées aux membres et clients au deuxième trimestre comme mesure d'allègement afin de soutenir ceux-ci durant cette période de pandémie ont été compensées par des sinistres de l'exercice en cours moins importants en assurance automobile en raison des changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19.

Acquisition de DuProprio et Purplebricks Canada

Le 15 juillet 2020, le Mouvement Desjardins a conclu une entente avec Purplebricks Group plc (Purplebricks), l'agence immobilière hybride chef de file au Royaume-Uni, par laquelle Purplebricks lui a vendu sa société canadienne de portefeuille, 9059-2114 Québec inc. Cette société canadienne de portefeuille et ses filiales opèrent principalement deux marques, DuProprio et Purplebricks Canada, présentant chacune un modèle d'affaires unique. Les entités acquises comptent plus de 500 employés, soit plus de 300 au Québec et quelque 200 répartis en Ontario, au Manitoba et en Alberta. La transaction, au montant total d'environ 61 M$, est effective depuis le 15 juillet 2020.

Changements liés aux activités de financement chez les commerçants

Tel qu'il a été annoncé le 31 octobre 2019, le Mouvement Desjardins met fin progressivement aux activités liées au financement Accord D chez le commerçant depuis le 1er mai 2020. Ces activités étaient présentées dans le secteur Particuliers et Entreprises.

Achat d'un portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels

Le 1er février 2020, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Fédération, a acquis auprès de La Capitale un portefeuille de prêts hypothécaires de qualité, pour un montant total de 474 M$. Cette acquisition a permis au Mouvement Desjardins de consolider sa position comme leader dans le marché hypothécaire résidentiel au Québec.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux PCGR (IFRS) et diverses mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies ci-après :

Actifs moyens – Prêts et acceptations moyens – Dépôts moyens – Capitaux propres moyens

Les soldes moyens de ces éléments sont utilisés comme mesures de croissance. Ils correspondent à la moyenne des montants présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Indice de productivité

L'indice de productivité est utilisé comme mesure d'efficacité. On établit ce ratio en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total, déduction faite des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Le résultat est exprimé en pourcentage. Plus ce ratio est faible, meilleure est la productivité.

Le tableau suivant présente le calcul de l'indice de productivité tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019
Frais autres que d'intérêts	**1 985 $**	2 010 $	1 849 $	**5 987 $**	5 821 $
Revenu total	**4 813**	6 616	4 986	**16 130**	15 932
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**(1 753)**	(3 615)	(2 258)	**(7 451)**	(7 737)
Revenu total excluant les sinistres	**3 060 $**	3 001 $	2 728 $	**8 679 $**	8 195 $
Indice de productivité	**64,9 %**	67,0 %	67,8 %	**69,0 %**	71,0 %

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est utilisée comme mesure de rentabilité. Elle correspond au revenu net d'intérêts, exprimé en pourcentage de l'actif moyen portant intérêt.

Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts

L'indicateur prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond aux prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du total des prêts et acceptations bruts.

Le tableau « Prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs » du rapport de gestion fournit des renseignements plus détaillés sur cet indicateur.

Ratio des sinistres – Ratio des frais – Ratio combiné

Ces ratios sont utilisés comme mesure d'analyse de la performance des opérations du secteur Assurance de dommages.

Le ratio des sinistres correspond aux frais de sinistres, déduction faite de la réassurance, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises et excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché. Ce dernier se définit comme étant l'incidence des fluctuations du taux d'actualisation sur les provisions pour sinistres et frais de règlement en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs qui appuient ces provisions.

Le ratio des sinistres est composé des ratios suivants :

- Ratio des sinistres pour l'exercice en cours : ratio des sinistres, à l'exclusion des frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours ainsi que de l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance y afférent, compte non tenu des primes de reconstitution, le cas échéant.
- Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs : ratio des sinistres considérant les frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours, déduction faite de la réassurance et y compris l'incidence des primes de reconstitution, le cas échéant.
- Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures : ratio des sinistres considérant l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance y afférent, compte non tenu des primes de reconstitution, le cas échéant.

Le ratio des frais correspond quant à lui aux frais d'exploitation exprimés en pourcentage des primes nettes acquises.

Le ratio combiné correspond à la somme du ratio des sinistres et du ratio des frais.

Le tableau suivant présente le calcul du ratio des sinistres, du ratio des frais et du ratio combiné tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019
Primes nettes	**1 436 $**	1 215 $	1 279 $	**4 028 $**	3 685 $
Primes nettes considérées au dénominateur des ratios	**1 436 $**	1 215 $	1 279 $	**4 028 $**	3 685 $
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**880 $**	1 026 $	925 $	**2 948 $**	2 831 $
Ajustement fondé sur le rendement du marché (ARM)	**(14)**	(119)	(1)	**(255)**	(111)
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance excluant l'ARM	**866 $**	907 $	924 $	**2 693 $**	2 720 $
Ratio des sinistres	**60,3 %**	74,7 %	72,2 %	**66,9 %**	73,8 %
Frais autres que d'intérêts	**362 $**	323 $	299 $	**1 015 $**	909 $
Autres dépenses exclues du ratio des frais[1]	**(39)**	(8)	(1)	**(50)**	6
Frais d'exploitation	**323 $**	315 $	298 $	**965 $**	915 $
Ratio des frais	**22,5 %**	25,9 %	23,3 %	**24,0 %**	24,8 %
Ratio combiné	**82,8 %**	100,6 %	95,5 %	**90,9 %**	98,6 %

(1) Provient principalement des frais de gestion de placements ainsi que de certains autres frais.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est utilisé comme mesure de rentabilité amenant de la création de valeur pour les membres et clients. Exprimé en pourcentage, il correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, sur les capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente le rapprochement du rendement des capitaux propres avec les excédents avant ristournes aux membres tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019
Excédents avant ristournes aux membres	**729 $**	529 $	570 $	**1 543 $**	1 663 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**(21)**	(7)	(11)	**(41)**	(26)
Part revenant au Groupe	**708 $**	522 $	559 $	**1 502 $**	1 637 $
Capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle	**28 399 $**	28 177 $	26 000 $	**27 931 $**	25 570 $
Rendement des capitaux propres[1]	**9,9 %**	7,5 %	8,5 %	**7,2 %**	8,6 %

(1) Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Revenus

Revenus d'exploitation

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant la volatilité des résultats propres aux placements eu égard notamment à l'importance des activités d'assurance de personnes et d'assurance de dommages pour lesquelles une très grande proportion des placements est comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts provenant principalement du secteur Particuliers et Entreprises et de la rubrique Autres, les primes nettes et les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change ainsi que les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés.

Revenus de placement

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets de placement sur les titres classés et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que sur les titres évalués au coût amorti et autres qui sont inclus au poste « Revenus nets de placement » de l'état combiné du résultat. Ils comprennent également l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance. Les activités d'appariement des filiales d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, qui comprennent les variations de la juste valeur, les gains et pertes sur disposition et les revenus d'intérêts et de dividendes sur les valeurs mobilières, sont présentées avec les revenus de placement étant donné que ces actifs soutiennent les passifs d'assurance dont les résultats sont comptabilisés dans les frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance dans les états financiers combinés. Ces revenus de placement incluent également les variations de la juste valeur des placements du secteur Particuliers et Entreprises, comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le rapport de gestion et les états financiers combinés.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019
Présentation des revenus dans les états financiers combinés					
Revenu net d'intérêts	**1 450 $**	1 353 $	1 372 $	**4 156 $**	3 935 $
Primes nettes	**2 534**	2 238	2 326	**7 294**	6 885
Autres revenus					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	**96**	83	116	**284**	322
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**126**	141	193	**463**	589
Services de courtage et de fonds de placement	**235**	235	223	**711**	660
Honoraires de gestion et de services de garde	**152**	147	146	**449**	427
Revenus nets de placement[1]	**316**	2 639	605	**2 499**	3 169
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	**(143)**	(299)	(13)	**70**	(170)
Revenus de change	**22**	14	11	**82**	52
Autres	**25**	65	7	**122**	63
Revenu total	**4 813 $**	6 616 $	4 986 $	**16 130 $**	15 932 $
Présentation des revenus dans le rapport de gestion					
Revenu net d'intérêts	**1 450 $**	1 353 $	1 372 $	**4 156 $**	3 935 $
Primes nettes	**2 534**	2 238	2 326	**7 294**	6 885
Autres revenus d'exploitation					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	**96**	83	116	**284**	322
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**126**	141	193	**463**	589
Services de courtage et de fonds de placement	**235**	235	223	**711**	660
Honoraires de gestion et de services de garde	**152**	147	146	**449**	427
Revenus de change	**22**	14	11	**82**	52
Autres	**25**	65	7	**122**	63
Revenus d'exploitation	**4 640**	4 276	4 394	**13 561**	12 933
Revenus de placement					
Revenus nets de placement[1]	**316**	2 639	605	**2 499**	3 169
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	**(143)**	(299)	(13)	**70**	(170)
Revenus de placement	**173**	2 340	592	**2 569**	2 999
Revenu total	**4 813 $**	6 616 $	4 986 $	**16 130 $**	15 932 $

[1] Le détail de ce poste est présenté à la note complémentaire 11 « Revenu net d'intérêts et revenus nets de placement » des états financiers combinés intermédiaires.

Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit

Le taux de dotation à la provision pour pertes de crédit est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond à la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts et acceptations bruts moyens.

Le tableau suivant présente le calcul du taux de dotation à la provision pour pertes de crédit tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**99 $**	271 $	154 $	**694 $**	252 $
Prêts bruts moyens	**209 494**	207 566	198 913	**207 469**	195 444
Acceptations brutes moyennes	**104**	145	188	**168**	170
Prêts et acceptations bruts moyens	**209 598 $**	207 711 $	199 101 $	**207 637 $**	195 614 $
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit[(1)]	**0,19 %**	0,52 %	0,31 %	**0,45 %**	0,17 %

(1) Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

LE MOUVEMENT DESJARDINS EN BREF

Le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante au Canada avec un actif de 359,9 G$. Il regroupe, entre autres, 218 caisses au Québec en date du 30 septembre 2020 et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada, tandis que la présence du Mouvement Desjardins est assurée aux États-Unis par Desjardins Bank, National Association. La Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. est issue de la fusion de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. et ses 11 caisses populaires membres. La fusion est devenue effective le 1er janvier 2020.

Par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, le Mouvement propose à ses membres et clients une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins. Au nombre des employeurs les plus importants au pays, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de près de 48 800 employés et sur l'engagement de plus de 2 600 administrateurs.

La Fédération assume notamment les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation en matière de produits et de services financiers ainsi que de l'actualité en matière de fraude, de corruption, d'évasion fiscale, de protection des renseignements personnels, de recyclage des produits de la criminalité, de financement des activités terroristes et de sanctions économiques nationales et internationales afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités, et il vise à respecter de saines pratiques en la matière. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Contexte réglementaire » du rapport de gestion annuel 2019. La section « Gestion du capital » présente des renseignements supplémentaires sur l'évolution de la réglementation qui a trait au capital.

Règles relatives aux instruments de fonds propres

Le Mouvement Desjardins, en vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers de l'AMF, est assujetti à des règles applicables aux instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de son capital réglementaire, ces règles étant par ailleurs similaires à celles énoncées par le BSIF applicables aux institutions financières canadiennes. La Fédération dispose de la capacité d'émettre des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité sur les marchés canadien, américain et européen.

Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LRPCFAT)

La version finale des modifications de la LRPCFAT et de ses règlements, proposées en juin 2018, a été publiée par le ministère des Finances du Canada, le 10 juillet 2019. Quelques modifications sont entrées en vigueur dès la publication officielle, certaines en juin 2020, et les autres entreront en vigueur en juin 2021. En février 2020, le ministère des Finances du Canada a publié de nouvelles propositions de changements réglementaires, lesquelles ont été commentées par le Mouvement Desjardins. La publication finale de ces derniers changements réglementaires concernant notamment les obligations relatives au contrôle continu de la relation d'affaires a eu lieu le 10 juin 2020. Le Mouvement continue d'analyser les différents changements réglementaires et implantera les ajustements requis, dont notamment les modifications à apporter aux systèmes de télévirements et de déclarations d'opérations importantes en espèces.

Loi de l'impôt sur le revenu (LIR) – Parties XVIII (FATCA – Foreign Account Tax Compliance Act) et XIX (NCD – Norme commune de déclaration)

Le 20 avril 2020, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a publié les amendements aux Parties XVIII (FATCA) et XIX (NCD) de la LIR. Ces amendements, qui entreront en vigueur le 1er janvier 2021, donnent certaines précisions sur les exigences quant aux mesures raisonnables à prendre et les pénalités applicables pour non-conformité. Le Mouvement continue d'analyser les différents changements réglementaires et implantera les ajustements requis. Les tables de travail se poursuivent avec l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières, l'Association des banquiers canadiens, l'Institut des fonds d'investissement du Canada et l'ARC.

Projets de réforme financière aux États-Unis

Les initiatives de réforme aux États-Unis en matière de réglementation financière pourraient avoir une incidence sur les institutions financières autres qu'américaines qui exercent des activités aux États-Unis, dont le Mouvement Desjardins. Le projet de déréglementation du Congrès et des autorités réglementaires américaines a été mis en marche notamment avec l'adoption d'une loi allégeant certaines règles prescrites par la *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* et s'est poursuivi avec la finalisation d'un deuxième projet de règlement visant à simplifier la « règle Volcker », dont l'objectif initial était d'interdire aux entités bancaires d'exercer des activités de négociation pour leur propre compte, ainsi que de limiter le parrainage et les investissements dans les fonds de capital-investissement et les fonds de couverture. Les modifications finales apportées aux restrictions de la « règle Volcker » en date du 25 juin 2020 concernant le parrainage et les investissements dans les fonds de capital-investissement et les fonds de couverture, sont entrées en vigueur le 1er octobre 2020. Ces modifications viennent compléter les autres révisions à la « règle Volcker » entrées en vigueur le 1er janvier 2020. Quant aux modifications finales apportées aux restrictions relatives au cadre de contrôle en vertu du *Bank Holding Company Act*, elles sont entrées en vigueur le 30 septembre 2020.

Protection de la confidentialité et de la sécurité des données

En raison de l'évolution rapide des technologies de l'information, la protection de la confidentialité et de la sécurité des données sont des domaines d'actualité. En mai 2019, le gouvernement du Canada a publié sa Charte du numérique qui énonce 10 principes qui devront guider l'action du gouvernement en matière de technologies de l'information, de données massives et d'intelligence artificielle. Le 16 juin 2020, le ministère de la Justice du Québec a déposé le projet de loi n° 64, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*. Tel qu'anticipé, le projet de loi n° 64 reprend les grandes lignes du *Règlement général sur la protection des données* européen, notamment en ce qui concerne la transparence, le devoir d'information, le consentement, le droit à la portabilité et le droit à l'oubli. Des consultations publiques ont été tenues à la fin du mois de septembre. Le Mouvement Desjardins analyse actuellement le projet de loi pour déterminer les incidences sur ses activités. En parallèle, le gouvernement canadien prépare également une refonte de sa réglementation en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

Exigences de communication financière au titre du troisième pilier

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant la divulgation financière en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces exigences relatives au troisième pilier visent à accroître la comparabilité avec les autres institutions financières, la transparence et la communication en matière d'adéquation des fonds propres réglementaires et d'exposition aux risques. En décembre 2016, l'AMF a déposé une mise à jour de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers, qui inclut les dispositions révisées relatives au troisième pilier. Le Mouvement Desjardins publie un rapport au titre du troisième pilier, depuis le 31 décembre 2018, afin de s'y conformer. En octobre 2019, dans le cadre d'une consultation publique de l'AMF, les exigences relatives à la communication financière au titre du troisième pilier ont été retirées de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour faire l'objet d'un document distinct intitulé *Ligne directrice sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier*. Ce dernier est entré en vigueur au 1er janvier 2020 et contient de nouvelles exigences qui abordent notamment le risque de liquidité, le risque opérationnel, le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ainsi que les ajustements à l'évaluation de crédit. Il était prévu que ces exigences s'échelonneraient jusqu'au 1er janvier 2022. Cependant, au cours des deux premiers trimestres de 2020, l'AMF a annoncé des mesures d'allègement qui visaient à minimiser les incidences de la COVID-19 sur le système financier québécois. Ces mesures incluent notamment un report de la date d'entrée en vigueur des divulgations à venir au 1er trimestre de 2023 et l'ajustement de certaines exigences préexistantes en vue d'y inclure des informations additionnelles sur les fonds propres réglementaires. Le Mouvement Desjardins poursuit ses travaux afin de respecter les nouvelles exigences.

Rapport sur le système d'assurance-automobile en Ontario

À la suite d'une mise à jour économique du gouvernement ontarien concernant entre autres l'assurance de biens et les assurances générales, le régime d'assurance actuel subira une nouvelle révision. Le gouvernement a démontré, lors de cette mise à jour, une volonté de rendre le coût de l'assurance automobile plus abordable pour les conducteurs ontariens. Bien qu'il soit attendu qu'une première vague de changements soit implantée au courant de l'année, dans la foulée de la pandémie de COVID-19, le gouvernement ontarien est à revoir ses priorités pour le reste de l'année 2020, et il est possible que certains dossiers soient reportés dans le temps, incluant le dossier de la révision du régime d'assurance automobile. Au moment où ce dossier sera de nouveau à l'ordre du jour du gouvernement ontarien, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF), le régulateur qui supervise désormais le régime financier de la province depuis juin 2019, examinera notamment comment les taux en assurance sont réglementés. L'ARSF se veut un organisme de réglementation moderne et innovant en mesure de suivre le rythme d'évolution rapide du marché, de l'industrie et des attentes des consommateurs. L'industrie de l'assurance au Canada, y compris le Mouvement Desjardins, travaille activement avec le gouvernement en place à une transition harmonieuse de l'ARSF ainsi qu'à cette nouvelle réforme du système d'assurance automobile de l'Ontario.

Fusion de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM)

Le 25 juin 2020, les ACVM ont lancé une consultation sur le cadre réglementaire des activités des organismes d'autoréglementation (OAR). Les ACVM sollicitent des commentaires sur la question de savoir si l'encadrement actuel des OAR sert au mieux les intérêts des investisseurs canadiens et des participants au secteur des valeurs mobilières, compte tenu de l'évolution du secteur des services financiers. Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution de ce dossier et d'analyser les incidences potentielles sur ses activités.

Réformes axées sur le client

En octobre 2019, les ACVM ont adopté de nouvelles obligations pour les conseillers et les firmes de courtage, appelées « réformes axées sur le client ». Ces nouvelles obligations portent notamment sur la connaissance du client et celle du produit, la convenance des recommandations et le traitement des conflits d'intérêts. Les ACVM ont également élaboré une nouvelle exigence fondamentale pour les personnes inscrites, soit de donner préséance aux intérêts des clients en matière de convenance. Le Mouvement Desjardins poursuit son analyse pour déterminer les incidences sur ses activités afin de se conformer dans les délais impartis. Les réformes axées sur le client sont en vigueur depuis le 31 décembre 2019 et leur mise en application s'échelonnera sur une période de deux ans. Le 16 avril 2020, les ACVM ont publié des dispenses temporaires essentiellement harmonisées de certaines obligations réglementaires de dépôt. La pandémie empêche bon nombre de personnes inscrites de mettre en œuvre les réformes puisqu'elles s'attardent à redéployer leur personnel au maintien de leurs activités essentielles.

Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux technologies de l'information et des communications

En février dernier, l'AMF a publié la version finale de la *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux technologies de l'information et des communications* (LDTIC), s'appliquant, notamment, aux assureurs et aux coopératives de services financiers. Il est attendu que les institutions financières visées par cette ligne directrice mettent en œuvre les attentes de celle-ci d'ici février 2021. L'analyse des incidences de la LDTIC sur les activités du Mouvement Desjardins a été complétée en juillet 2020. Les travaux d'évaluation de la mise en œuvre de cette directive et d'identification des plans d'action sont en cours.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

Économie mondiale

L'économie mondiale affichait des signes d'amélioration au tournant de l'année, grâce, entre autres, à la baisse des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis. L'éclosion de la COVID-19 en Chine a toutefois changé la donne et la diminution de la demande chinoise et les problèmes d'approvisionnement ont été les premières conséquences pour l'économie mondiale. Toutefois, la propagation du coronavirus vers de multiples autres pays jusqu'à devenir une réelle pandémie a entraîné des difficultés encore plus graves pour l'évolution de l'activité économique sur la planète. La chute du tourisme, la fermeture temporaire de plusieurs services, puis les nécessaires mesures sanitaires et de confinement suggérées ou imposées par les autorités publiques de plusieurs pays ont provoqué des baisses notables des PIB réels au premier et au deuxième trimestre, confirmant une récession mondiale. Le PIB réel du G20 a d'ailleurs diminué de 6,9 % (24,9 % à rythme annualisé) au deuxième trimestre, la pire baisse depuis que les données sont compilées. Toutefois, dès le mois de mai, plusieurs indicateurs économiques se sont mis à remonter, et ce, à vive allure et en lien direct avec l'atténuation des principales mesures de confinement dans de nombreux pays. La reprise s'est poursuivie au troisième trimestre et les PIB réels de la plupart des pays ont connu une très forte croissance. Celui de la Chine a même dépassé son niveau d'avant la pandémie. L'arrivée d'une deuxième vague de la COVID-19 a cependant changé la donne à l'automne. Plusieurs pays, notamment en Europe, ont mis en place de nouvelles mesures sanitaires qui affecteront l'activité économique au quatrième trimestre.

Le rebond rapide des places boursières s'est poursuivi au courant de l'été, ce qui a permis à l'indice S&P 500 de passer au-dessus de son sommet prépandémie en août. Le mois de septembre a toutefois été plus difficile alors que la remontée des cas de la COVID-19 dans plusieurs pays a ramené des inquiétudes et a incité plusieurs investisseurs à réaliser une partie des gains liés à la poussée des bourses depuis le mois d'avril. L'incapacité des politiciens américains à s'entendre sur un nouveau plan de soutien économique et l'approche des élections présidentielles ont aussi contribué à ramener de la volatilité sur les marchés. Malgré cela, la performance des marchés financiers sur l'ensemble du troisième trimestre a été très bonne. La Réserve fédérale américaine (FED) et la Banque du Canada (BdC) se sont engagées à garder leurs taux directeurs au plancher jusqu'à un rétablissement complet de la situation économique et elles continuent à acheter massivement des obligations. Les taux obligataires demeurent ainsi très bas et les écarts de crédit corporatif ont encore diminué quelque peu depuis la fin du mois de juin.

Dans un contexte où la remontée de l'inflation et de l'activité économique s'annonce très graduelle et où les risques sanitaires risquent de perdurer, la FED et la BdC s'engagent à continuer d'utiliser tous leurs outils pour soutenir la relance de l'activité économique et le bon fonctionnement des marchés financiers. Les taux directeurs nord-américains devraient ainsi demeurer stables pour quelques années, ce qui favorisera le maintien de taux obligataires très faibles. L'abondance de liquidité et les bas taux d'intérêt pourraient continuer de soutenir la valeur de l'ensemble des actifs financiers.

États-Unis

Aux États-Unis, l'économie se montrait plutôt vigoureuse au début de 2020. Toutefois, l'arrêt de l'activité imposé par les mesures sanitaires et le confinement a amené au printemps la pire contraction trimestrielle du PIB réel depuis la mise en place des comptes nationaux. Plus des trois quarts de la baisse proviennent de l'implosion de la consommation réelle, notamment du côté des services. La débâcle reflète surtout ce qui s'est passé en mars et en avril. Depuis le mois de mai, la plupart des indicateurs économiques affichent des améliorations. Ainsi, il s'est créé plus de 12 millions d'emplois depuis mai comparativement à 22 160 000 perdus au total en mars et en avril. Le PIB réel a connu une forte croissance de plus de 30 % à rythme annualisé au troisième trimestre. Les ventes de maisons étaient récemment à leur plus haut niveau depuis 2006. La croissance devrait être forte en 2021. Cette amélioration est appuyée, entre autres, par un premier plan d'aide du gouvernement fédéral ainsi que par les mesures mises en place par la FED.

Canada

Comme prévu, le confinement des mois de mars et d'avril a entraîné une chute historique de l'activité économique au Canada. Cela a notamment causé un recul de 11,5 % (ou de 38,7 % à rythme annualisé) du PIB réel au deuxième trimestre. Toute l'attention est maintenant tournée vers le déconfinement graduel amorcé en mai dernier et la récupération de l'économie canadienne. Même si elles ont été très coûteuses pour les finances publiques, les mesures de soutien mises en place par le gouvernement fédéral ont fait une grande différence. Ainsi, la situation financière des ménages a globalement assez bien résisté aux turbulences associées à la COVID-19. En outre, la hausse des transferts gouvernementaux aux particuliers provenant notamment de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) a plus que contrebalancé la baisse de la rémunération des employés découlant des nombreuses pertes d'emplois et de la réduction des heures de travail. Par conséquent, non seulement le revenu disponible des ménages n'a pas diminué comme on aurait pu s'y attendre, mais il a connu sa plus forte hausse trimestrielle avec un gain de 10,8 %. En tenant compte de la baisse de 13,7 % des dépenses de consommation, le taux d'épargne des ménages a donc fortement augmenté au deuxième trimestre, passant de 7,6 % à 28,2 %, soit un nouveau sommet historique. Avec le rebond important de l'activité économique à l'été, le PIB réel pourrait croître d'environ 10 % (ou aux alentours de 45 % à rythme annualisé) au troisième trimestre. La progression de l'économie canadienne entrera toutefois dans une phase plus modeste à compter de l'automne. Les effets persistants découlant de la COVID-19 seront alors plus perceptibles. De nombreuses mesures restrictives restent en place et plusieurs secteurs éprouveront encore des difficultés au cours des prochains trimestres. La présence d'une deuxième vague de la COVID-19 devrait aussi freiner la croissance économique dans certaines régions et certains secteurs au courant de l'automne. Contrairement à la situation du printemps dernier, les répercussions négatives de la deuxième vague seront toutefois moins généralisées. Au bout du compte, l'ensemble de l'année 2020 pourrait se solder par une baisse du PIB réel de 5,8 %, suivie d'un rebond de 4,5 % en 2021.

Québec

Le PIB réel a diminué de 12,2 % (ou de 40,4 % à rythme annualisé) au deuxième trimestre de 2020. Il s'agit de la plus forte baisse trimestrielle depuis le début des statistiques en 1981. Dès le mois de mai, l'économie du Québec s'est relevée rapidement grâce à la réouverture progressive des établissements fermés pendant la période de confinement. Le PIB réel devrait ainsi rebondir fortement au troisième trimestre, mais le quatrième trimestre sera affaibli par la fermeture de certains commerces dans les régions en zone d'alerte maximale. Les mesures prises pour ralentir la deuxième vague retarderont le redressement complet de l'économie. Toutefois, certains indicateurs ont presque rejoint leur niveau prépandémie et d'autres l'ont déjà fait complètement, notamment les ventes au détail et les ventes de propriétés résidentielles. La récupération complète du PIB réel et de l'emploi devrait s'étirer encore sur plusieurs trimestres puisqu'une légère détérioration des chiffres est probable cet automne. Par la suite, l'économie connaîtra une amélioration graduelle alors que certains secteurs continueront d'être durement affectés par les mesures de distanciation sociale.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

INCIDENCE DE TRANSACTION IMPORTANTE

Changements liés aux activités de paiement et de financement chez les commerçants en 2019

Le 31 décembre 2019, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Fédération, a complété la cession à Global Payments de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement Desjardins sous la marque Monetico, et a finalisé la mise en place, en date du 1er janvier 2020, de l'entente de partenariat à long terme avec Global Payments, entreprise exerçant ses activités dans le secteur du paiement électronique. Aussi, tel qu'il a été annoncé le 31 octobre 2019, le Mouvement Desjardins met fin progressivement aux activités liées au financement Accord D chez le commerçant depuis le 1er mai 2020. Ces activités étaient présentées dans le secteur Particuliers et Entreprises.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Résultats financiers et indicateurs

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019[1]	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019[1]
Résultats					
Revenu net d'intérêts	**1 450 $**	1 353 $	1 372 $	**4 156 $**	3 935 $
Primes nettes	**2 534**	2 238	2 326	**7 294**	6 885
Autres revenus d'exploitation[2]					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	**96**	83	116	**284**	322
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**126**	141	193	**463**	589
Services de courtage et de fonds de placement	**235**	235	223	**711**	660
Honoraires de gestion et de services de garde	**152**	147	146	**449**	427
Revenus de change	**22**	14	11	**82**	52
Autres	**25**	65	7	**122**	63
Revenus d'exploitation[2]	**4 640**	4 276	4 394	**13 561**	12 933
Revenus de placement[2]					
Revenus nets de placement	**316**	2 639	605	**2 499**	3 169
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	**(143)**	(299)	(13)	**70**	(170)
Revenus de placement[2]	**173**	2 340	592	**2 569**	2 999
Revenu total	**4 813**	6 616	4 986	**16 130**	15 932
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**99**	271	154	**694**	252
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**1 753**	3 615	2 258	**7 451**	7 737
Frais autres que d'intérêts	**1 985**	2 010	1 849	**5 987**	5 821
Impôts sur les excédents	**247**	191	155	**455**	459
Excédents avant ristournes aux membres	**729 $**	529 $	570 $	**1 543 $**	1 663 $
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité[3]					
Particuliers et Entreprises	**468 $**	337 $	421 $	**1 018 $**	1 227 $
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	**140**	261	100	**360**	412
Assurance de dommages	**155**	16	34	**244**	76
Autres	**(34)**	(85)	15	**(79)**	(52)
	729 $	529 $	570 $	**1 543 $**	1 663 $
Retour aux membres et à la collectivité					
Ristournes aux membres	**80 $**	80 $	80 $	**237 $**	237 $
Commandites, dons et bourses d'études	**14**	14	17	**44**	55
Programme Avantages membre Desjardins	**10**	12	9	**33**	31
	104 $	106 $	106 $	**314 $**	323 $
Indicateurs					
Marge nette d'intérêt[2]	**2,39 %**	2,35 %	2,52 %	**2,30 %**	2,44 %
Rendement des capitaux propres[2]	**9,9**	7,5	8,5	**7,2**	8,6
Indice de productivité[2]	**64,9**	67,0	67,8	**69,0**	71,0
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit[2]	**0,19**	0,52	0,31	**0,45**	0,17

(1) Les données ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
(2) Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».
(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 12 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

COMPARAISON DES TROISIÈMES TRIMESTRES DE 2020 ET DE 2019

Excédents

Pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2020, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 729 M$, en hausse de 159 M$, ou de 27,9 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2019. Ces résultats s'expliquent par la bonne performance du réseau des caisses, de Valeurs mobilières Desjardins inc., ainsi que celle du secteur Assurance de dommages. La croissance des excédents est également attribuable à la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit en raison de la migration des expositions vers des cotes de risque plus élevées au troisième trimestre de 2019. Cette augmentation a été atténuée par la baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au troisième trimestre de 2020 en maintenant le niveau de la provision pour ristournes à un montant comparable à 2019.

- Montant total retourné aux membres et à la collectivité de 104 M$, comparativement à 106 M$ pour la période correspondante de 2019.
 - Provision pour ristournes de 80 M$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, soit le même montant qu'au troisième trimestre de 2019.
 - Remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 14 M$, comparativement à 17 M$ pour la même période l'an dernier.
 - Montants versés par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins de 10 M$, comparativement à 9 M$ pour la période correspondante de 2019.
- Engagements de 7 M$ pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement qui vise notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques pour le troisième trimestre de 2020.

Contribution des secteurs d'activité aux excédents :

- Particuliers et Entreprises : **apport de 468 M$,** en hausse de 47 M$, ou de 11,2 %, par rapport à celui réalisé à la même période en 2019.
 - Baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit en raison de la migration des expositions vers des cotes de risque plus élevées au troisième trimestre de 2019.
 - Bonne performance du réseau des caisses ainsi que celle de Valeurs mobilières Desjardins inc.

 Cette hausse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
 - Diminution des revenus liés aux frais de service sur les dépôts et les paiements en lien avec les mesures d'allègement octroyées aux membres.
- Gestion de patrimoine et Assurance de personnes : **apport de 140 M$,** en hausse de 40 M$, ou de 40,0 %, par rapport au trimestre correspondant de 2019.
 - Incidence des marchés affectant favorablement les fonds de placement garanti.
 - En lien avec la pandémie de COVID-19, révision des provisions en assurance voyage constatées au cours du premier trimestre, en fonction des volumes actuels et attendus de demandes de réclamations.
- Assurance de dommages : **apport de 155 M$,** en hausse de 121 M$ par rapport au troisième trimestre de 2019.
 - Hausse des primes nettes.
 - Baisse de la charge de sinistres attribuable à une sinistralité moins importante pour l'exercice en cours essentiellement en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19.

- **Rendement des capitaux propres de 9,9 %,** en hausse par rapport à celui de 8,5 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019, en raison principalement de l'augmentation des excédents, comme expliqué précédemment.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 4 640 M$, en hausse de 246 M$, ou de 5,6 %, par rapport au troisième trimestre de 2019.

Le revenu net d'intérêts correspond à la différence entre les revenus d'intérêts gagnés sur des éléments d'actif, comme des prêts et des valeurs mobilières, et les frais d'intérêts liés à des éléments de passif tels que des dépôts et des obligations subordonnées. Il est sensible aux variations des taux d'intérêt, aux stratégies d'approvisionnement en fonds et d'appariement de ces derniers ainsi qu'à la composition des instruments financiers portant ou non intérêt.

- **Revenu net d'intérêts de 1 450 M$,** en hausse de 78 M$, ou de 5,7 %, découlant principalement de la croissance de l'encours moyen des prêts, notamment des prêts hypothécaires résidentiels, ainsi que de la hausse du revenu d'intérêts provenant du portefeuille de valeurs mobilières lié aux activités de trésorerie. De plus, la diminution du coût moyen de l'approvisionnement en fonds, provenant principalement des dépôts, a entraîné une baisse des frais d'intérêts. Cette augmentation du revenu net d'intérêts a été atténuée par une baisse de l'encours moyen des prêts à la consommation et sur cartes de crédit liée à la baisse des achats ainsi que par les mesures de prévention et d'allègement et la baisse des taux d'intérêt sur certaines cartes de crédit instaurée pour soutenir les membres et clients durant la pandémie de COVID-19.

- **Marge nette d'intérêt de 2,39 %** pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, exprimée en pourcentage de l'actif moyen portant intérêt, en baisse de 13 points de base par rapport à la période correspondante de 2019, en raison principalement de la hausse importante des valeurs mobilières et des liquidités ainsi que de la baisse des taux d'intérêt.

Les primes nettes ont augmenté de 208 M$, ou de 8,9 %, par rapport au troisième trimestre de 2019, pour s'établir à 2 534 M$ au 30 septembre 2020.

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- **Primes nettes d'assurance et de rentes de 1 167 M$,** en hausse de 52 M$, ou de 4,7 %, en raison de la hausse des primes provenant essentiellement des rentes collectives.

Secteur Assurance de dommages

- **Primes nettes de 1 436 M$,** en hausse de 157 M$, ou de 12,3 %, en raison des éléments suivants :
 - Croissance de la prime moyenne.
 - Fin de la cession des primes sur les nouvelles affaires et renouvellements survenus après la date d'acquisition dans le cadre du traité de réassurance signé à l'acquisition des activités canadiennes de la State Farm Mutual Automobile Insurance Company (State Farm).

Les autres revenus d'exploitation se sont élevés à 656 M$, en baisse de 40 M$, ou de 5,7 %, par rapport au troisième trimestre de 2019, en raison des éléments suivants :

- Diminution des revenus à la suite de la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico.
- Baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- Diminution des revenus liés aux frais de service sur les dépôts et les paiements en lien avec les mesures d'allègement octroyées aux membres.
- En contrepartie, augmentation moins importante qu'au troisième trimestre de 2019 de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm découlant de l'évolution favorable des sinistres repris.

Revenus de placement

Les revenus de placement ont totalisé 173 M$, en baisse de 419 M$ par rapport au troisième trimestre de 2019, essentiellement attribuable aux éléments suivants :

- Baisse provenant principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs.
 - Variation majoritairement attribuable aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations découlant principalement de la variation des taux d'intérêt jumelée aux écarts de crédit liés, en partie, à la situation de la pandémie de COVID-19.
 - Baisse compensée en grande partie par la variation des provisions techniques entraînant une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance.
- Fluctuation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés due notamment à la volatilité des marchés financiers.

Cette diminution a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :

- Augmentation des revenus de négociation compte tenu du taux d'activité plus élevé en lien avec la volatilité des marchés financiers.
- Gains sur disposition de titres supérieurs à ceux de 2019.

Revenu total

Le revenu total a atteint 4 813 M$, en baisse de 173 M$, ou de 3,5 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2019.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est élevée à 99 M$, en baisse de 55 M$, par rapport à la même période en 2019 en raison principalement de la migration des expositions vers des cotes de risque plus élevées dans le portefeuille de prêts aux particuliers pour les cartes de crédit au troisième trimestre de 2019.

Le Mouvement Desjardins a continué en 2020 de présenter un portefeuille de prêts de qualité.

- Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit de 0,19 % pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à 0,31 % pour la période correspondante de 2019. La migration des expositions vers des cotes de risque plus élevées dans le portefeuille de prêts aux particuliers pour les cartes de crédit au troisième trimestre de 2019 explique la baisse de cet indicateur pour le troisième trimestre de 2020.
- Ratio des prêts dépréciés bruts exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts de 0,64 %, comparativement à 0,60 %, au 30 septembre 2019.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 1 753 M$, en baisse de 505 M$, ou de 22,4 %, par rapport au trimestre correspondant de 2019.

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- **Charge de sinistres de 885 M$,** en baisse de 446 M$, ou de 33,5 %. Cette variation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Diminution de 458 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés.
 - En contrepartie, augmentation des provisions pour participations et ristournes essentiellement liée à la baisse des demandes de réclamations en assurance collective en lien avec la pandémie de COVID-19.

Secteur Assurance de dommages

- **Charge de sinistres de 880 M$,** en baisse de 45 M$, ou de 4,9 %. Cette diminution provient des éléments suivants :
 - Ratio des sinistres de 60,3 % alors qu'il était de 72,2 % pour la période correspondante de 2019.
 - Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période correspondante en 2019, soit 64,8 % comparativement à 78,6 %, essentiellement attribuable à une sinistralité moins importante en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19.

 Cette baisse du ratio a été contrebalancée en partie par les éléments suivants :
 - Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs supérieur à celui du trimestre comparatif de 2019, soit 1,3 % comparativement à 0,2 %. Le troisième trimestre de 2020 a été marqué par un événement majeur soit une tempête de grêle en Alberta alors que le trimestre correspondant de 2019 a été marqué par un événement majeur de moindre envergure.
 - Ratio de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures moins important qu'au trimestre comparatif de 2019, (5,8 %) comparativement à (6,6 %).

 Cette diminution de la charge de sinistres a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Croissance des affaires amenant une augmentation de la charge de sinistres.
 - Hausse attribuable à l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.
 - Incidence défavorable de la baisse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la provision pour sinistres supérieure à celle constatée à la période comparative de 2019.

Frais autres que d'intérêts et indice de productivité

- **Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 985 M$,** en hausse de 136 M$, ou de 7,4 %, comparativement au troisième trimestre de 2019, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Hausse des salaires liée à la croissance des activités et à l'indexation.
 - Effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm et croissance des affaires amenant une augmentation des frais pour le secteur Assurance de dommages.
 - Hausse des dépenses liées à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins et visant notamment l'amélioration des systèmes et des processus ainsi que la création de plateformes technologiques innovatrices liées principalement à la transformation numérique et à la sécurité de l'information.

 Cette augmentation a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Diminution des dépenses à la suite de la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico.
 - Contraction de certains coûts liés au contexte de la pandémie de COVID-19.

- **Indice de productivité à 64,9 % pour le troisième trimestre de 2020,** comparativement à 67,8 % pour la période correspondante de 2019.

Impôts

- **Charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux membres de 247 M$,** en hausse de 92 M$ par rapport au troisième trimestre de 2019.
 - Taux d'imposition effectif de 25,3 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, en hausse par rapport à celui de 21,4 % pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation est principalement expliquée par le recouvrement d'impôts moins élevé au troisième trimestre de 2020 liés à la rémunération sur les parts de capital F.

COMPARAISON DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2020 ET DE 2019

Excédents

Pour les neuf premiers mois terminés le 30 septembre 2020, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 1 543 M$, en baisse de 120 M$, ou de 7,2 %, par rapport à ceux de la même période en 2019. Les incidences financières de la pandémie de COVID-19 ont affecté les résultats. Ces incidences incluent la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit de 442 M$ découlant principalement de la détérioration importante des perspectives économiques et l'augmentation des coûts liés à l'assurance voyage de 49 M$. La bonne performance du réseau des caisses, de Valeurs mobilières Desjardins inc., ainsi que celle du secteur Assurance de dommages ont permis d'atténuer la baisse des excédents. Les remises de primes de 155 M$ accordées à plus de 2,1 millions d'assurés auto comme mesure d'allègement ont été compensées par des sinistres de l'exercice en cours moins importants en assurance automobile en raison des changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au cours des neuf premiers mois de 2020 notamment en maintenant le niveau de la provision pour ristournes à un montant comparable à 2019 malgré les incidences financières de la pandémie sur les résultats financiers du Mouvement.

- Montant total retourné aux membres et à la collectivité de 314 M$, comparativement à 323 M$ pour la période correspondante de 2019.
 - Provision pour ristournes de 237 M$ pour les neuf premiers mois de 2020, soit le même montant qu'à la période correspondante de 2019.
 - Remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 44 M$, comparativement à 55 M$ pour la même période l'an dernier.
 - Montants versés par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins de 33 M$, comparativement à 31 M$ pour la période correspondante de 2019.
- Engagements de 22 M$ pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement qui vise notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques pour les neuf premiers mois de 2020.

Contribution des secteurs d'activité aux excédents :

- Particuliers et Entreprises : **apport de 1 018 M$,** en baisse de 209 M$, ou de 17,0 %, par rapport à celui réalisé à la même période en 2019.
 - Hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit découlant principalement de la détérioration importante des perspectives économiques et de la hausse des probabilités de défaut à la suite de la pandémie de COVID-19.
 - Baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

 Cette baisse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Bonne performance du réseau des caisses, liée notamment à la hausse du revenu net d'intérêt.
 - Hausse des revenus de négociation compte tenu du taux d'activité plus élevé en lien avec la volatilité des marchés financiers.
 - Croissance des revenus de nouvelles émissions liés aux marchés des capitaux.
- Gestion de patrimoine et Assurance de personnes : **apport de 360 M$,** en baisse de 52 M$, ou de 12,6 %, principalement attribuable aux éléments suivants liés, en partie, à la pandémie de COVID-19 :
 - À la suite de l'annonce de mesures de restriction de voyage du gouvernement canadien, augmentation des volumes actuels et attendus des demandes de réclamations liées à des annulations de voyage, engendrant une hausse des coûts liés à l'assurance voyage de 49 M$.
 - Incidence des marchés affectant défavorablement les fonds de placement garanti.
 - En contrepartie, gains sur disposition de titres et de placements immobiliers supérieurs à 2019.
- Assurance de dommages : **apport de 244 M$,** en hausse de 168 M$ par rapport aux neuf premiers mois de 2019.
 - Hausse des primes nettes, atténuée par les remises de primes en assurance automobile de 155 M$ accordées aux membres et clients comme mesure d'allègement afin d'appuyer ceux-ci durant la période de pandémie.
 - Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période correspondante en 2019 principalement en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19.

 Cette hausse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Augmentation des frais autre que d'intérêts en raison de la croissance des affaires.
 - Baisse des revenus de placement, excluant la variation de la juste valeur des obligations appariées.

- **Rendement des capitaux propres de 7,2 %,** par rapport à 8,6 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, en raison principalement de la baisse des excédents, comme expliqué précédemment.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 13 561 M$, en hausse de 628 M$, ou de 4,9 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2019.

Le revenu net d'intérêts correspond à la différence entre les revenus d'intérêts gagnés sur des éléments d'actif, comme des prêts et des valeurs mobilières, et les frais d'intérêts liés à des éléments de passif tels que des dépôts et des obligations subordonnées. Il est sensible aux variations des taux d'intérêt, aux stratégies d'approvisionnement en fonds et d'appariement de ces derniers ainsi qu'à la composition des instruments financiers portant ou non intérêt.

- **Revenu net d'intérêts de 4 156 M$,** en hausse de 221 M$, ou de 5,6 %, découlant principalement de la croissance de l'encours moyen des prêts, notamment des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux moyennes et grandes entreprises, ainsi que de la hausse du revenu d'intérêts provenant du portefeuille de valeurs mobilières lié aux activités de trésorerie. De plus, la diminution du coût moyen de l'approvisionnement en fonds, provenant principalement des dépôts, a entraîné une baisse des frais d'intérêts. Cette augmentation du revenu net d'intérêts a été atténuée par une baisse de l'encours moyen des prêts à la consommation et sur cartes de crédit liée à la baisse des achats ainsi que par les mesures de prévention et d'allègement et la baisse des taux d'intérêt sur certaines cartes de crédit instaurée pour soutenir les membres et clients durant la pandémie de COVID-19.

- **Marge nette d'intérêt de 2,30 %** pour les neuf premiers mois terminés le 30 septembre 2020, exprimée en pourcentage de l'actif moyen portant intérêt, en baisse de 14 points de base par rapport à la période correspondante de 2019, en raison principalement de la hausse importante des valeurs mobilières et des liquidités ainsi que de la baisse des taux d'intérêt.

Les primes nettes ont augmenté de 409 M$, ou de 5,9 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2019, pour s'établir à 7 294 M$ au 30 septembre 2020.

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- **Primes nettes d'assurance et de rentes de 3 471 M$,** en hausse de 74 M$, ou de 2,2 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Hausse de 62 M$ provenant principalement des rentes collectives, 6 M$ de l'assurance individuelle et 6 M$ de l'assurance collective.

Secteur Assurance de dommages

- **Primes nettes de 4 028 M$,** en hausse de 343 M$, ou de 9,3 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :
 - Croissance de la prime moyenne découlant des hausses tarifaires constatées au cours des douze derniers mois, lesquelles reflétaient la tendance du marché canadien de l'assurance de dommages.
 - Fin de la cession des primes sur les nouvelles affaires et renouvellements survenus après la date d'acquisition dans le cadre du traité de réassurance signé à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.
 - En contrepartie, remises de primes en assurance automobile de 155 M$ accordées aux membres et clients comme mesure d'allègement afin d'appuyer ceux-ci durant la période de pandémie.

Les autres revenus d'exploitation se sont élevés à 2 111 M$, soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2019, en raison principalement des éléments suivants :
- Augmentation moins importante qu'aux neuf premiers mois de 2019 de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm découlant de l'évolution favorable des sinistres repris.
- Hausse des revenus liée aux actifs sous gestion.
- Croissance des revenus de nouvelles émissions liés aux marchés des capitaux.
- Hausse des revenus provenant des activités de courtage en valeurs mobilières.

Cette augmentation a été contrebalancée par les éléments suivants :
- Diminution des revenus à la suite de la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico.
- Baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- Diminution des revenus liés aux frais de service sur les dépôts et les paiements en lien avec les mesures d'allègement octroyées aux membres.

Revenus de placement

Les revenus de placement ont totalisé 2 569 M$, en baisse de 430 M$, ou de 14,3 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2019, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
- Baisse provenant principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs.
 - Variation majoritairement attribuable aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations découlant principalement de la variation des taux d'intérêt jumelée aux écarts de crédit liés, en partie, à la situation de la pandémie de COVID-19.
 - Baisse compensée en partie par la variation des provisions techniques entraînant une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance.
- Fluctuation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés due notamment à la volatilité des marchés financiers et des écarts de crédit au cours des neuf premiers mois de 2020 liée à la pandémie de COVID-19.

Cette diminution a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
- Gains sur disposition de titres et de placements immobiliers supérieurs à ceux de 2019.
- Variation positive de la juste valeur des obligations appariées du secteur Assurance de dommages supérieure à celle constatée à la période comparative de 2019, expliquée principalement par une baisse des taux d'intérêt sur le marché durant les neuf premiers mois de 2020 supérieure à celle enregistrée à la période correspondante de 2019. Rappelons que cette augmentation de la valeur des obligations a été compensée, en partie, par une hausse de la charge de sinistres en raison d'une stratégie d'appariement.
- Augmentation des revenus de négociation compte tenu du taux d'activité plus élevé en lien avec la volatilité des marchés financiers.

Revenu total

Le revenu total a atteint 16 130 M$, en hausse de 198 M$, ou de 1,2 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2019.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est élevée à 694 M$, en hausse de 442 M$, par rapport aux neuf premiers mois de 2019. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
- La détérioration importante des perspectives économiques à la suite de la pandémie de COVID-19, telles que la hausse du taux de chômage et la baisse du PIB, ainsi que la hausse des probabilités de défaut ont engendré une augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues. Pour plus de renseignements sur la méthodologie et les hypothèses utilisées pour l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.
- Migration défavorable des cotes de certains emprunteurs du portefeuille de prêts aux entreprises, à la suite de la pandémie de COVID-19.
- Au deuxième trimestre de 2019, un raffinement de la méthodologie d'évaluation de paramètres de risque des prêts non dépréciés lié à la durée de vie des expositions rotatives telles que les cartes de crédit et les marges de crédit avait eu une incidence favorable.
- En contrepartie, migration des expositions vers des cotes de risque plus élevées dans le portefeuille de prêts aux particuliers pour les cartes de crédit au troisième trimestre de 2019.

Le Mouvement Desjardins a continué en 2020 de présenter un portefeuille de prêts de qualité.
- Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit de 0,45 % pour les neuf premiers mois de 2020, en hausse par rapport à celui de 0,17 % pour la période correspondante de 2019. L'ajustement significatif de la provision liée à la pandémie tel qu'expliqué précédemment a eu un important effet à la hausse sur cet indicateur.
- Ratio des prêts dépréciés bruts exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts de 0,64 %, comparativement à 0,60 % au 30 septembre 2019.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 7 451 M$, en baisse de 286 M$, ou de 3,7 %, par rapport à la période correspondante de 2019.

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- **Charge de sinistres de 4 516 M$,** en baisse de 393 M$, ou de 8,0 %. Cette variation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Diminution de 472 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés.

 Cette baisse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Augmentation des provisions pour participations et ristournes essentiellement liée à la baisse des demandes de réclamations en assurance collective en lien avec la pandémie de COVID-19.
 - Hausse des prestations essentiellement liée à l'augmentation des demandes de réclamations en assurance voyage en lien avec la pandémie de COVID-19, compensée par la diminution des prestations pour la majorité des autres garanties.

Secteur Assurance de dommages

- **Charge de sinistres de 2 948 M$,** en hausse de 117 M$, ou de 4,1 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :
 - Croissance des affaires amenant une augmentation de la charge de sinistres.
 - Incidence défavorable de la baisse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la provision pour sinistres supérieure à celle constatée à la période comparative de 2019. Rappelons que cette augmentation de la charge de sinistres est compensée, en partie, par une hausse des obligations appariées.
 - Effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.
 - Ratio des sinistres de 66,9 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, alors qu'il était de 73,8 % pour la période correspondante en 2019, cette baisse du ratio a contribué à atténuer la hausse de la charge de sinistres.
 - Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période correspondante de 2019, soit 69,6 %, comparativement à 81,2 %, attribuable à une sinistralité moins importante en assurance automobile, en lien avec la pandémie de COVID-19 comme mentionné précédemment.

 Cette baisse du ratio a été contrebalancée en partie par les éléments suivants :
 - Ratio de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures moins important qu'aux neuf premiers mois de 2019, soit (5,7 %) comparativement à (9,0 %).
 - Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs supérieur à celui de la période comparative de 2019, soit 3,0 %, comparativement à 1,6 %. Les neuf premiers mois de 2020 ont été marqués par une catastrophe et un événement majeur alors que la période correspondante a été marquée par neuf événements majeurs de moindre envergure.

Frais autres que d'intérêts et indice de productivité

- Les frais autres que d'intérêts ont atteint 5 987 M$, en hausse de 166 M$, ou de 2,9 %, comparativement aux neuf premiers mois de 2019, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Hausse des salaires liée à la croissance des activités et à l'indexation.
 - Croissance des affaires amenant une augmentation des frais et effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm pour le secteur Assurance de dommages.
 - Hausse des dépenses liées à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins et visant notamment l'amélioration des systèmes et des processus ainsi que la création de plateformes technologiques innovatrices liées principalement à la transformation numérique et à la sécurité de l'information.
 - Diminution, au premier trimestre de 2019, des provisions relatives au portefeuille de placement.

 Cette augmentation a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Diminution des dépenses à la suite de la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico.
 - Contraction de certains coûts liés au contexte de la pandémie de COVID-19.
 - Au deuxième trimestre de 2019, des charges de 70 M$ pour couvrir les coûts engagés et la constitution d'une provision liée à la mise en place de la Protection Desjardins avaient été comptabilisées.

- **Indice de productivité à 69,0 % pour les neuf premiers mois de 2020,** comparativement à 71,0 % pour la période correspondante de 2019.

Impôts

- **Charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux membres de 455 M$,** en baisse de 4 M$ par rapport à la période correspondante de 2019.
 - Taux d'imposition effectif de 22,8 % pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à 21,6 % pour la même période l'an dernier.

RÉSULTATS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs. Au cours du premier trimestre de 2020, certains changements ont été apportés aux secteurs d'activité afin de refléter les décisions de la direction sur la façon dont chaque secteur est géré tel que mentionné dans les secteurs d'activité concernés.

Les transactions entre ces secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité, portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, la description de l'industrie à laquelle ils sont associés, leurs stratégies et leurs priorités pour 2020, sont fournis aux pages 31 à 43 du rapport de gestion annuel 2019.

Secteur d'activité Particuliers et Entreprises

Le secteur Particuliers et Entreprises est au centre des activités du Mouvement. À la faveur d'une offre intégrée et complète pour répondre aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives, le Mouvement Desjardins est un leader dans les services financiers au Québec et occupe une place sur l'échiquier des services financiers en Ontario.

Cette offre répond notamment aux besoins en matière de gestion financière au quotidien, d'épargne, de paiement, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement, de transfert d'entreprises et de conseils et, par l'intermédiaire de son réseau de distribution, de produits d'assurance de personnes et de dommages.

De plus, les membres et clients peuvent compter sur l'accompagnement de la plus importante force-conseil au Québec, constituée de professionnels dévoués et présents à toutes les étapes de leur cycle de vie ou de leur parcours entrepreneurial.

Pour répondre aux attentes en constante évolution de ses membres et clients, le Mouvement Desjardins offre ses services à travers le réseau des caisses, de leurs centres Desjardins Entreprises et des centres Service Signature, ainsi que par l'intermédiaire de réseaux complémentaires et d'équipes spécialisées, par téléphone et Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques.

Les activités de Valeurs mobilières Desjardins inc. et de Gestion Placements Desjardins inc., telles que les activités de courtage en valeurs mobilières et de gestion privée, auparavant présentées dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, se retrouvent dorénavant entièrement dans le secteur Particuliers et Entreprises depuis le premier trimestre de 2020, tandis que les activités de Fiducie Desjardins inc., telles que les activités de garde de valeurs et fiduciaires, auparavant présentées dans le secteur Particuliers et Entreprises, se retrouvent dorénavant entièrement dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes depuis le premier trimestre de 2020. Les données de 2019 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à ces changements.

Le 31 décembre 2019, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Fédération, a complété la cession à Global Payments de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement Desjardins sous la marque Monetico, et a finalisé la mise en place, en date du 1er janvier 2020, de l'entente de partenariat à long terme avec Global Payments, entreprise exerçant ses activités dans le secteur du paiement électronique. Aussi, tel qu'il a été annoncé le 31 octobre 2019, le Mouvement Desjardins met fin progressivement aux activités liées au financement Accord D chez le commerçant depuis le 1er mai 2020.

Particuliers et Entreprises – résultats sectoriels

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019[1]	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019[1]
Revenu net d'intérêts	**1 254 $**	1 195 $	1 273 $	**3 688 $**	3 591 $
Autres revenus d'exploitation[2]	**555**	543	609	**1 741**	1 844
Revenus d'exploitation[2]	**1 809**	1 738	1 882	**5 429**	5 435
Revenus (pertes) de placement[2]	**93**	133	(3)	**205**	57
Revenu total	**1 902**	1 871	1 879	**5 634**	5 492
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**90**	262	154	**671**	251
Frais autres que d'intérêts	**1 173**	1 163	1 152	**3 595**	3 584
Impôts sur les excédents	**171**	109	152	**350**	430
Excédents avant ristournes aux membres	**468**	337	421	**1 018**	1 227
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	**60**	59	60	**175**	175
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**408 $**	278 $	361 $	**843 $**	1 052 $
Indicateurs					
Prêts et acceptations bruts moyens[2]	**204 425 $**	203 274 $	193 714 $	**202 651 $**	190 340 $
Dépôts moyens[2]	**185 646**	185 482	160 434	**175 541**	155 419
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit[2]	**0,18 %**	0,52 %	0,32 %	**0,44 %**	0,18 %
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts[2]	**0,65**	0,64	0,61	**0,65**	0,61

[1] Les données ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
[2] Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

COMPARAISON DES TROISIÈMES TRIMESTRES DE 2020 ET DE 2019 – PARTICULIERS ET ENTREPRISES

- **Excédents avant ristournes aux membres de 468 M$,** en hausse de 47 M$ ou de 11,2 %. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit en raison de la migration des expositions vers des cotes de risque plus élevées au troisième trimestre de 2019.
 - Bonne performance du réseau des caisses ainsi que celle de Valeurs mobilières Desjardins inc.

 Cette hausse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
 - Diminution des revenus liés aux frais de service sur les dépôts et les paiements en lien avec les mesures d'allègement octroyées aux membres.

- **Revenus d'exploitation de 1 809 M$,** en baisse de 73 M$, ou de 3,9 %.
 - Baisse du revenu net d'intérêts de 19 M$ découlant principalement de la diminution de l'encours moyen des prêts à la consommation et sur cartes de crédit liée à la baisse des achats ainsi que des mesures de prévention et d'allègement et de la baisse des taux d'intérêt sur certaines cartes de crédit instaurée pour soutenir les membres et clients durant la pandémie de COVID-19. Cette diminution a été en partie contrebalancée par la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels.
 - Autres revenus d'exploitation de 555 M$, en baisse de 54 M$, ou de 8,9 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Diminution des revenus à la suite de la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico.
 - Baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
 - Diminution des revenus liés aux frais de service sur les dépôts et les paiements en lien avec les mesures d'allègement octroyées aux membres.

- **Revenus de placement de 93 M$,** en hausse de 96 M$ en raison essentiellement des éléments suivants :
 - Augmentation des revenus de négociation compte tenu du taux d'activité plus élevé en lien avec la volatilité des marchés financiers.
 - Fluctuation favorable des activités liées aux instruments financiers dérivés.
 - Hausse des gains sur la disposition de titres.

- **Revenu total de 1 902 M$,** en hausse de 23 M$, ou de 1,2 %.

- **Dotation à la provision pour pertes de crédit de 90 M$,** en baisse de 64 M$, comparativement à la même période en 2019, en raison principalement de la migration des expositions vers des cotes de risque plus élevées dans le portefeuille de prêts aux particuliers pour les cartes de crédit au troisième trimestre de 2019.

- **Frais autres que d'intérêts de 1 173 M$,** en hausse de 21 M$, ou de 1,8 %, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Progression des affaires, notamment celles des activités qui visent le rehaussement de l'offre de service aux membres des caisses et aux clients, entre autres celles liées aux services AccèsD, au centre d'affaires en ligne et au centre de services partagés.

 Cette augmentation a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Diminution des dépenses à la suite de la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico.
 - Contraction de certains coûts liés au contexte de la pandémie de COVID-19.

COMPARAISON DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2020 ET DE 2019 – PARTICULIERS ET ENTREPRISES

- **Excédents avant ristournes aux membres de 1 018 M$,** en baisse de 209 M$, ou de 17,0 %. Cette diminution est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit découlant principalement de la détérioration importante des perspectives économiques et de la hausse des probabilités de défaut à la suite de la pandémie de COVID-19.
 - Baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

 Cette baisse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Bonne performance du réseau des caisses, liée notamment à la hausse du revenu net d'intérêt.
 - Hausse des revenus de négociation compte tenu du taux d'activité plus élevé en lien avec la volatilité des marchés financiers.
 - Croissance des revenus de nouvelles émissions liés aux marchés des capitaux.

- **Revenus d'exploitation de 5 429 M$,** en baisse de 6 M$, ou de 0,1 %.
 - Hausse du revenu net d'intérêts de 97 M$ découlant principalement de la croissance de l'encours moyen des prêts, notamment des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que des prêts aux moyennes et grandes entreprises. Cette augmentation a été atténuée par une baisse de l'encours moyen des prêts à la consommation et sur cartes de crédit liée à la baisse des achats ainsi que par les mesures de prévention et d'allègement et la baisse des taux d'intérêt sur certaines cartes de crédit instaurée pour soutenir les membres et clients durant la pandémie de COVID-19.
 - Autres revenus d'exploitation de 1 741 M$, en baisse de 103 M$, ou de 5,6 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Diminution des revenus à la suite de la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico.
 - Baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
 - Diminution des revenus liés aux frais de service sur les dépôts et les paiements en lien avec les mesures d'allègement octroyées aux membres.

 Cette baisse a été en partie contrebalancée par les éléments suivants :
 - Croissance des revenus de nouvelles émissions liés aux marchés des capitaux.
 - Hausse des revenus provenant des activités de courtage en valeurs mobilières.

- **Revenus de placement de 205 M$,** en hausse de 148 M$ en raison essentiellement des éléments suivants :
 - Augmentation des revenus de négociation compte tenu du taux d'activité plus élevé en lien avec la volatilité des marchés financiers.
 - Hausse des gains sur la disposition de titres.
 - Fluctuation favorable des activités liées aux instruments financiers dérivés.

- **Revenu total de 5 634 M$,** en hausse de 142 M$, ou de 2,6 %.

- **Dotation à la provision pour pertes de crédit de 671 M$,** en hausse de 420 M$ par rapport à la même période en 2019. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - La détérioration importante des perspectives économiques à la suite de la pandémie de COVID-19, telles que la hausse du taux de chômage et la baisse du PIB, ainsi que la hausse des probabilités de défaut ont engendré une augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues. Pour plus de renseignements sur la méthodologie et les hypothèses utilisées pour l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.
 - Migration défavorable des cotes de certains emprunteurs du portefeuille de prêts aux entreprises, à la suite de la pandémie de COVID-19.
 - Au deuxième trimestre de 2019, un raffinement de la méthodologie d'évaluation de paramètres de risque des prêts non dépréciés lié à la durée de vie des expositions rotatives telles que les cartes de crédit et les marges de crédit avait eu une incidence favorable.
 - En contrepartie, migration des expositions vers des cotes de risque plus élevées dans le portefeuille de prêts aux particuliers pour les cartes de crédit au troisième trimestre de 2019.

- **Frais autres que d'intérêts de 3 595 M$,** en hausse de 11 M$, ou de 0,3 %, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Progression des affaires, notamment celles des activités qui visent le rehaussement de l'offre de service aux membres des caisses et aux clients, entre autres celles liées aux services AccèsD, au centre d'affaires en ligne et au centre de services partagés.

 Cette augmentation a été, en partie, contrebalancée par les éléments suivants :
 - Diminution des dépenses à la suite de la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico.
 - Contraction de certains coûts liés au contexte de la pandémie de COVID-19.

Secteur d'activité Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes regroupe différentes catégories d'offres de service visant à enrichir le patrimoine des membres et clients du Mouvement Desjardins et à les aider à protéger leur sécurité financière. Ces offres sont destinées aux personnes ou aux entreprises, tandis que les régimes collectifs d'assurance ou d'épargne répondent aux besoins des employés par l'entremise de leur entreprise, ou aux personnes faisant partie de tout autre groupe.

Ce secteur conçoit plusieurs gammes de protections d'assurance de personnes (vie et santé) et de produits en épargne et placements. Outre ses propres produits et services, il distribue des produits externes en épargne et placements ainsi que des produits en valeurs mobilières et en gestion privée. Ce secteur comprend également la gestion d'actifs pour la clientèle institutionnelle.

La diversité et l'étendue pancanadienne de ses réseaux de distribution comptent parmi les grandes forces du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Ces réseaux incluent principalement des :

- employés du réseau des caisses et des centres Desjardins Entreprises;
- conseillers en sécurité financière attitrés aux membres des caisses;
- conseillers en placement et gestionnaires privés;
- agents exclusifs et partenaires indépendants;
- firmes d'actuaires-conseils et représentants en régimes collectifs.

Pour répondre aux besoins selon les préférences des membres et clients, certaines gammes de produits sont également offertes en direct par des centres de contact avec la clientèle, en ligne ou au moyen d'applications pour appareils mobiles. Les services en ligne sont en constante évolution pour bien répondre aux besoins changeants de la clientèle.

Les activités de Valeurs mobilières Desjardins inc. et de Gestion Placements Desjardins inc., telles que les activités de courtage en valeurs mobilières et de gestion privée, auparavant présentées dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, se retrouvent dorénavant entièrement dans le secteur Particuliers et Entreprises depuis le premier trimestre de 2020, tandis que les activités de Fiducie Desjardins inc., telles que les activités de garde de valeurs et fiduciaires, auparavant présentées dans le secteur Particuliers et Entreprises, se retrouvent dorénavant entièrement dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes depuis le premier trimestre de 2020. Les données de 2019 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à ces changements.

Gestion de patrimoine et Assurance de personnes – résultats sectoriels

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019[1]	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019[1]
Revenu net d'intérêts	**1 $**	3 $	2 $	**7 $**	8 $
Primes nettes	**1 167**	1 087	1 115	**3 471**	3 397
Autres revenus d'exploitation[2]	**324**	317	320	**962**	943
Revenus d'exploitation[2]	**1 492**	1 407	1 437	**4 440**	4 348
Revenus de placement[2]	**89**	2 041	532	**2 087**	2 593
Revenu total	**1 581**	3 448	1 969	**6 527**	6 941
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	**(1)**	1	1	**2**	1
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**885**	2 590	1 331	**4 516**	4 909
Frais autres que d'intérêts	**518**	519	515	**1 561**	1 524
Impôts sur les excédents	**39**	77	22	**88**	95
Excédents nets de la période	**140 $**	261 $	100 $	**360 $**	412 $
Indicateurs					
Ventes nettes d'épargne	**897 $**	679 $	1 076 $	**3 475 $**	4 684 $
Ventes d'assurance	**103**	81	82	**306**	374
Primes d'assurance collective	**812**	799	810	**2 443**	2 437
Primes d'assurance individuelle	**221**	220	222	**663**	657
Primes de rentes	**134**	68	83	**365**	303
Encaissements liés aux fonds distincts	**538**	448	532	**1 751**	2 940

(1) Les données ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
(2) Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

COMPARAISON DES TROISIÈMES TRIMESTRES DE 2020 ET DE 2019 – GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

- **Excédents nets de 140 M$,** en hausse de 40 M$, ou de 40,0 %, par rapport au troisième trimestre de 2019 principalement attribuable aux éléments suivants :
 - Incidence des marchés affectant favorablement les fonds de placement garanti.
 - En lien avec la pandémie de COVID-19, révision des provisions en assurance voyage constatées au cours du premier trimestre, en fonction des volumes actuels et attendus de demandes de réclamations.

- **Revenus d'exploitation de 1 492 M$,** en hausse de 55 M$, ou de 3,8 %.

- **Primes nettes de 1 167 M$,** en hausse de 52 M$, ou de 4,7 %, en raison de la hausse des primes provenant essentiellement des rentes collectives.

- **Autres revenus d'exploitation de 324 M$,** soit un montant comparable à celui du trimestre comparatif.

- **Revenus de placement de 89 M$,** en baisse de 443 M$, en raison principalement des éléments suivants :
 - Baisse provenant principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs.
 - Variation majoritairement attribuable aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations découlant principalement de la variation des taux d'intérêt jumelée aux écarts de crédit liés, en partie, à la situation de la pandémie de COVID-19.
 - Baisse compensée en grande partie par la variation des provisions techniques entraînant une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance.

- **Revenu total de 1 581 M$,** en baisse de 388 M$, ou de 19,7 %.

- **Charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance de 885 M$,** en baisse de 446 M$, ou de 33,5 %. Cette variation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Diminution de 458 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés.
 - En contrepartie, augmentation des provisions pour participations et ristournes essentiellement liée à la baisse des demandes de réclamations en assurance collective en lien avec la pandémie de COVID-19.

- **Frais autres que d'intérêts de 518 M$,** soit un montant comparable à celui du trimestre comparatif.

COMPARAISON DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2020 ET DE 2019 – GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

- **Excédents nets de 360 M$,** en baisse de 52 M$, ou de 12,6 %, principalement attribuable aux éléments suivants liés, en partie, à la pandémie de COVID-19 :
 - À la suite de l'annonce de mesures de restriction de voyage du gouvernement canadien, augmentation des volumes actuels et attendus des demandes de réclamations liées à des annulations de voyage, engendrant une hausse des coûts liés à l'assurance voyage de 49 M$.
 - Incidence des marchés affectant défavorablement les fonds de placement garanti.
 - En contrepartie, gains sur disposition de titres et de placements immobiliers supérieurs à 2019.

- **Revenus d'exploitation de 4 440 M$,** en hausse de 92 M$, ou de 2,1 %.

- **Primes nettes de 3 471 M$,** en hausse 74 M$, ou de 2,2 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Hausse de 62 M$ provenant principalement des rentes collectives, 6 M$ de l'assurance individuelle et 6 M$ de l'assurance collective.

- **Autres revenus d'exploitation de 962 M$,** en hausse de 19 M$, ou de 2,0 %, provenant principalement de la hausse de revenus liée aux actifs sous gestion.

- **Revenus de placement de 2 087 M$,** en baisse de 506 M$, ou de 19,5 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Baisse provenant principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs.
 - Variation majoritairement attribuable aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations découlant principalement de la variation des taux d'intérêt jumelée aux écarts de crédit liés, en partie, à la situation de la pandémie de COVID-19.
 - Baisse compensée en partie par la variation des provisions techniques entraînant une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance.
 - Atténuée par des gains sur disposition de titres et de placements immobiliers supérieurs à 2019.

- **Revenu total de 6 527 M$,** en baisse de 414 M$, ou de 6,0 %.

- **Charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance de 4 516 M$,** en baisse de 393 M$, ou de 8,0 %. Cette variation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Diminution de 472 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés.

 Cette baisse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Augmentation des provisions pour participations et ristournes essentiellement liée à la baisse des demandes de réclamations en assurance collective en lien avec la pandémie de COVID-19.
 - Hausse des prestations essentiellement liée à l'augmentation des demandes de réclamations en assurance voyage en lien avec la pandémie de COVID-19, compensée par la diminution des prestations pour la majorité des autres garanties.

- **Frais autres que d'intérêts de 1 561 M$,** en hausse de 37 M$, ou de 2,4 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Diminution, au premier trimestre de 2019, des provisions relatives au portefeuille de placement.
 - Hausse des charges liée aux actifs sous gestion.

Secteur d'activité Assurance de dommages

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. et de ses filiales et propose partout au Canada une gamme de produits d'assurance automobile et de biens aux particuliers ainsi que des produits d'assurance aux entreprises. Ses produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins du Québec, dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises et par un réseau d'agents exclusifs, dont près de 500 agences en Ontario, en Alberta et au Nouveau-Brunswick. Ceux-ci distribuent de l'assurance de dommages ainsi que plusieurs autres produits financiers, par Internet et au moyen d'applications pour appareils mobiles.

Desjardins Groupe d'assurances générales inc., qui compte plus de trois millions de clients, commercialise ses produits à l'échelle canadienne auprès du marché des particuliers et des entreprises sous la marque Desjardins Assurances, et auprès du marché des groupes, comme les membres d'associations professionnelles et de syndicats et le personnel d'employeurs, sous la marque La Personnelle. Le Mouvement a achevé l'intégration des activités canadiennes de State Farm et offre dorénavant ses produits sous la marque Desjardins Assurances par l'entremise du réseau d'agents exclusifs.

Assurance de dommages – résultats sectoriels

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019
Primes nettes	**1 436 $**	1 215 $	1 279 $	**4 028 $**	3 685 $
Autres revenus (pertes) d'exploitation[1]	**(46)**	(7)	(59)	**(82)**	(125)
Revenus d'exploitation[1]	**1 390**	1 208	1 220	**3 946**	3 560
Revenus de placement[1]	**57**	164	47	**335**	273
Revenu total	**1 447**	1 372	1 267	**4 281**	3 833
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**880**	1 026	925	**2 948**	2 831
Frais autres que d'intérêts	**362**	323	299	**1 015**	909
Impôts sur les excédents	**50**	7	9	**74**	17
Excédents nets de la période	**155 $**	16 $	34 $	**244 $**	76 $
dont :					
Part revenant au Groupe	**134 $**	9 $	23 $	**203 $**	50 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**21**	7	11	**41**	26
Indicateurs					
Primes brutes souscrites	**1 634 $**	1 439 $	1 508 $	**4 317 $**	4 220 $
Ratio des sinistres[1]	**60,3 %**	74,7 %	72,2 %	**66,9 %**	73,8 %
Ratio des sinistres pour l'exercice en cours[1]	**64,8**	67,8	78,6	**69,6**	81,2
Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs[1]	**1,3**	8,4	0,2	**3,0**	1,6
Ratio de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures[1]	**(5,8)**	(1,5)	(6,6)	**(5,7)**	(9,0)
Ratio des frais[1]	**22,5**	25,9	23,3	**24,0**	24,8
Ratio combiné[1]	**82,8**	100,6	95,5	**90,9**	98,6

[1] Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

COMPARAISON DES TROISIÈMES TRIMESTRES DE 2020 ET DE 2019 – ASSURANCE DE DOMMAGES

- **Excédents nets de 155 M$,** en hausse de 121 M$ par rapport au troisième trimestre de 2019 attribuable aux éléments suivants :
 - Hausse des primes nettes.
 - Baisse de la charge de sinistres attribuable à une sinistralité moins importante pour l'exercice en cours essentiellement en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19.

- **Revenus d'exploitation de 1 390 M$,** en hausse de 170 M$, ou de 13,9 %.

- **Primes nettes de 1 436 M$,** en hausse de 157 M$, ou de 12,3 %, en raison des éléments suivants :
 - Croissance de la prime moyenne.
 - Fin de la cession des primes sur les nouvelles affaires et renouvellements survenus après la date d'acquisition dans le cadre du traité de réassurance signé à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.

- **Pertes de 46 M$, présentées sous la rubrique Autres revenus (pertes) d'exploitation,** en baisse de 13 M$, essentiellement en raison de l'augmentation moins importante qu'au troisième trimestre de 2019 de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm découlant de l'évolution favorable des sinistres repris.

- **Revenus de placement de 57 M$,** en hausse de 10 M$, ou de 21,3 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :
 - Gains nets sur dispositions de titres à revenu fixe supérieurs à ceux constatés au trimestre comparatif de 2019.
 - Gains nets sur actions ordinaires alors que des pertes nettes avaient été constatées au troisième trimestre de 2019.

- **Revenu total de 1 447 M$,** en hausse de 180 M$, ou de 14,2 %.

- **Charge de sinistres de 880 M$,** en baisse de 45 M$, ou de 4,9 %. Cette diminution provient des éléments suivants :
 - Ratio des sinistres de 60,3 % alors qu'il était de 72,2 % pour la période correspondante de 2019.
 - Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période correspondante en 2019, soit 64,8 % comparativement à 78,6 %, essentiellement attribuable à une sinistralité moins importante en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19.

 Cette baisse du ratio a été contrebalancée en partie par les éléments suivants :
 - Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs supérieur à celui du trimestre comparatif de 2019, soit 1,3 % comparativement à 0,2 %. Le troisième trimestre de 2020 a été marqué par un événement majeur soit une tempête de grêle en Alberta alors que le trimestre correspondant de 2019 a été marqué par un événement majeur de moindre envergure.
 - Ratio de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures moins important qu'au trimestre comparatif de 2019, (5,8 %) comparativement à (6,6 %).

 Cette diminution de la charge de sinistres a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Croissance des affaires amenant une augmentation de la charge de sinistres.
 - Hausse attribuable à l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.
 - Incidence défavorable de la baisse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la provision pour sinistres supérieure à celle constatée à la période comparative de 2019.

- **Frais autres que d'intérêts de 362 M$,** en hausse de 63 M$, ou de 21,1 %. Cette augmentation est attribuable aux éléments suivants :
 - Effet du traité de réassurance, mentionné précédemment, sur les charges couvertes par celui-ci.
 - Croissance des affaires amenant une augmentation des frais.

COMPARAISON DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2020 ET DE 2019 – ASSURANCE DE DOMMAGES

- **Excédents nets de 244 M$,** en hausse de 168 M$ par rapport aux neuf premiers mois de 2019, attribuable aux éléments suivants :
 - Hausse des primes nettes, atténuée par les remises de primes en assurance automobile de 155 M$ accordées aux membres et clients comme mesure d'allègement afin d'appuyer ceux-ci durant la période de pandémie.
 - Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période correspondante en 2019 principalement en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19.

 Cette hausse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Augmentation des frais autre que d'intérêts en raison de la croissance des affaires.
 - Baisse des revenus de placement, excluant la variation de la juste valeur des obligations appariées.

- **Revenus d'exploitation de 3 946 M$,** en hausse de 386 M$, ou de 10,8 %.

- **Primes nettes de 4 028 M$,** en hausse de 343 M$, ou de 9,3 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :
 - Croissance de la prime moyenne découlant des hausses tarifaires constatées au cours des douze derniers mois, lesquelles reflétaient la tendance du marché canadien de l'assurance de dommages.
 - Fin de la cession des primes sur les nouvelles affaires et renouvellements survenus après la date d'acquisition dans le cadre du traité de réassurance signé à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.
 - En contrepartie, remises de primes en assurance automobile de 155 M$ accordées aux membres et clients comme mesure d'allègement afin d'appuyer ceux-ci durant la période de pandémie.

- **Pertes de 82 M$, présentées sous la rubrique Autres revenus (pertes) d'exploitation,** en baisse de 43 M$, en raison de l'augmentation moins importante qu'aux neuf premiers mois de 2019 de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm découlant de l'évolution favorable des sinistres repris.

- **Revenus de placement de 335 M$,** en hausse de 62 M$, ou de 22,7 %. Cette augmentation provient essentiellement des éléments suivants :
 - Variation positive de la juste valeur des obligations appariées supérieure à celle constatée à la période comparative de 2019, expliquée principalement par une baisse des taux d'intérêt sur le marché durant les neuf premiers mois de 2020 supérieure à celle enregistrée à la période correspondante de 2019. Rappelons que cette augmentation de la valeur des obligations a été compensée, en partie, par une hausse de la charge de sinistres en raison d'une stratégie d'appariement.

 Cette hausse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Résultats défavorables sur les instruments financiers dérivés alors que des résultats favorables avaient été observés à la période correspondante.
 - Pertes nettes sur placements pour les neuf premiers mois de 2020 alors que des gains nets avaient été constatés à la période correspondante de 2019.

- **Revenu total de 4 281 M$,** en hausse de 448 M$, ou de 11,7 %.

- **Charge de sinistres de 2 948 M$,** en hausse de 117 M$, ou de 4,1 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :
 - Croissance des affaires amenant une augmentation de la charge de sinistres.
 - Incidence défavorable de la baisse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la provision pour sinistres supérieure à celle constatée à la période comparative de 2019. Rappelons que cette augmentation de la charge de sinistres est compensée, en partie, par une hausse des obligations appariées.
 - Effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.
 - Ratio des sinistres de 66,9 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, alors qu'il était de 73,8 % pour la période correspondante en 2019, cette baisse du ratio a contribué à atténuer la hausse de la charge de sinistres.
 - Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période correspondante de 2019, soit 69,6 %, comparativement à 81,2 %, attribuable à une sinistralité moins importante en assurance automobile, en lien avec la pandémie de COVID-19 comme mentionné précédemment.

 Cette baisse du ratio a été contrebalancée en partie par les éléments suivants :
 - Ratio de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures moins important qu'aux neuf premiers mois de 2019, soit (5,7 %) comparativement à (9,0 %).
 - Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs supérieur à celui de la période comparative de 2019, soit 3,0 %, comparativement à 1,6 %. Les neuf premiers mois de 2020 ont été marqués par une catastrophe et un événement majeur alors que la période correspondante a été marquée par neuf événements majeurs de moindre envergure.

- **Frais autres que d'intérêts de 1 015 M$,** en hausse de 106 M$, ou de 11,7 %. Cette augmentation est attribuable aux éléments suivants :
 - Croissance des affaires amenant une augmentation des frais.
 - Effet du traité de réassurance, mentionné précédemment, sur les charges couvertes par celui-ci.

Rubrique Autres

La rubrique Autres comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses. On y trouve également les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement dont les finances, l'administration, la gestion des risques, les ressources humaines, les communications et le marketing. Elle inclut aussi les activités de Capital Desjardins inc. ainsi que Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique.

Depuis le troisième trimestre de 2020, la rubrique Autres comprend également les activités d'agence immobilière de 9059-2114 Québec inc qui gèrent deux marques, DuProprio et Purplebricks Canada.

Rubrique Autres

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019[1]	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019[1]
Revenu net d'intérêts	**195 $**	155 $	97 $	**461 $**	336 $
Primes nettes	**(69)**	(64)	(68)	**(205)**	(197)
Autres revenus (pertes) d'exploitation[2]	**(177)**	(168)	(174)	**(510)**	(549)
Revenus (pertes) d'exploitation[2]	**(51)**	(77)	(145)	**(254)**	(410)
Revenus (pertes) de placement[2]	**(66)**	2	16	**(58)**	76
Revenu (perte) total	**(117)**	(75)	(129)	**(312)**	(334)
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	**10**	8	(1)	**21**	-
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**(12)**	(1)	2	**(13)**	(3)
Frais autres que d'intérêts	**(68)**	5	(117)	**(184)**	(196)
Impôts sur les excédents	**(13)**	(2)	(28)	**(57)**	(83)
Excédents (déficit) nets de la période	**(34)$**	(85)$	15 $	**(79)$**	(52)$

[1] Les données ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
[2] Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

COMPARAISON DES TROISIÈMES TRIMESTRES DE 2020 ET DE 2019 – APPORT AUX EXCÉDENTS DE LA RUBRIQUE AUTRES

- **Déficit net de 34 M$,** comparativement à des excédents nets de 15 M$ pour le troisième trimestre de 2019.
 - Recouvrement d'impôts moins élevé au troisième trimestre de 2020 liés à la rémunération sur les parts de capital F.
 - En lien avec les activités de trésorerie, les variations de taux du marché ainsi que l'évolution des positions de couverture pour les activités d'appariement ont eu un effet global favorable sur le revenu total.
 - Les frais autres que d'intérêts incluent des dépenses liées à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins et visant notamment l'amélioration des systèmes et des processus ainsi que la création de plateformes technologiques innovatrices liées principalement à la transformation numérique et à la sécurité de l'information. Cela permet d'améliorer l'expérience vécue par les membres et clients et d'accroître la productivité. Ils incluent également les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques, et les versements liés au programme Avantages membre Desjardins.

COMPARAISON DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2020 ET DE 2019 – APPORT AUX EXCÉDENTS DE LA RUBRIQUE AUTRES

- **Déficit net de 79 M$,** comparativement à un déficit net de 52 M$ pour la période correspondante de 2019.
 - Recouvrement d'impôts moins élevé au deuxième et troisième trimestre de 2020 liés à la rémunération sur les parts de capital F.
 - En lien avec les activités de trésorerie, les variations de taux du marché ainsi que l'évolution des positions de couverture pour les activités d'appariement ont eu un effet global défavorable sur le revenu total.
 - Les frais autres que d'intérêts incluent des dépenses liées à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins et visant notamment l'amélioration des systèmes et des processus ainsi que la création de plateformes technologiques innovatrices liées principalement à la transformation numérique et à la sécurité de l'information. Cela permet d'améliorer l'expérience vécue par les membres et clients et d'accroître la productivité. Ils incluent également les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques, et les versements liés au programme Avantages membre Desjardins.
 - Diminution, au premier trimestre de 2019, des provisions relatives au portefeuille de placement.
 - Au deuxième trimestre de 2019, des charges de 70 M$ pour couvrir les coûts engagés et la constitution d'une provision liée à la mise en place de la Protection Desjardins avaient été comptabilisées.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres du Mouvement Desjardins.

Résultats des huit derniers trimestres

(en millions de dollars)	2020			2019				2018
	T3[1]	T2[1]	T1[1][2]	T4[1][2]	T3[1]	T2[1]	T1[1]	T4
Revenu net d'intérêts	**1 450 $**	1 353 $	1 353 $	1 388 $	1 372 $	1 299 $	1 264 $	1 284 $
Primes nettes	**2 534**	2 238	2 522	2 527	2 326	2 242	2 317	2 221
Autres revenus d'exploitation[3]								
Frais de service sur les dépôts et les paiements	**96**	83	105	109	116	103	103	114
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**126**	141	196	185	193	186	210	177
Services de courtage et de fonds de placement	**235**	235	241	226	223	223	214	211
Honoraires de gestion et de services de garde	**152**	147	150	155	146	141	140	130
Revenus de change	**22**	14	46	12	11	27	14	29
Autres	**25**	65	32	338	7	6	50	(21)
Revenus d'exploitation[3]	**4 640**	4 276	4 645	4 940	4 394	4 227	4 312	4 145
Revenus (pertes) de placement[3]								
Revenus (pertes) nets de placement	**316**	2 639	(456)	(94)	605	1 045	1 519	45
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	**(143)**	(299)	512	(22)	(13)	10	(167)	258
Revenus (pertes) de placement[3]	**173**	2 340	56	(116)	592	1 055	1 352	303
Revenu total	**4 813**	6 616	4 701	4 824	4 986	5 282	5 664	4 448
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	**99**	271	324	113	154	(11)	109	89
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**1 753**	3 615	2 083	1 426	2 258	2 361	3 118	1 821
Frais autres que d'intérêts	**1 985**	2 010	1 992	2 158	1 849	2 053	1 919	1 846
Impôts sur les excédents	**247**	191	17	192	155	187	117	114
Excédents avant ristournes aux membres	**729**	529	285	935	570	692	401	578
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	**60**	58	57	57	60	58	57	43
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**669 $**	471 $	228 $	878 $	510 $	634 $	344 $	535 $
dont :								
Part revenant au Groupe	**648 $**	464 $	215 $	858 $	499 $	616 $	347 $	527 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**21**	7	13	20	11	18	(3)	8

(1) Les informations présentées pour les trimestres de 2020 et 2019 tiennent compte de l'IFRS 16, *Contrats de location,* adoptée au 1er janvier 2019. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.
(2) Les données ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante nonobstant l'IFRS 16 adoptée au 1er janvier 2019.
(3) Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux membres varient en fonction de certaines tendances, notamment des fluctuations saisonnières, de la conjoncture économique en général et des conditions des marchés financiers. Les résultats des trimestres de 2020 ont été marqués par les incidences financières de la situation liée à la pandémie de COVID-19 tel qu'expliqué à la section « Analyse des résultats » de ce rapport de gestion, tandis que les résultats du quatrième trimestre de 2019 ont été marqués par la cession à Global Payments de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement Desjardins sous la marque Monetico, complétée le 31 décembre 2019. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer aux pages 47 et 48 du rapport de gestion annuel 2019.

REVUE DU BILAN

GESTION DU BILAN

Bilan combiné

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2020		Au 31 décembre 2019	
Actif				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**8 844 $**	**2,5 %**	3 709 $	1,2 %
Valeurs mobilières	**89 253**	**24,8**	59 693	19,1
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**9 706**	**2,7**	10 032	3,2
Prêts et acceptations nets	**209 931**	**58,3**	203 462	65,0
Actif net des fonds distincts	**18 032**	**5,0**	17 026	5,4
Instruments financiers dérivés	**5 846**	**1,6**	4 246	1,4
Autres actifs	**18 275**	**5,1**	14 828	4,7
Total de l'actif	**359 887 $**	**100,0 %**	312 996 $	100,0 %
Passif et capitaux propres				
Dépôts	**225 820 $**	**62,7 %**	193 918 $	61,9 %
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**8 846**	**2,5**	10 615	3,4
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	**17 673**	**4,9**	10 562	3,4
Instruments financiers dérivés	**4 095**	**1,1**	4 278	1,4
Passifs des contrats d'assurance	**34 760**	**9,7**	31 595	10,1
Passif net des fonds distincts	**18 025**	**5,0**	17 002	5,4
Autres passifs	**19 785**	**5,5**	16 199	5,2
Obligations subordonnées	**1 465**	**0,4**	1 398	0,4
Capitaux propres	**29 418**	**8,2**	27 429	8,8
Total du passif et des capitaux propres	**359 887 $**	**100,0 %**	312 996 $	100,0 %

Actif

L'actif total du Mouvement Desjardins totalisait 359,9 G$ au 30 septembre 2020, en hausse de 46,9 G$, ou de 15,0 %, depuis le 31 décembre 2019. Cette progression s'explique en partie par l'augmentation de 29,2 G$ des valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente. De plus, les prêts et acceptations nets ainsi que la trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, ont augmenté de 6,5 G$ et de 5,1 G$, respectivement.

L'augmentation de la trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières du Mouvement Desjardins provient notamment des liquidités obtenues dans le cadre des initiatives de financement déployées par le gouvernement canadien, par l'entremise de la Banque du Canada et de la SCHL, dont l'objectif est de soutenir le système financier canadien dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Dans le cas des valeurs mobilières, y compris celles qui sont empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, elles ont augmenté en raison de la progression des activités de marché, pour atteindre un volume de 99,0 G$.

L'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, y compris les acceptations, net de la provision pour pertes de crédit, a progressé de 6,5 G$, ou de 3,2 %.

Prêts et acceptations

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2020		Au 31 décembre 2019	
Hypothécaires résidentiels	**134 105 $**	**63,6 %**	126 757 $	62,1 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**25 828**	**12,2**	27 022	13,2
Aux entreprises et aux gouvernements	**51 046**	**24,2**	50 368	24,7
	210 979	**100,0 %**	204 147	100,0 %
Provision pour pertes de crédit	**(1 048)**		(685)	
Total des prêts et acceptations par catégories d'emprunteurs	**209 931 $**		203 462 $	

Les prêts hypothécaires résidentiels du Mouvement Desjardins ont augmenté de 7,3 G$, ou de 5,8 %. Soulignons que le 1er février 2020, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Fédération, a acquis auprès de La Capitale un portefeuille de prêts hypothécaires de qualité, pour un montant total de 474 M$. L'encours des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations, a progressé de 678 M$, ou de 1,3 %. Quant aux prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, leur encours est en baisse de 1,2 G$, ou de 4,4 %, depuis la fin de 2019 en raison essentiellement de la diminution des encours de cartes de crédit liée notamment à la baisse des achats durant la pandémie de COVID-19.

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins sont présentés dans la section « Gestion des risques » aux pages 40 et 41 de ce rapport de gestion.

L'actif net des fonds distincts a augmenté de 1,0 G$, ou de 5,9 %, en raison de la croissance du nombre de titulaires qui effectuent des placements ainsi que de la performance financière des fonds distincts.

L'actif d'instruments financiers dérivés a progressé de 1,6 G$, ou de 37,7 %, en raison de la baisse des taux d'intérêt et de la fluctuation des taux de change.

Les autres actifs ont augmenté de 3,4 G$, ou de 23,2 %, en raison principalement de l'augmentation des sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières.

Passif

Le passif total du Mouvement Desjardins totalisait 330,5 G$ au 30 septembre 2020, en hausse de 44,9 G$, ou de 15,7 %, depuis le 31 décembre 2019. Cette progression s'explique en grande partie par l'augmentation des dépôts.

L'encours des dépôts a progressé de 31,9 G$, ou de 16,5 %. L'augmentation des dépôts aux entreprises et gouvernements, qui constituaient 44,4 % de son portefeuille total de dépôts à la même date, est en partie responsable de cette croissance. En effet, l'encours s'est accru de 18,7 G$, ou de 23,0 %, en raison notamment de la croissance des dépôts des membres entreprises dans les caisses. Les différentes émissions de titres, y compris les obligations sécurisées, effectuées sur les marchés américain, canadien et européen, qui ont permis de soutenir la croissance des besoins de fonds du Mouvement Desjardins, sont aussi à l'origine de cette augmentation.

Dépôts

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2020		Au 31 décembre 2019	
Particuliers	**124 541 $**	**55,2 %**	111 665 $	57,5 %
Entreprises et gouvernements	**100 304**	**44,4**	81 556	42,1
Institutions de dépôts	**975**	**0,4**	697	0,4
Total des dépôts	**225 820 $**	**100,0 %**	193 918 $	100,0 %

Dans le cas des dépôts des particuliers, qui constituaient 55,2 % de son portefeuille total de dépôts, leur encours a augmenté de 12,9 G$ ou de 11,5 % en raison de la croissance des dépôts des membres dans les caisses. Les dépôts provenant des institutions de dépôts ont augmenté de 278 M$, ou de 39,9 %.

Les engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert et prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat ont augmenté de 5,3 G$, ou de 25,2 %, pour atteindre un volume de 26,5 G$.

Le passif d'instruments financiers dérivés a diminué de 183 M$, ou de 4,3 %, en raison de la baisse des taux d'intérêt sur les swaps.

Les passifs des contrats d'assurance du Mouvement Desjardins ont augmenté de 3,2 G$, ou de 10,0 %. Cette progression s'explique en grande partie par les provisions techniques attribuables aux activités d'assurance de personnes ainsi que par les provisions pour sinistres et frais de règlement liés aux activités d'assurance de dommages.

Le passif net des fonds distincts a augmenté de 1,0 G$, ou de 6,0 %, en raison de la croissance du nombre de titulaires qui effectuent des placements ainsi que de la performance financière des fonds distincts.

Les autres passifs ont augmenté de 3,6 G$, ou de 22,1 %, en raison de l'augmentation des sommes à payer des clients, courtiers et institutions financières.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont enregistré une hausse de 2,0 G$, ou de 7,3 %, depuis le 31 décembre 2019. Les excédents nets des neuf premiers mois de 2020 après ristournes aux membres totalisant 1,4 G$ ont été la principale source de cette croissance.

Les notes complémentaires 22 « Capital social » et 23 « Capital-actions » des états financiers combinés annuels présentent des renseignements supplémentaires sur le capital social et le capital-actions du Mouvement Desjardins.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière du Mouvement Desjardins. Elle a comme objectif d'assurer que le niveau et la structure de fonds propres du Mouvement Desjardins et de ses composantes respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. Elle doit également faire en sorte que la structure de fonds propres soit adéquate au regard de la protection des membres et clients, des attentes et des exigences des organismes de réglementation. De plus, elle doit optimiser la répartition des fonds propres et les mécanismes de circulation de ces derniers à l'interne de même que soutenir la croissance, le développement et la gestion des risques liés aux actifs du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur le Cadre intégré de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel 2019 du Mouvement.

Cadre réglementaire et politiques internes

La gestion du capital du Mouvement Desjardins est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté le comité de direction, par l'entremise du comité de gestion Finances et Risques, pour veiller à ce que le Mouvement se dote d'une base de fonds propres adéquate considérant ses objectifs stratégiques et ses obligations réglementaires. La première vice-présidence Finances, Trésorerie et Administration prépare annuellement un plan de capitalisation qui lui permet de projeter l'évolution des fonds propres, d'élaborer des stratégies et de recommander des plans d'action permettant l'atteinte des objectifs et des cibles en matière de fonds propres.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de se maintenir parmi les institutions financières les mieux capitalisées.

Les ratios de fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins sont calculés selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF (ligne directrice). Cette dernière tient compte du dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux.

Dans ce cadre, un montant minimal de fonds propres doit être maintenu sur une base combinée par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins. Certaines d'entre elles sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les banques, les assureurs et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de ceux-ci et le respect continu de la réglementation applicable.

À cet effet, mentionnons que les filiales d'assurance de personnes sous juridiction provinciale sont assujetties à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital* (ESCAP) émise par l'AMF. Quant aux filiales d'assurance de dommages sous juridiction provinciale, elles doivent respecter la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital* émise par l'AMF. Les filiales d'assurance de dommages sous juridiction fédérale doivent pour leur part respecter la Ligne directrice sur le *Test du capital minimal à l'intention des sociétés d'assurances multirisques fédérales* émise par le BSIF.

Aux fins du calcul des fonds propres, la société de portefeuille Desjardins Société financière inc., qui regroupe principalement les sociétés d'assurance, est déconsolidée et en partie déduite des fonds propres en vertu des règles relatives aux participations significatives énoncées dans la ligne directrice. La société de portefeuille Desjardins Société financière inc. est assujettie à la ligne directrice ESCAP émise par l'AMF.

Par ailleurs, la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* émise par l'AMF (ligne directrice sur la TLAC) est entrée en vigueur le 31 mars 2019. Ainsi, à compter du 1er avril 2022, le Mouvement sera tenu de maintenir en tout temps une capacité minimale d'absorption des pertes composée de créances à long terme externes non garanties satisfaisant aux critères visés ou encore d'instruments de fonds propres réglementaires pour appuyer sa recapitalisation en cas de défaillance.

Conformément à la ligne directrice sur la TLAC, l'AMF s'attend à ce que le Mouvement Desjardins maintienne un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 21,5 % des actifs pondérés en fonction du risque ainsi qu'un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 %, et ce, à compter du 2e trimestre de 2022. À cet effet, le Mouvement Desjardins a commencé à émettre des créances admissibles à la ligne directrice sur la TLAC depuis le 1er octobre 2019.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III.

Sommaire des ratios réglementés par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III[1][2]

(en pourcentage)	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres	Supplément s'appliquant aux IFIS-I[3][4]	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux IFIS-I	Ratio de fonds propres et de levier au 30 septembre 2020
Fonds propres de la catégorie 1A	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	**21,4 %**
Fonds propres de la catégorie 1	> 6,0	2,5	> 8,5	1,0	> 9,5	**21,4**
Total des fonds propres	> 8,0	2,5	> 10,5	1,0	> 11,5	**22,1**
Ratio de levier	> 3,5	s. o.	> 3,5	s. o.	> 3,5	**8,3**

(1) Les ratios de fonds propres s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques, et ce, conformément à la ligne directrice.

(2) Le ratio de levier est déterminé en divisant les fonds propres de la catégorie 1 par la mesure de l'exposition. Cette dernière est indépendante du risque et comprend : 1) les expositions au bilan; 2) les expositions aux opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés; et 4) les éléments hors bilan.

(3) En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I). En sa qualité d'IFIS-I, le Mouvement se voit imposer, depuis le 1er janvier 2016, une exigence supplémentaire de 1 % relativement à ses ratios de fonds propres minimaux.

(4) L'AMF peut aussi, à sa discrétion, fixer des ratios cibles plus élevés lorsque les circonstances le justifient. À cet effet, depuis le 31 mars 2019, l'AMF pourrait activer la réserve contracyclique si elle considère que la croissance excessive du crédit est associée à une accumulation de risques à l'échelle systémique. D'après cette évaluation, une exigence de réserve contracyclique représentant entre 0 % et 2,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques (APR) serait imposée si la situation le justifie. Cette exigence serait levée lorsque le risque se matérialiserait ou se dissiperait.

Ajustements aux exigences en matière de capital en lien avec la pandémie de COVID-19

Depuis le 31 mars 2020, l'AMF a publié une série de mesures visant à minimiser les impacts de la pandémie de COVID-19 et ainsi soutenir le système financier québécois. Dans le cadre du calcul des ratios de fonds propres et du ratio de levier au 30 septembre 2020, le Mouvement Desjardins a mis en place les mesures suivantes :

- Inclusion dans les fonds propres de la catégorie 1A d'une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui auraient autrement fait partie des fonds propres de la catégorie 2. Cet ajustement des fonds propres de la catégorie 1A sera mesuré dynamiquement chaque trimestre comme l'augmentation des provisions étape 1 et étape 2 par rapport au niveau de référence. Le niveau de référence est le montant des provisions étapes 1 et 2 au trimestre se terminant le 31 décembre 2019. Ce montant accru est ajusté des effets fiscaux et soumis à un facteur scalaire qui diminuera avec le temps. Le facteur sera fixé à 70 % pour l'exercice 2020, 50 % pour 2021 et 25 % pour 2022. Les montants attribuables aux portefeuilles traités en approche interne se traduisant par un déficit de pertes attendues pendant la transition ne seront pas admissibles à ce traitement. Pour plus de renseignements sur les provisions étape 1 et 2, se référer à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.
- Les prêts pour lesquels un moratoire de capital ou d'intérêts a été accordé sont traités comme des prêts productifs à des fins réglementaires si ceux-ci n'étaient pas en défaut au moment où le moratoire a pris effet. Aucune modification n'est requise en ce qui concerne la pondération et les probabilités de défaut associées à ces prêts bénéficiant d'un moratoire. Cette mesure temporaire était applicable pour une période maximale de 6 mois, soit du 31 mars 2020 au 30 septembre 2020, et n'a pas été renouvelée.
- Réduction du multiplicateur de la valeur à risque simulée de 3 à 1 au titre du risque de marché.
- Exclusion des réserves auprès de banques centrales et des titres émis par des emprunteurs souverains respectant les critères d'admissibilité dans les actifs liquides de haute qualité du total de l'exposition utilisée dans le calcul du ratio de levier.

Par ailleurs, les expositions aux prêts visés par le nouveau programme de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) étant financées par le gouvernement du Canada, celles-ci sont exclues des ratios de fonds propres et du ratio de levier.

Dans le cadre du Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) et du Programme de garantie d'Exportation et développement Canada, la partie garantie d'un prêt est traitée comme une exposition du gouvernement du Québec ou du Canada, et la portion résiduelle non couverte par la garantie doit être considérée comme une exposition de l'emprunteur. Le montant total du prêt est inclus aux fins du calcul du ratio de levier.

Pour ce qui est du Programme de prêts conjoints de la Banque de développement du Canada, l'AMF s'attend à ce que, dans le cadre de l'approche standard au titre du risque de crédit, la portion du prêt consentie par l'institution financière visée soit assujettie à la pondération du risque applicable à l'emprunteur, alors que pour ce qui est de la méthode fondée sur les notations internes, celle-ci est considérée comme une exposition de l'emprunteur. Aux fins du calcul des ratios de fonds propres et du ratio de levier, la partie du prêt consentie à l'emprunteur par l'institution financière visée est incluse dans la mesure de l'exposition.

Évolution de la réglementation

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications aux exigences concernant le capital en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et d'en évaluer les incidences sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. À cet effet, des informations supplémentaires sont présentées dans le rapport de gestion annuel 2019 à la page 54. De plus, la section « Évolution du contexte réglementaire » présente des renseignements additionnels liés à la réglementation touchant l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins.

Le 27 mars, le CBCB a annoncé un report du calendrier international de mise en œuvre des réformes de Bâle III publiées en décembre 2017. Conformément à cette prolongation, l'AMF a annoncé le 31 mars le report de la date de mise en œuvre de ces réformes au premier trimestre de 2023. Ce report comprend les révisions de l'approche standard et de l'approche basée sur les notations internes du risque de crédit, le cadre de risque opérationnel, le cadre de ratio de levier, ainsi que l'introduction d'un plancher de fonds propres plus sensible au risque.

La mise en place des révisions du cadre de risque de marché du CBCB, soit la revue fondamentale du portefeuille de négociation, publié en janvier 2019, a pour sa part été reportée en janvier 2024. En conséquence, la date de mise en œuvre du cadre révisé du risque d'ajustement de l'évaluation du crédit est également reportée à janvier 2024.

Respect des exigences

Au 30 septembre 2020, les ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient respectivement de 21,4 %, de 21,4 % et de 22,1 %. Quant au ratio de levier, il se situait à 8,3 %. Le Mouvement Desjardins a une solide capitalisation, son ratio de fonds propres de la catégorie 1A se situant au-dessus de sa cible de 15 %.

Au 30 septembre 2020, le ratio de fonds propres de la catégorie 1A est en baisse de 12 points de base par rapport au 31 décembre 2019 en raison de la croissance des actifs pondérés pour le risque compensée en partie par la croissance des réserves et des excédents non répartis et du cumul des autres éléments du résultat global admissibles.

Le Mouvement Desjardins et toutes ses composantes qui sont soumises à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation respectaient celles-ci au 30 septembre 2020.

Fonds propres réglementaires

Les tableaux qui suivent présentent les principales composantes des fonds propres du Mouvement, les soldes de fonds propres réglementaires, les actifs pondérés en fonction des risques, les ratios de fonds propres ainsi que l'évolution des fonds propres au cours de la période.

Principales composantes des fonds propres

	Total des fonds propres		
	Fonds propres de la catégorie 1		Fonds propres de la catégorie 2
	Catégorie 1A[1]	Catégorie 1B[1]	
Éléments admissibles	• Réserves et excédents non répartis • Cumul des autres éléments du résultat global admissibles • Parts de capital de la Fédération • Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif • Portion des provisions générales admissibles[4]	• Participations ne donnant pas le contrôle[2]	• Provisions générales • Obligations de premier rang au retrait progressif • Billets subordonnés FPUNV[3] • Parts de qualification admissibles
Ajustements réglementaires	• Goodwill • Logiciels • Autres actifs incorporels • Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes • Déficit de provisions		
Déductions	• Principalement des participations significatives dans des entités financières[5]	• Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire	• Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire • Instrument financier subordonné

[1] Les ratios de la catégorie 1A et de la catégorie 1B sont l'équivalent, pour une coopérative financière régie par l'AMF, des ratios CET1 et AT1 des institutions financières.
[2] Le solde des participations ne donnant pas le contrôle est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.
[3] Ces titres répondent aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la ligne directrice.
[4] Le 31 mars 2020, l'AMF a publié des dispositions transitoires prévoyant qu'une partie des provisions générales, initialement admise dans les fonds propres de la catégorie 2, peut être incluse dans les fonds propres de la catégorie 1A. Pour plus de renseignements, se référer à la sous-section « Ajustements aux exigences en matière de capital en lien avec la pandémie de COVID-19 » de la présente section.
[5] Correspondent à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Société financière inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondants, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

Fonds propres réglementaires, actifs pondérés en fonction des risques et ratios de fonds propres

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	**25 860 $**	24 549 $
Fonds propres de la catégorie 1	**25 860**	24 549
Total des fonds propres	**26 616**	24 549
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	**104 688 $**	94 799 $
Risque de marché	**2 453**	3 095
Risque opérationnel	**13 462**	13 021
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant le plancher d'APR	**120 603**	110 915
Ajustement en fonction du plancher d'APR[1]	**-**	2 946
Total des actifs pondérés en fonction des risques	**120 603 $**	113 861 $
Ratios et exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	**21,4 %**	21,6 %
Fonds propres de la catégorie 1	**21,4**	21,6
Total des fonds propres	**22,1**	21,6
Levier	**8,3**	8,8
Exposition du ratio de levier	**310 505 $**	280 322 $

[1] Conformément à la ligne directrice mise à jour au cours du premier trimestre de 2019, le plancher d'APR est défini en vertu des approches standards présentées dans cette ligne directrice.

Conformément aux exigences de Bâle III, les instruments de fonds propres qui ne satisfont plus aux critères d'admissibilité des catégories de fonds propres sont exclus de celles-ci depuis le 1er janvier 2013 comme prescrit. En vertu des mesures transitoires énoncées dans la ligne directrice, ceux qui répondent à certaines conditions sont éliminés progressivement des fonds propres à raison de 10 % par année pendant une période de neuf ans qui a débuté le 1er janvier 2013. Ces instruments comprennent des parts permanentes et de ristournes émises avant le 12 septembre 2010 et totalisant 2,1 G$.

De plus, les obligations subordonnées émises par Capital Desjardins inc. sont aussi assujetties à cet amortissement de 10 %. Pour être pleinement admissibles à titre de fonds propres de la catégorie 2, ces obligations doivent répondre aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité.

La Fédération dispose de la capacité d'émettre des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité sur les marchés canadien, américain et européen. Elle a d'ailleurs procédé à l'émission de tels titres pour un montant de 1,0 G$ le 26 mai 2020.

Évolution des fonds propres réglementaires

Pour la période de neuf mois terminée le

(en millions de dollars)	30 septembre 2020
Fonds propres de la catégorie 1A	
Solde au début de la période	**24 549 $**
Croissance des réserves et des excédents non répartis[1]	**1 214**
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	**962**
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	**(106)**
Déductions	**(759)**
Solde à la fin de la période	**25 860**
Total des fonds propres de la catégorie 1[2]	**25 860**
Fonds propres de la catégorie 2	
Solde au début de la période	**-**
Instruments admissibles	**973**
Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif	**(199)**
Provisions générales	**19**
Déductions	**(37)**
Solde à la fin de la période	**756**
Total des fonds propres	**26 616 $**

(1) Montant incluant la variation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies.
(2) Aucun instrument de fonds propres de la catégorie 1B n'a été émis à ce jour.

Actifs pondérés en fonction des risques (APR)

Le Mouvement Desjardins calcule des APR pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Risque de crédit

- Le Mouvement utilise l'approche des notations internes pour le risque de crédit.
- Depuis mars 2009, l'approche des notations internes est utilisée pour les expositions de détail – Particuliers.
- Depuis décembre 2019, l'approche des notations internes est utilisée pour la plupart des expositions des classes d'actifs emprunteurs souverains, institutions financières, entreprises et PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail.
- L'approche standard est utilisée pour évaluer le risque de crédit de certaines expositions liées à des composantes de moindre importance, ainsi que des classes d'actifs peu significatives pour ce qui est du montant et du profil de risque perçu.

Risque de marché

- Depuis septembre 2018, le Mouvement utilise les modèles internes du risque de marché pour les portefeuilles de négociation.
- L'approche standard est utilisée pour le risque de change et le risque sur produits de base du portefeuille bancaire.

Risque opérationnel

- Depuis juin 2017, le Mouvement utilise l'approche standard aux fins du calcul du risque opérationnel.

Le Mouvement est également assujetti à un plancher d'APR. Lorsque les APR modélisés sont inférieurs aux APR calculés selon l'approche standard multipliés par un facteur déterminé par l'AMF, cet écart est ajouté au dénominateur des fonds propres réglementaires conformément à ce qui est prévu dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF.

Les APR totaux se chiffraient à 120,6 G$ au 30 septembre 2020, soit une hausse de 3,5 G$ par rapport au trimestre précédent.

Pour le risque de crédit, l'évolution des APR pour le troisième trimestre de 2020 est segmentée en deux volets, soit le risque de crédit autre que le risque de contrepartie et le risque de contrepartie. Pour le risque de crédit autre que le risque de contrepartie, la hausse nette de 4,5 G$ des APR est principalement attribuable à l'évolution de la taille du portefeuille, qui a entraîné une augmentation de 2,9 G$, à l'évolution de la qualité du portefeuille, qui a engendré une hausse de 928 M$ ainsi qu'aux changements de méthodes et politiques, qui ont causé une hausse de 899 M$. Pour le risque de contrepartie, une baisse de 793 M$ des APR résulte essentiellement de la mise à jour des modèles.

En ce qui a trait au risque de marché, une baisse de 509 M$ des APR découle d'une variation des niveaux de risque.

Pour ce qui est du risque opérationnel, une augmentation de 209 M$ des APR a été observée en raison de la variation des revenus générés.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le Mouvement Desjardins contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres et clients, les instruments de crédit, les garanties ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Arrangements hors bilan » du rapport de gestion annuel 2019 du Mouvement.

Les notes complémentaires 13 « Intérêts détenus dans d'autres entités » et 29 « Engagements, garanties et passifs éventuels » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins contiennent des renseignements sur les entités structurées, les instruments de crédit et les garanties, tandis que la note complémentaire 8 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers combinés annuels contient des renseignements sur la titrisation de prêts du Mouvement Desjardins.

Au cours du deuxième et troisième trimestre, le Mouvement Desjardins a participé au programme fédéral de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) dans le but d'octroyer des prêts qui sont financés par le gouvernement et a également collaboré dans le cadre du Programme de prêts conjoints de la Banque de développement du Canada. Au terme de ces programmes, le Mouvement ne comptabilise pas la totalité de ces prêts au bilan combiné puisque les critères de décomptabilisation sont satisfaits. Des renseignements supplémentaires sur ces programmes sont présentés à la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

Biens sous gestion et sous administration

Au 30 septembre 2020, le Mouvement Desjardins administrait, pour le compte de ses membres et clients, des biens d'une valeur de 446,8 G$, soit une augmentation de 9,8 G$, ou de 2,2 %. Les avoirs financiers confiés au Mouvement à titre de gestionnaire de patrimoine se chiffraient à 73,1 G$ au 30 septembre 2020, ce qui représente une hausse de 5,6 G$, ou de 8,2 %, depuis le 31 décembre 2019. L'augmentation des biens sous gestion et sous administration s'explique principalement par la volatilité des marchés financiers résultant de la pandémie de COVID-19.

Rappelons que les biens sous gestion et sous administration du Mouvement sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement, de titres en garde et d'actifs accumulés par des caisses de retraite qui n'appartiennent pas au Mouvement, mais plutôt à ses membres et clients. Ils ne sont donc pas comptabilisés au bilan combiné. Le secteur Gestion de patrimoine est le principal responsable des activités liées aux biens sous gestion et sous administration.

GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement en élaborant et en appliquant des stratégies, des encadrements, des pratiques ainsi que des processus de gestion des risques intégrés à l'ensemble des secteurs d'affaires et des fonctions de soutien de l'organisation. À cet égard, le Mouvement s'est doté d'un Cadre de gestion intégrée des risques en cohérence avec les stratégies d'affaires et la philosophie de prise de risque de l'organisation visant, entre autres, à donner à sa haute direction et au conseil d'administration de la Fédération un niveau de confiance et de confort approprié quant à la compréhension et à la gestion des risques liés à l'atteinte de ses objectifs.

Le Mouvement Desjardins est exposé à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité, au risque opérationnel, au risque d'assurance, au risque stratégique, au risque de réputation, au risque lié aux régimes de retraite, au risque environnemental ou social ainsi qu'au risque lié à l'environnement juridique et réglementaire.

La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, notamment à l'égard de sa solidité financière et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement Desjardins considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une approche proactive pour laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses secteurs d'activité, de ses employés et de ses gestionnaires.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2020, la structure de gouvernance, les encadrements et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques de même que la nature et la description des risques auxquels le Mouvement est exposé (y compris le risque opérationnel, le risque d'assurance, le risque stratégique, le risque de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ou social ainsi que le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire) n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 64 à 98 du rapport de gestion annuel 2019. En plus de ces risques, d'autres facteurs de risque, qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement Desjardins, pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Ces principaux risques et risques émergents ainsi que les autres facteurs de risque n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 60 à 63 du rapport de gestion annuel 2019.

La pandémie de COVID-19 et les risques qui y sont associés constitue la principale situation sous surveillance du Mouvement Desjardins. De nombreuses actions ont été posées par le Mouvement Desjardins pour y faire face et une surveillance active des effets et de l'évolution de la pandémie de COVID-19 est toujours en vigueur. La pandémie de COVID-19 a eu et continuera d'avoir des répercussions sur les risques auxquels est exposé le Mouvement Desjardins. Le Mouvement surveille attentivement l'évolution de ces risques afin d'assurer la pérennité de ses activités en contexte de crise. Voici les principales incidences de la pandémie sur certaines des principales catégories de risque du Mouvement :

- Risque de marché :
 - Les données de marché sont lourdement affectées par la pandémie mondiale. Ainsi, la volatilité extrême lors du premier trimestre se reflète dans les historiques des données des trimestres subséquents. Étant donné que le modèle de VaR utilise des historiques de données d'un an, les données observées continuent d'avoir une incidence sur les niveaux actuels de la VaR et ces incidences persisteront au cours des prochains trimestres.

- Risque de crédit – Qualité du portefeuille :
 - La qualité du portefeuille de crédit s'est stabilisée entre le deuxième et le troisième trimestre, et ce, malgré la fin de plusieurs moratoires particuliers et entreprises depuis le début du mois de septembre. Une augmentation potentielle de la délinquance est sous surveillance.

- Risque de crédit – Dotation :
 - Bien que l'économie ait connu une croissance plus forte que prévu suite au déconfinement amorcé en mai, l'organisation considère que le contexte économique demeure incertain et, par conséquent, n'a pas diminué les provisions au troisième trimestre. En effet, la deuxième vague COVID-19 a amené le gouvernement à refermer certains secteurs d'activités et à restreindre davantage les déplacements des consommateurs.

- Risque d'assurance – Assurance de personnes :
 - L'évolution de l'expérience en conséquence de la pandémie demeure sous surveillance, notamment pour l'invalidité et la mortalité.

- Risque d'assurance – Assurance de dommages :
 - En raison des mesures de confinement en lien avec la COVID-19, les réclamations de l'année 2020 sont jusqu'à présent inférieures aux niveaux historiques. Le secteur Assurance de dommages supporte ses assurés avec des remboursements de primes totalisant 155 M$.
 - L'incertitude liée à la croissance des primes versus les réclamations, l'augmentation probable de la fraude et le potentiel de réclamations en responsabilité civile entreprises demeurent. Des marges additionnelles sont incluses dans les réserves pour sinistres et primes non acquises.

- Risque de liquidité :
 - Afin d'éviter l'assèchement de la liquidité, le gouvernement du Canada a mis en place des programmes d'octroi de liquidités exceptionnels pour faciliter l'accès au financement des institutions financières. L'utilisation de ces programmes par le Mouvement Desjardins ainsi que l'augmentation des dépôts ont permis d'atteindre des niveaux très élevés des ratios de liquidité.

- Risques opérationnels – Sécurité de l'information :
 - Compte tenu de l'augmentation massive du travail à distance, la surveillance à distance a été renforcée y compris sur les applications comportant des données confidentielles. L'adéquation de l'environnement de travail de l'ensemble des employés a été évaluée afin d'assurer le respect des standards de sécurité de l'information.

- Risques opérationnels – Technologie :
 - La robustesse et la surveillance des infrastructures technologiques ont été rehaussées afin de mieux répondre aux besoins de rendement liés au télétravail et à l'utilisation accrue des services numériques par nos membres et clients. Une surveillance accrue de la stabilité des infrastructures est en place.

- Risques opérationnels – Continuité des affaires :
 - Le risque d'absentéisme anormal causé par une deuxième vague de la COVID-19 touchant les employés de Desjardins est sous surveillance et les plans de continuité des affaires sont rajustés et raffinés continuellement pour assurer la relève des opérations. Le risque d'épuisement accentué par les perturbations amenées dans les activités et le rythme de travail anormalement élevé demeurent également sous surveillance.

- Risques opérationnels – Tiers :
 - La pandémie accentue les risques liés aux tiers. La surveillance a été accrue notamment sur les stratégies de continuité des affaires des principaux fournisseurs. De plus, une attention particulière a été portée sur leurs santés financières.

Afin de pallier ces incidences, le Mouvement a augmenté la fréquence de ses activités de gestion des risques, lesquelles sont présentées à la section 4 du rapport de gestion annuel 2019. Pour davantage de détails sur les incidences de la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place par le Mouvement Desjardins, se référer à la section « Événements importants – Pandémie de COVID-19 » de ce rapport de gestion, laquelle présente certains facteurs pouvant contribuer aux risques décrits ci-haut ainsi que ceux présentés dans le rapport de gestion annuel 2019.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur, d'un garant, d'un émetteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. Il est également exposé par divers autres engagements, dont les lettres de crédit, les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et les opérations portant sur les valeurs mobilières.

Dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19, le Mouvement Desjardins a mis de l'avant plusieurs mesures d'allègement afin de soutenir ses membres et clients et d'atténuer les incidences de cette crise. Les autorités gouvernementales ont également mis en place plusieurs programmes pour stabiliser la situation et soutenir l'économie. Bien que les répercussions futures demeurent incertaines, un suivi rigoureux du portefeuille de crédit est effectué afin de tenir compte des incidences à plus ou moins long terme.

Qualité du portefeuille de prêts

Au 30 septembre 2020, selon la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires, le montant de la provision pour pertes de crédit se chiffrait à 1 048 M$, en hausse de 363 M$ par rapport au 31 décembre 2019. La détérioration importante des perspectives économiques, telles que la hausse du taux de chômage et la baisse du PIB, la hausse des probabilités de défaut ainsi que la migration des cotes de certains emprunteurs à la suite de la pandémie de COVID-19 ont engendré une augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues. Pour plus de renseignements sur la méthodologie et les hypothèses utilisées pour l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

L'encours des prêts dépréciés bruts correspond aux prêts inclus dans l'étape 3 du modèle de dépréciation. Le ratio des prêts dépréciés bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,64 % au terme du troisième trimestre 2020, comparativement à 0,56 % au 31 décembre 2019. La provision pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés totalise 366 M$ au 30 septembre 2020, ce qui donne un taux de provisionnement sur les prêts dépréciés de 27,3 %.

Le tableau suivant présente la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés.

Prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés

Au 30 septembre 2020[1]

(en millions de dollars)	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	**1 457 $**	**125 $**	**40 $**	**5 $**	**1 627 $**
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**659**	**144**	**65**	**-**	**868**
Aux entreprises et aux gouvernements	**374**	**18**	**13**	**-**	**405**
	2 490 $	**287 $**	**118 $**	**5 $**	**2 900 $**

Au 31 décembre 2019

(en millions de dollars)	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	1 850 $	145 $	41 $	3 $	2 039 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	965	181	88	12	1 246
Aux entreprises et aux gouvernements	349	32	15	1	397
	3 164 $	358 $	144 $	16 $	3 682 $

[1] Les prêts en reports de paiements accordés dans le cadre des mesures d'allègement liées à la COVID-19 sont présentés dans la catégorie de prêts en souffrance où ils se situaient au moment où le report a été accordé. Certains prêts hypothécaires résidentiels consentis à des particuliers, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ont cependant été traités à titre d'éléments courants lorsqu'ils étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins.

Les tableaux suivants présentent les prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs du Mouvement Desjardins ainsi que la variation du solde des prêts dépréciés bruts.

Prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2020					Au 31 décembre 2019	
	Valeur comptable brute			Provision			
	Prêts et acceptations bruts	Prêts dépréciés bruts		pour pertes de crédit sur prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets	Prêts dépréciés bruts	Prêts dépréciés nets
Hypothécaires résidentiels	**134 105 $**	**366 $**	**0,27 %**	**26 $**	**340 $**	326 $	302 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**25 828**	**242**	**0,94**	**148**	**94**	276	133
Aux entreprises et aux gouvernements	**51 046**	**732**	**1,43**	**192**	**540**	540	436
Total des prêts	**210 979 $**	**1 340 $**	**0,64 %**	**366 $**	**974 $**	1 142 $	871 $

Variation du solde des prêts dépréciés bruts

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2020	30 juin 2020	30 septembre 2019	**30 septembre 2020**	30 septembre 2019
Prêts dépréciés bruts au début de la période	**1 307 $**	1 167 $	1 113 $	**1 142 $**	1 042 $
Prêts dépréciés bruts survenus depuis la dernière période	**440**	634	439	**1 557**	1 879
Retours à un état non déprécié	**(325)**	(366)	(287)	**(1 098)**	(1 447)
Radiations et recouvrements	**(89)**	(88)	(88)	**(282)**	(282)
Autres variations	**7**	(40)	21	**21**	6
Prêts dépréciés bruts à la fin de la période	**1 340 $**	1 307 $	1 198 $	**1 340 $**	1 198 $

Risque de contrepartie et d'émetteur

Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

La première vice-présidence Gestion des risques (PVPGR) détermine les montants maximaux d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. De plus, des limites sont aussi établies pour certains instruments financiers. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernements canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. Hormis la détention en dette souveraine américaine et les engagements avec les grandes banques internationales, l'exposition du Mouvement aux entités étrangères est faible.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation, activités qui découlent principalement d'opérations à court terme dans l'intention de tirer profit de mouvements de prix actuels ou pour s'assurer des bénéfices d'arbitrage. Le Mouvement est aussi exposé au risque de marché en raison de ses activités autres que de négociation, activités qui regroupent principalement les opérations de gestion actif-passif des activités bancaires traditionnelles ainsi que les portefeuilles de placements relatifs à ses activités d'assurance. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

Gouvernance

Les composantes du Mouvement sont principalement structurées en différentes entités légales en vue de fournir des produits et services qui peuvent être distribués aux membres et clients du Mouvement. Ces entités légales gèrent des instruments financiers exposés au risque de marché et sont assujetties à différents environnements réglementaires tels que l'industrie bancaire, du courtage en valeurs mobilières, de la gestion du patrimoine et de l'assurance de personnes ainsi que de l'assurance de dommages. Les conseils d'administration de ces entités délèguent à différents comités la responsabilité de mettre en place des systèmes et procédures en vue d'établir des mesures adaptées à leurs activités et environnements réglementaires. Ces mesures, avec les processus de suivi appropriés, sont incorporées dans leurs politiques et directives respectives. La PVPGR a comme fonction de faire le suivi de ces mesures et de s'assurer de la conformité à ces politiques. Les principales mesures utilisées et leurs processus de suivi sont décrits ci-dessous.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné

Le tableau suivant présente le lien entre les principales données figurant au bilan combiné et les positions incluses dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. De plus, on y indique les principaux risques de marché associés aux activités autres que de négociation.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné
Au 30 septembre 2020

(en millions de dollars)	Bilan combiné	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
		Activités de négociation[1]	Activités autres que de négociation[2]		
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**8 844 $**	**- $**	**8 844 $**	**- $**	**Taux d'intérêt**
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	**34 235**	**8 093**	**26 142**	**-**	**Taux d'intérêt**
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**54 743**	**-**	**54 743**	**-**	**Taux d'intérêt, change, prix**
Titres au coût amorti	**275**	**-**	**275**	**-**	**Taux d'intérêt**
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**9 706**	**8 591**	**1 115**	**-**	**Taux d'intérêt**
Prêts et acceptations nets	**209 931**	**-**	**209 931**	**-**	**Taux d'intérêt**
Actif net des fonds distincts	**18 032**	**-**	**18 032**	**-**	**Taux d'intérêt, prix**
Instruments financiers dérivés	**5 846**	**367**	**5 479**	**-**	**Taux d'intérêt, change, prix**
Autres actifs	**18 275**	**-**	**-**	**18 275**	
Total de l'actif	**359 887 $**	**17 051 $**	**324 561 $**	**18 275 $**	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	**225 820 $**	**- $**	**225 820 $**	**- $**	**Taux d'intérêt**
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**8 846**	**8 799**	**47**	**-**	**Taux d'intérêt**
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	**17 673**	**8 796**	**8 877**	**-**	**Taux d'intérêt**
Instruments financiers dérivés	**4 095**	**254**	**3 841**	**-**	**Taux d'intérêt, change, prix**
Passifs des contrats d'assurance	**34 760**	**-**	**34 760**	**-**	**Taux d'intérêt**
Passif net des fonds distincts	**18 025**	**-**	**18 025**	**-**	**Taux d'intérêt, prix**
Autres passifs	**19 785**	**-**	**3 281**	**16 504**	**Taux d'intérêt**
Obligations subordonnées	**1 465**	**-**	**1 465**	**-**	**Taux d'intérêt**
Capitaux propres	**29 418**	**-**	**-**	**29 418**	
Total du passif et des capitaux propres	**359 887 $**	**17 849 $**	**296 116 $**	**45 922 $**	

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné (suite)

Au 31 décembre 2019

(en millions de dollars)	Bilan combiné	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
		Activités de négociation[1]	Activités autres que de négociation[2]		
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	3 709 $	- $	3 709 $	- $	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	35 168	11 468	23 700	-	Taux d'intérêt
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	22 909	-	22 909	-	Taux d'intérêt, change, prix
Titres au coût amorti	1 616	-	1 616	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	10 032	9 369	663	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations nets	203 462	-	203 462	-	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	17 026	-	17 026	-	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	4 246	224	4 022	-	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	14 828	-	-	14 828	
Total de l'actif	312 996 $	21 061 $	277 107 $	14 828 $	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	193 918 $	- $	193 918 $	- $	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 615	10 613	2	-	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	10 562	9 946	616	-	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	4 278	329	3 949	-	Taux d'intérêt, change, prix
Passifs des contrats d'assurance	31 595	-	31 595	-	Taux d'intérêt
Passif net des fonds distincts	17 002	-	17 002	-	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	16 199	-	3 068	13 131	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	1 398	-	1 398	-	Taux d'intérêt
Capitaux propres	27 429	-	-	27 429	
Total du passif et des capitaux propres	312 996 $	20 888 $	251 548 $	40 560 $	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la VaR en période de tension.
(2) Positions liées principalement aux activités bancaires autres que de négociation et aux activités d'assurance.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et elle est régie par des encadrements spécifiques. Ces encadrements précisent les facteurs de risque qui doivent être mesurés ainsi que la limite attribuable à chacun de ces facteurs et au total. Des limites de tolérance sont également prévues pour les différentes simulations de crise. Le respect de ces limites est suivi quotidiennement et un tableau de bord sur le risque de marché est produit chaque jour et expédié à la haute direction. Tout dépassement de limites est analysé immédiatement et les actions appropriées sont prises à son égard.

Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné. Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour (horizon de détention prolongé jusqu'à 10 jours aux fins de calcul des fonds propres réglementaires). Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

En plus de la VaR globale, le Mouvement calcule également une VaR globale en période de tension. Cette dernière est calculée de la même manière que la VaR globale, sauf en ce qui concerne l'utilisation des données historiques. Ainsi, au lieu d'utiliser l'intervalle de la dernière année, la VaR globale en période de tension prend en compte les données historiques d'une période de crise d'un an, soit celle débutant en septembre 2008.

Les exigences de fonds propres liées au risque supplémentaire (IRC) sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %.

Le tableau suivant présente la VaR globale et la VaR globale en période de tension des activités de négociation par catégories de risques ainsi que les exigences de fonds propres liées au risque supplémentaire (IRC). Le risque de prix des actions, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque spécifique de taux d'intérêt représentent les quatre catégories de risques auxquelles est exposé le Mouvement Desjardins. Ces facteurs de risque sont pris en compte dans la mesure du risque de marché du portefeuille de négociation. Ils sont reflétés dans le tableau de la VaR présenté ci-dessous. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

Mesure du risque de marché pour le portefeuille de négociation

(en millions de dollars)	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020				Pour les trimestres terminés le 30 juin 2020		Pour les trimestres terminés le 30 septembre 2019	
	Au 30 septembre 2020	**Moyenne**	**Haut**	**Bas**	Au 30 juin 2020	Moyenne	Au 30 septembre 2019	Moyenne
Actions	**1,3 $**	**1,0 $**	**1,8 $**	**0,7 $**	1,8 $	2,9 $	1,4 $	1,6 $
Change	**0,4**	**0,9**	**2,6**	**0,1**	2,0	1,2	0,1	0,2
Taux d'intérêt	**5,2**	**4,7**	**7,7**	**3,5**	5,0	4,9	2,6	3,4
Risque spécifique de taux d'intérêt[1]	**2,7**	**2,7**	**3,8**	**1,3**	3,6	4,9	6,6	6,1
Effet de diversification[2]	**(4,1)**	**(4,2)**	**s. o.[3]**	**s. o.[3]**	(6,6)	(7,7)	(7,5)	(7,5)
VaR globale	**5,5 $**	**5,1 $**	**8,1 $**	**3,8 $**	5,8 $	6,2 $	3,2 $	3,8 $
VaR globale en période de tension	**9,3 $**	**15,5 $**	**28,9 $**	**8,1 $**	23,1 $	18,9 $	14,8 $	16,8 $
Exigences de fonds propres liées au risque supplémentaire (IRC)	**43,6 $**	**53,0 $**	**84,4 $**	**41,5 $**	54,9 $	56,7 $	95,0 $	94,3 $

(1) Le risque spécifique est le risque directement lié à l'émetteur d'un titre financier, indépendamment des événements de marché. Une approche portefeuille est utilisée pour distinguer le risque spécifique du risque général de marché. Cette approche consiste à créer un sous-portefeuille qui contient les positions comportant un risque spécifique d'émetteur, comme les provinces, les municipalités et les sociétés, et un sous-portefeuille qui contient les positions considérées comme sans risque d'émetteur, comme le gouvernement dans sa devise locale.
(2) Représente la réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.
(3) Le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

La moyenne de la VaR globale du portefeuille de négociation a été de 5,1 M$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, en baisse de 1,1 M$ par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2020. Quant à la moyenne de la VaR globale en période de tension, elle a été de 15,5 M$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, en baisse de 3,4 M$ par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2020. La moyenne des exigences des fonds propres liées au risque supplémentaire a été de 53,0 M$, en baisse de 3,7 M$ par rapport à celle du trimestre précédent.

À noter que la baisse de la moyenne de la VaR globale du Mouvement est essentiellement attribuable à la baisse significative de la VaR Actions. De plus, la baisse de la moyenne de la VaR globale en période de tension s'explique par la diminution des moyennes des VaR Actions, Change et Taux d'intérêt en période de tension au cours de la période.

Le niveau de la VaR reste tout de même élevé en raison de la volatilité extrême observée lors du premier trimestre de l'année. En effet, étant donné que le modèle de VaR utilise des historiques de données d'un an, les données de marché observées continuent d'avoir une incidence sur les niveaux actuels de la VaR et cet impact persistera au cours des prochains trimestres.

La VaR globale et la VaR globale en période de tension sont des mesures appropriées d'un portefeuille de négociation, mais elles doivent être interprétées en tenant compte de certaines limites, notamment les suivantes :

- ces mesures ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées pour effectuer les calculs;
- ces mesures servent à déterminer les pertes potentielles pour une période de détention d'un jour et non les pertes liées aux positions qui ne peuvent être liquidées ou couvertes durant cette période d'un jour;
- ces mesures ne donnent pas d'information sur les pertes potentielles au-delà du niveau de confiance choisi de 99 %.

Compte tenu de ces limites, le processus de surveillance des activités de négociation au moyen de la VaR est complété par des simulations de crise et l'établissement de limites à cet égard.

Contrôle ex post

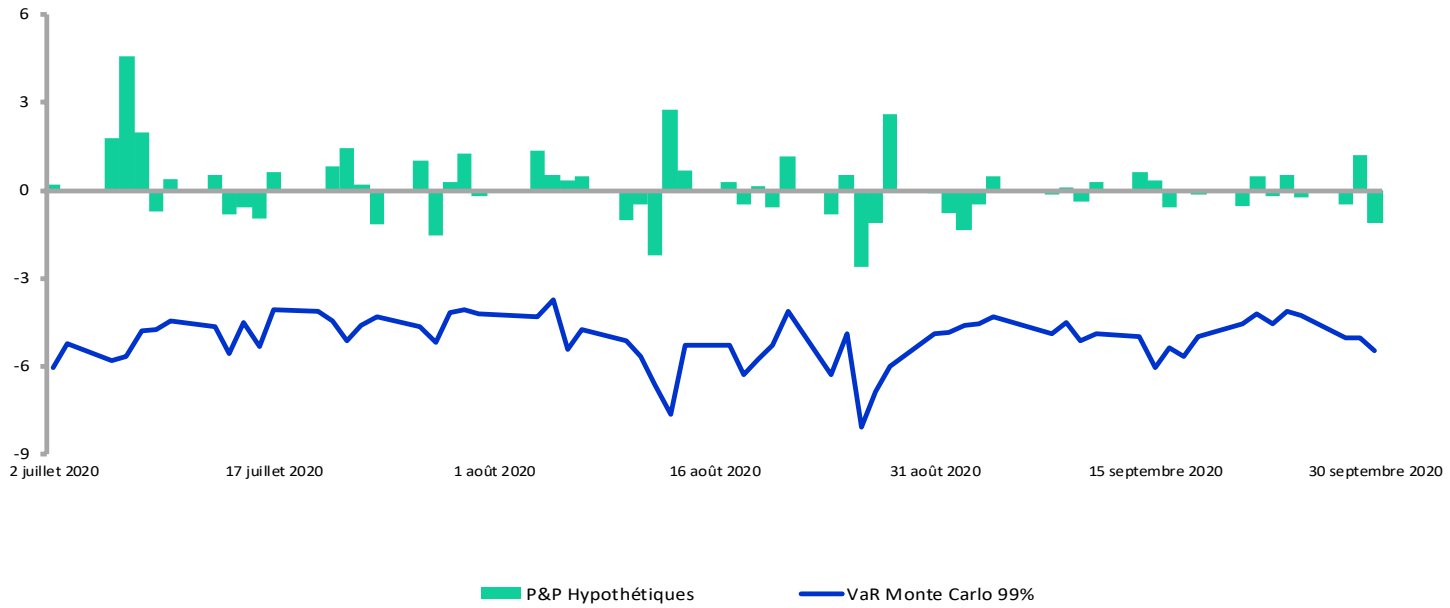
Afin de valider le modèle de la VaR, un contrôle ex post, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (P&P) des portefeuilles, est effectué afin de s'assurer que les résultats correspondent statistiquement à ceux du modèle de la VaR. De plus, une unité indépendante de validation en modélisation effectue annuellement des travaux sur ce modèle.

Le Mouvement Desjardins effectue quotidiennement un contrôle ex post avec un P&P hypothétique et un P&P réel sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé au moyen de l'établissement de la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique suivant représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les P&P hypothétiques liés à ces activités. Au cours du troisième trimestre de 2020, aucun dépassement de P&P réel et de P&P hypothétique par rapport à la VaR n'a été observé au niveau du Mouvement.

Malgré les dépassements des P&P hypothétiques survenus depuis le début de l'année 2020, la performance du modèle de la VaR est jugée adéquate.

VaR par rapport aux P&P hypothétiques des activités de négociation
(en millions de dollars)



Simulations de crise

Certains événements ayant une faible probabilité de réalisation et pouvant avoir des répercussions considérables sur les portefeuilles de négociation se produisent à l'occasion. Ces événements de queue de distribution sont le résultat de situations extrêmes. L'utilisation d'un programme de simulations de crise est nécessaire en vue d'évaluer l'incidence de ces situations potentielles.

Le programme de simulations de crise pour les portefeuilles de négociation inclut des scénarios historiques, hypothétiques et de sensibilités. Ces scénarios se basent notamment sur des événements comme les attentats du 11 septembre 2001 ou la crise de crédit de 2008. Ces simulations permettent de faire le suivi de la variation de la valeur marchande des positions détenues à la suite de la réalisation de ces différents scénarios. La plupart de ces simulations de crise sont de type prédictif. Ainsi, pour une simulation donnée, des chocs sont appliqués à certains facteurs de risque (taux d'intérêt, taux de change, produits de base), et les effets de ces chocs sont transmis à l'ensemble des facteurs de risque en tenant compte des corrélations historiques. La réalisation de chacune de ces simulations est considérée comme indépendante par rapport aux autres. De plus, certaines simulations font l'objet d'un suivi de limite. Les résultats de ces simulations sont analysés et communiqués quotidiennement au moyen d'un tableau de bord conjointement avec le calcul de la VaR afin de détecter la vulnérabilité à de tels événements. Le programme de simulations est révisé périodiquement afin d'assurer qu'il demeure d'actualité.

Gestion du risque structurel de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale constituante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts, ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient à des fins de placements à long terme et comme réserve de liquidités.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de la date d'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque structurel de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan combiné sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, notamment les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

En plus de l'écart de sensibilité total, les principaux facteurs de risque structurel de taux d'intérêt sont :
- l'évolution du niveau et de la volatilité des taux d'intérêt;
- les variations dans la forme de la courbe de taux d'intérêt;
- le comportement des membres et clients dans le choix des produits;
- la marge d'intermédiation financière;
- l'optionalité des différents produits financiers offerts.

Afin d'atténuer ces facteurs de risque, une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en réduisant l'incidence défavorable des mouvements des taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ces politiques précisent les facteurs de risque structurel de taux d'intérêt, les mesures de risques retenues, les niveaux de tolérance au risque, les limites de gestion ainsi que les procédures en cas de dépassement des limites. Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué à la fréquence requise selon la volatilité des portefeuilles (quotidienne, mensuelle, trimestrielle).

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance et des capitaux propres, du comportement des membres et clients ainsi que de la tarification. Le comité Actif/Passif (ALCO) du Mouvement Desjardins a la responsabilité d'analyser et d'entériner mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque structurel de taux d'intérêt. Dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, la situation demeure sous contrôle, puisque les portefeuilles sont bien appariés.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts de la gestion du risque structurel de taux d'intérêt associé aux activités bancaires, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 25 / 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du Mouvement Desjardins. L'incidence liée aux activités d'assurance est présentée dans la note 1 de ce tableau.

Sensibilité aux taux d'intérêt (avant impôts)[1]

(en millions de dollars)	**Au 30 septembre 2020**		Au 30 juin 2020		Au 30 septembre 2019	
	Revenu net d'intérêts[2]	**Valeur économique des capitaux propres[3]**	Revenu net d'intérêts[2]	Valeur économique des capitaux propres[3]	Revenu net d'intérêts[2]	Valeur économique des capitaux propres[3]
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	**(36)$**	**(209)$**	13 $	(31)$	(25)$	(114)$
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 25 points de base (100 points de base au 30 septembre 2019)[4]	**12**	**32**	(2)	(7)	5	51

(1) La sensibilité aux taux d'intérêt liée aux activités d'assurance n'est pas reflétée dans les montants ci-dessus. Pour ces activités, une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une diminution de la valeur économique des capitaux propres de 185 M$ avant impôts au 30 septembre 2020, et de respectivement 168 M$ et 244 M$ au 30 juin 2020 et au 30 septembre 2019. Une diminution des taux d'intérêt de 25 points de base donnerait lieu à une augmentation de la valeur économique des capitaux propres de 53 M$ avant impôts au 30 septembre 2020, et une diminution de 100 points de base donnerait lieu à une augmentation de la valeur économique des capitaux propres de respectivement 311 M$ et 258 M$ au 30 juin 2020 et au 30 septembre 2019.

(2) Représente la sensibilité aux taux d'intérêt du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.

(3) Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.

(4) Les résultats de l'incidence d'une diminution des taux d'intérêt prennent en considération l'utilisation d'un plancher pour ne pas avoir de taux d'intérêt négatifs. De plus, compte tenu du contexte actuel où les taux d'intérêt sont faibles, l'incidence d'une diminution des taux d'intérêt a été calculée en fonction d'une baisse de 25 points de base au 30 septembre 2020 et au 30 juin 2020, comparativement à 100 points de base pour le 30 septembre 2019.

Gestion du risque de change

Le risque de change correspond au risque que la valeur réelle ou prévue des éléments d'actif libellés en une devise étrangère soit supérieure ou inférieure à celle des éléments de passif libellés en cette même devise.

Dans certaines situations particulières, le Mouvement et ses composantes peuvent s'exposer au risque de change lié notamment au dollar américain et à l'euro. Cette exposition provient surtout de leurs activités d'intermédiation avec les membres et clients, de financement et de placement. Une politique du Mouvement sur le risque de marché a établi des limites d'exposition au risque de change et un suivi est effectué par la PVPGR. De plus, le Mouvement et ses composantes utilisent, entre autres, des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de devises en vue de leur permettre de bien contrôler ce risque. L'exposition résiduelle du Mouvement à ce risque est faible considérant qu'il réduit son risque de change à l'aide d'instruments financiers dérivés.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan combiné.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidités.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement a établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit pour le risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité. Les compagnies d'assurance étant soumises à des exigences réglementaires particulières, elles gèrent leurs risques de liquidité en fonction de leurs propres besoins tout en suivant les orientations du Mouvement. Les valeurs mobilières détenues par ces composantes ne sont par ailleurs pas prises en compte lors de l'évaluation des réserves de liquidités du Mouvement.

La Trésorerie du Mouvement Desjardins s'assure de la stabilité et de la diversité des sources d'approvisionnement en fonds institutionnels selon leur type, leur provenance et leur échéance. Elle utilise un éventail de produits financiers et de programmes d'emprunt sur différents marchés pour ses besoins de financement. Ces opérations permettent de subvenir aux besoins de financement des composantes du Mouvement en offrant à ces dernières des conditions comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

De plus, le Mouvement procède à l'émission d'obligations sécurisées et à la titrisation des prêts assurés par la SCHL dans le cadre de ses opérations courantes. Le Mouvement Desjardins est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada de même qu'aux facilités de prêts visant des avances au titre de l'aide d'urgence.

La mise en œuvre de l'Accord de Bâle III renforce les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR), du ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le Mouvement Desjardins produit déjà ces deux ratios ainsi que le NCCF conformément à sa politique sur la gestion du risque de liquidité et les présente régulièrement à l'AMF. Il est à noter que depuis janvier 2020, le Mouvement Desjardins a adopté les exigences réglementaires liées au ratio NSFR. Le NSFR du Mouvement est au-dessus du seuil réglementaire minimal au 30 septembre 2020.

Dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada a mis en place des programmes d'octroi de liquidités exceptionnels pour faciliter l'accès au financement des institutions financières. De l'information supplémentaire sur les programmes du gouvernement du Canada est présentée à la sous-section « Sources de financement » de la présente section. Le Mouvement Desjardins a utilisé ces programmes afin d'assurer le maintien d'un niveau de liquidité adéquat pour faire face à cette situation sans précédent. Le Mouvement Desjardins présente un ratio LCR moyen de 157,1 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020 comparativement à un ratio de 166,7 % pour le trimestre précédent. Malgré cette baisse, le niveau moyen du ratio au troisième trimestre se situe à un niveau très élevé suite à l'utilisation des programmes susmentionnés et à l'augmentation des dépôts. L'AMF exige qu'en l'absence de période de tension, la valeur de ce ratio ne soit pas inférieure aux exigences minimales requises de 100 %. Cependant, dans le but d'encourager la bonne circulation des liquidités durant la crise liée à la pandémie de COVID-19, l'AMF pourrait ponctuellement accepter, exceptionnellement, des seuils plus faibles aux exigences minimales requises. Le Mouvement Desjardins n'anticipe pas une baisse de son ratio réglementaire en deçà de la limite réglementaire. Ce ratio est géré proactivement par la Trésorerie du Mouvement Desjardins et le maintien d'un niveau d'actifs liquides de haute qualité assure une couverture adéquate des sorties de fonds théoriques associées au scénario de crise standardisé dans le cadre de l'Accord de Bâle III. Les principales sources de sorties de fonds théoriques du Mouvement Desjardins proviennent de retraits massifs potentiels des dépôts par les membres des caisses ainsi que d'un assèchement brusque des sources de financement institutionnel à court terme utilisées au jour le jour par le Mouvement.

Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidités réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités composées d'actifs de haute qualité est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduiraient en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doit maintenir le Mouvement sont précisément prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par la fonction Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidités sévère. Les valeurs mobilières détenues sont constituées en majorité de titres des gouvernements canadiens.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces scénarios permettent :

- d'évaluer l'ampleur des sorties de fonds potentielles en situation de crise;
- de mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins;
- d'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

Actifs liquides

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins, lesquels excluent les actifs détenus par les filiales d'assurance puisque ces actifs sont engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins de liquidités des autres composantes du Mouvement. Les actifs liquides constituent la principale réserve de liquidités du Mouvement pour l'ensemble de ses activités. Les actifs liquides grevés comprennent principalement des actifs liquides donnés en garantie ou qui ne peuvent être utilisés en raison des restrictions réglementaires, juridiques, opérationnelles ou tout autre ordre.

Actifs liquides[1]

Au 30 septembre 2020

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**7 956 $**	**- $**	**7 956 $**	**- $**	**7 956 $**
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	**52 180**	**8 079**	**60 259**	**21 857**	**38 402**
Autres titres au Canada	**6 172**	**1 401**	**7 573**	**4 334**	**3 239**
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	**306**	**69**	**375**	**124**	**251**
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	**6 588**	**-**	**6 588**	**1 336**	**5 252**
Total	**73 202 $**	**9 549 $**	**82 751 $**	**27 651 $**	**55 100 $**

Au 31 décembre 2019

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	2 124 $	- $	2 124 $	- $	2 124 $
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	28 743	10 537	39 280	21 178	18 102
Autres titres au Canada	2 625	235	2 860	412	2 448
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	70	1	71	5	66
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	7 993	-	7 993	573	7 420
Total	41 555 $	10 773 $	52 328 $	22 168 $	30 160 $

[1] À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance.

Actifs liquides non grevés par entités[1]

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
Fédération	**34 506 $**	10 072 $
Réseau des caisses	**16 964**	16 912
Autres entités	**3 630**	3 176
Total	**55 100 $**	30 160 $

[1] À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance. La quasi-totalité des actifs liquides non grevés présentés dans ce tableau a, comme monnaie d'émission, le dollar canadien.

Actifs grevés

Dans le cadre de ses activités courantes, le Mouvement donne en garantie des valeurs mobilières, des prêts et d'autres actifs principalement à l'égard d'opérations de financement, de participation à des systèmes de compensation et de paiement ainsi qu'à des opérations liées aux provisions pour frais de sinistres et règlements. Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des actifs inscrits au bilan combiné et des titres reçus en garantie, ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui peuvent être donnés en garantie dans le cadre de transactions de financement ou autres.

Actifs grevés

Au 30 septembre 2020

				Répartition des actifs totaux			
				Actifs grevés		Actifs non grevés	
(en millions de dollars)	Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Actifs totaux	Donnés en garantie	Autres[1]	Pouvant être donnés en garantie	Autres[2]
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**8 844 $**	**- $**	**8 844 $**	**- $**	**519 $**	**7 437 $**	**888 $**
Valeurs mobilières	**89 253**	**14 822**	**104 075**	**31 229**	**1 284**	**40 967**	**30 595**
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**9 706**	**-**	**9 706**	**-**	**-**	**-**	**9 706**
Prêts et acceptations nets	**209 931**	**-**	**209 931**	**28 943**	**-**	**70 202**	**110 786**
Actif net des fonds distincts	**18 032**	**-**	**18 032**	**-**	**-**	**-**	**18 032**
Autres actifs	**24 121**	**-**	**24 121**	**-**	**-**	**-**	**24 121**
Total	**359 887 $**	**14 822 $**	**374 709 $**	**60 172 $**	**1 803 $**	**118 606 $**	**194 128 $**

Au 31 décembre 2019

				Répartition des actifs totaux			
				Actifs grevés		Actifs non grevés	
(en millions de dollars)	Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Actifs totaux	Donnés en garantie	Autres[1]	Pouvant être donnés en garantie	Autres[2]
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	3 709 $	- $	3 709 $	- $	318 $	1 806 $	1 585 $
Valeurs mobilières[3]	59 693	15 310	75 003	26 052	1 483	19 215	28 253
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente[3]	10 032	-	10 032	-	-	-	10 032
Prêts et acceptations nets	203 462	-	203 462	21 654	-	73 569	108 239
Actif net des fonds distincts	17 026	-	17 026	-	-	-	17 026
Autres actifs	19 074	-	19 074	-	-	-	19 074
Total	312 996 $	15 310 $	328 306 $	47 706 $	1 801 $	94 590 $	184 209 $

[1] Actifs qui ne peuvent être utilisés pour des raisons juridiques ou autres.

[2] Les actifs non grevés « autres » comprennent ceux des sociétés d'assurance ainsi que les actifs qui de l'avis de la direction ne seraient pas immédiatement disponibles à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle.

[3] Certaines données de 2019 ont été retraitées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante et ainsi mieux refléter la nature des opérations de pension.

Ratio de liquidité à court terme

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un ratio de liquidité à court terme (LCR) afin de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des institutions financières. Le LCR correspond à l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur les sorties nettes de trésorerie des 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une grave crise de liquidités.

Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, les HQLA admissibles aux fins du calcul du ratio LCR sont constitués d'actifs pouvant être convertis rapidement en liquidités sur les marchés financiers sans ou avec peu de perte de valeur. Pour le Mouvement, ces actifs liquides de haute qualité sont constitués essentiellement de trésorerie et de titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements. Cette ligne directrice de l'AMF prescrit également les pondérations pour les entrées et les sorties de trésorerie.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio LCR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Ratio de liquidité à court terme[1]

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020		Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020
	Valeur non pondérée[2] totale (moyenne[4])	**Valeur pondérée[3] totale (moyenne[4])**	Valeur pondérée[3] totale (moyenne[4])
Actifs liquides de haute qualité			
Total des actifs liquides de haute qualité	**s. o.**	**46 989 $**	43 530 $
Sorties de trésorerie			
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	**89 078 $**	**5 818**	5 298
Dépôts stables	**44 133**	**1 324**	1 182
Dépôts moins stables	**44 945**	**4 494**	4 116
Financement de gros non garanti, dont :	**35 088**	**18 629**	15 995
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	**8 440**	**2 009**	1 952
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	**17 080**	**7 052**	6 152
Dettes non garanties	**9 568**	**9 568**	7 891
Financement de gros garanti	**s. o.**	**13**	14
Exigences supplémentaires, dont :	**14 395**	**3 089**	2 913
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	**1 367**	**1 249**	1 144
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	**68**	**68**	113
Facilités de crédit et de liquidité	**12 960**	**1 772**	1 656
Autres obligations de financement contractuelles	**3 791**	**2 081**	1 777
Autres obligations de financement conditionnelles	**91 473**	**2 281**	2 340
Total des sorties de trésorerie	**s. o.**	**31 911 $**	28 337 $
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	**14 428 $**	**42 $**	73 $
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	**3 420**	**1 710**	1 671
Autres entrées de trésorerie	**253**	**253**	476
Total des entrées de trésorerie	**18 101 $**	**2 005 $**	2 220 $

	Valeur ajustée totale[5]	Valeur ajustée totale[5]
Total des actifs liquides de haute qualité	**46 989 $**	43 530 $
Total des sorties nettes de trésorerie	**29 906**	26 117
Ratio de liquidité à court terme	**157,1 %**	166,7 %

(1) À l'exclusion des filiales d'assurance.
(2) Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.
(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes prescrites pour les actifs liquides de haute qualité et des taux prescrits pour les entrées et les sorties de trésorerie.
(4) Le résultat du ratio est présenté en fonction de la moyenne des données quotidiennes au cours du trimestre.
(5) La valeur ajustée totale tient compte, s'il y a lieu, des plafonds prescrits par l'AMF pour les actifs liquides de haute qualité et les entrées de trésorerie.

Sources de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité du Mouvement Desjardins. La solide base de dépôts de particuliers combinée au financement de gros diversifié tant par les programmes utilisés que par l'étalement des échéances contractuelles permet le maintien de hauts ratios de liquidité réglementaire tout en assurant leur stabilité. Le total des dépôts, y compris le financement de gros, présentés au bilan combiné s'élevait à 225,8 G$ au 30 septembre 2020, en hausse de 31,9 G$ depuis le 31 décembre 2019. Des informations additionnelles sur les dépôts sont présentées à la section « Gestion du bilan ».

Programmes et stratégies de financement

À titre de trésorier du Mouvement Desjardins, la Fédération répond aux besoins des membres et clients de l'organisation. La mise en œuvre de stratégies appropriées pour déterminer, mesurer et gérer les risques est sa principale priorité, et ces stratégies sont encadrées par des politiques. Au cours des neuf premiers mois de 2020, la Fédération a réussi à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour répondre aux besoins du Mouvement en raison de la rigueur de sa politique de trésorerie, de la solidité de ses financements institutionnels et de l'apport du réseau des caisses. Le financement de gros à court terme sert à financer les actifs très liquides tandis que le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

En vue de tirer parti d'un financement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Fédération maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer un financement stable, elle diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et européen.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Fédération sont les suivants :

Principaux programmes de financement
Au 30 septembre 2020

	Montant maximal autorisé
Billets à moyen terme (canadiens)	**10 milliards de dollars**
Obligations sécurisées (multidevises)[1]	**26 milliards de dollars**
Billets à court terme (européens)	**3 milliards d'euros**
Billets à court terme (américains)	**15 milliards de dollars américains**
Billets à moyen terme et subordonnés (multidevises)	**7 milliards d'euros**
Billets subordonnés FPUNV (canadiens)	**3 milliards de dollars**

(1) Le montant maximal autorisé du programme d'obligations sécurisées a été haussé de 14 G$ à 26 G$ suivant l'augmentation de la limite prudentielle d'émission d'obligations sécurisées par l'AMF, en date du 31 mars 2020. Cet allègement temporaire est accordé pendant au moins un an et pourrait être prolongé au-delà, si nécessaire.

Le tableau suivant représente les durées à l'échéance résiduelle du financement de gros.

Durées à l'échéance résiduelle du financement de gros

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2020								Au 31 décembre 2019
	Moins de 1 mois	**De 1 à 3 mois**	**De 3 à 6 mois**	**De 6 à 12 mois**	**Total – Moins de 1 an**	**De 1 à 2 ans**	**Plus de 2 ans**	**Total**	Total
Billets à escompte au porteur	**2 018 $**	**889 $**	**13 $**	**10 $**	**2 930 $**	**- $**	**- $**	**2 930 $**	2 250 $
Papier commercial	**6 794**	**2 575**	**2 468**	**57**	**11 894**	**-**	**-**	**11 894**	13 058
Billets à moyen terme	**1 997**	**1 023**	**-**	**1 559**	**4 579**	**1 838**	**3 121**	**9 538**	11 171
Titrisation de créances hypothécaires	**-**	**353**	**241**	**676**	**1 270**	**1 569**	**9 091**	**11 930**	10 390
Obligations sécurisées	**-**	**1 561**	**684**	**3 197**	**5 442**	**1 329**	**3 907**	**10 678**	5 655
Obligations subordonnées	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 465**	**1 465**	1 398
Total	**10 809 $**	**6 401 $**	**3 406 $**	**5 499 $**	**26 115 $**	**4 736 $**	**17 584 $**	**48 435 $**	43 922 $
dont :									
Garantis	**- $**	**1 914 $**	**925 $**	**3 873 $**	**6 712 $**	**2 898 $**	**14 463 $**	**24 073 $**	17 443 $
Non garantis	**10 809**	**4 487**	**2 481**	**1 626**	**19 403**	**1 838**	**3 121**	**24 362**	26 479

L'ensemble du financement de gros du Mouvement Desjardins présenté dans le tableau précédent a été effectué par la Fédération, à l'exception des obligations subordonnées qui ont été émises par Capital Desjardins inc. Le total du financement de gros a augmenté de 4,5 G$ par rapport au 31 décembre 2019. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des obligations sécurisées.

De plus, le Mouvement Desjardins diversifie ses sources de financement afin de limiter sa dépendance à une devise. Le tableau « Financement de gros par devises » présente la répartition des emprunts sur les marchés et des obligations subordonnées par devises. Ces fonds sont principalement obtenus par l'intermédiaire de billets à court et à moyen termes, de la titrisation de créances hypothécaires et des obligations sécurisées et subordonnées.

Financement de gros par devises

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2020		Au 31 décembre 2019	
Dollars canadiens	**24 311 $**	**50,1 %**	20 243 $	46,1 %
Dollars américains	**15 768**	**32,6**	16 708	38,0
Autres	**8 356**	**17,3**	6 971	15,9
	48 435 $	**100,0 %**	43 922 $	100,0 %

La Fédération a par ailleurs participé à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, avec une participation totale de 1,9 G$ au cours des neuf premiers mois de 2020. De plus, la Fédération a procédé au cours de la même période à une émission d'un montant total de 1,0 G$ US, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises. Le 26 mai 2020, la Fédération a émis des billets admissibles comme Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour un montant de 1,0 G$ sous son programme de billets subordonnés FPUNV canadiens. Par ailleurs, le 24 septembre 2020, la Fédération a procédé à une émission d'un montant de 500 M d'euros par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées. Finalement, soulignons que le 7 octobre 2020, la Fédération a procédé à une nouvelle émission d'un montant de 750 M$ US par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées.

L'encours des émissions effectuées dans le cadre de programmes de financement à moyen terme de la Fédération s'élevait à 32,1 G$ au 30 septembre 2020, comparativement à 27,2 G$ au 31 décembre 2019. L'encours de ces émissions est présenté au bilan combiné, au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ». Quant à Capital Desjardins inc., l'encours de ses obligations de premier rang totalisait 0,5 G$ au 30 septembre 2020, comparativement à 1,4 G$ au 31 décembre 2019.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le gouvernement canadien, par l'entremise de la Banque du Canada et de la SCHL, a déployé plusieurs initiatives de financement ayant pour objectif de soutenir le système financier canadien en préservant une source de financement aux entreprises. À l'instar des banques canadiennes, le Mouvement Desjardins s'est prévalu de ces programmes pour un montant de 11,3 G$ en date du 30 septembre 2020. Ces sources additionnelles de financement permettent au Mouvement de maintenir des niveaux de liquidités adéquats pour faire face aux incidences liées à cette pandémie.

Entre autres, dans le cadre du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) mis en place par la SCHL, la Fédération a vendu à la SCHL des titres hypothécaires LNH pour un montant de 0,5 G$. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement canadien, par l'entremise de la SCHL, peut acheter auprès des institutions financières jusqu'à 150 G$ de prêts hypothécaires assurés formant des blocs de titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. De plus, le 30 mars 2020, la Fédération a procédé à une émission d'obligations sécurisées « en nom propre » (autodétenues) pour un montant de 2,5 G$, pour fins de participation au programme d'opérations de prise en pension à plus d'un jour de la Banque du Canada. Ces obligations sécurisées pour le montant total ont été mises en garantie auprès de la Banque du Canada dans le cadre du programme le 31 mars pour règlement le 2 avril 2020.

Le 14 avril 2020, la Fédération a également procédé à une émission d'obligations sécurisées « en nom propre » (autodétenues) pour un montant de 1,5 G$, pour fins de participation au programme d'opérations de prise en pension à plus d'un jour de la Banque du Canada. Ces obligations sécurisées, pour le montant total, ont été mises en garantie auprès de la Banque du Canada aux fins dudit programme les 15 et 20 avril 2020.

Tout comme les banques canadiennes, le Mouvement Desjardins a aussi accédé le 23 avril 2020 au mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour que la Banque du Canada a mis en place pour soutenir la liquidité du système financier. Aux termes de ce mécanisme, les institutions financières admissibles peuvent emprunter auprès de la Banque en donnant en garantie un large éventail de titres. Elles sont ainsi mieux à même de financer de nouveaux prêts.

Ces initiatives sont incluses dans le montant total de participation de la Fédération aux initiatives de la Banque du Canada et de la SCHL de 11,3 G$.

L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins, de diversifier encore mieux ses sources de financement et d'en allonger davantage le terme moyen.

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

Les cotes de crédit du Mouvement Desjardins ont une incidence sur sa capacité à accéder aux sources de financement auprès des marchés financiers de même que sur les conditions de ce financement. Elles sont également un élément considéré lors de certaines opérations du Mouvement impliquant des contreparties.

Les agences de notation attribuent les cotes de crédit et les perspectives qui s'y rattachent en fonction de leur méthodologie qui comprend plusieurs critères d'analyse, dont des facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement. Les agences évaluent le Mouvement Desjardins sur une base cumulée et reconnaissent sa capitalisation, la constance de sa performance financière, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs. Par conséquent, les cotes de crédit de la Fédération, émetteur pleinement assujetti, et de Capital Desjardins inc., émetteur assujetti émergent, sont adossées à la solidité financière du Mouvement.

La Fédération et Capital Desjardins inc. bénéficient de cotes de crédit de première qualité qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

Au cours du troisième trimestre de 2020, les agences de notation DBRS et S&P ont confirmé les cotes de crédit du Mouvement Desjardins alors que celles assignées par Fitch et Moody's demeurent inchangées.

En date du rapport de gestion, les perspectives attribuées aux cotes du Mouvement Desjardins par DBRS, Moody's et S&P sont stables, tandis que la perspective assignée par Fitch demeure négative.

Le tableau suivant énumère les différentes cotes de crédit assignées aux instruments de la Fédération et de Capital Desjardins inc.

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

	DBRS	FITCH	MOODY'S	STANDARD & POOR'S
Fédération des caisses Desjardins du Québec				
Dette à court terme	**R-1 (élevé)**	**F1+**	**P-1**	**A-1**
Dette à moyen et long termes de premier rang existante[1]	**AA**	**AA**	**Aa2**	**A+**
Dette à moyen et long termes de premier rang[2]	**AA (faible)**	**AA-**	**A2**	**A-**
Billets subordonnés FPUNV	**A (faible)**	**A**	**A2**	**BBB+**
Obligations sécurisées	**-**	**AAA**	**Aaa**	**-**
Capital Desjardins inc.				
Dette à moyen et long termes de premier rang	**A (élevé)**	**A**	**A2**	**A**

[1] Comprend la dette à moyen et long termes de premier rang émise avant le 31 mars 2019 ainsi que celle émise à partir de cette date et qui est exclue du régime de recapitalisation applicable au Mouvement Desjardins.
[2] Comprend la dette à moyen et long termes de premier rang émise à partir du 31 mars 2019, laquelle peut être convertie aux termes du régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins.

Le Mouvement surveille régulièrement le niveau d'obligations additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas de baisse des cotes de crédit de la Fédération et de Capital Desjardins inc. Ce suivi permet au Mouvement d'évaluer l'incidence d'une telle baisse sur sa capacité de financement, d'effectuer des transactions dans le cours normal de ses activités et de s'assurer qu'il détient les actifs liquides et les sûretés additionnelles pour s'acquitter de ses obligations. Actuellement, le Mouvement n'a pas l'obligation de fournir des garanties supplémentaires dans l'éventualité où sa cote de crédit serait abaissée de trois niveaux par une ou plusieurs agences de notation.

Échéances contractuelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs inscrits au bilan combiné et les engagements hors bilan à la valeur comptable et répartis selon leurs échéances contractuelles résiduelles. La répartition des échéances constitue une source de renseignements à l'égard du risque de liquidité et de financement, mais elle diffère de l'analyse effectuée par le Mouvement pour déterminer l'échéance attendue de ces éléments aux fins de la gestion du risque de liquidité. Plusieurs facteurs autres que les échéances contractuelles sont pris en considération pour évaluer les flux monétaires futurs prévus et le risque de liquidité.

La valeur des engagements de crédit présentés dans ce tableau représente le montant maximal de crédit additionnel que le Mouvement pourrait être obligé de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La valeur des garanties et lettres de soutien correspond aux sorties maximales de fonds que le Mouvement pourrait devoir effectuer en cas de défaillance complète des parties aux garanties, sans tenir compte des recouvrements possibles. Ces engagements et garanties ne représentent pas nécessairement les besoins de liquidités futurs, car une partie importante de ces instruments expireront ou seront résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

La note complémentaire 16 « Passifs des contrats d'assurance » des états financiers combinés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur les échéances contractuelles des provisions techniques et des provisions pour sinistres et frais de règlement.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan
Au 30 septembre 2020

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	8 410 $	465 $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	(31)$	8 844 $
Valeurs mobilières										
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net[1]	204	652	276	613	345	1 594	6 319	19 661	4 571	34 235
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[1]	1 672	1 440	815	665	680	10 845	20 484	18 078	64	54 743
Titres au coût amorti	40	3	203	-	-	2	2	25	-	275
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	8 430	832	288	156	-	-	-	-	-	9 706
Prêts										
Hypothécaires résidentiels[2]	3 008	3 437	5 770	7 762	6 717	26 525	71 059	3 440	6 387	134 105
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers[2]	55	73	138	195	342	1 425	5 914	8 429	9 257	25 828
Aux entreprises et aux gouvernements[2]	12 009	5 856	4 793	5 471	4 643	3 581	6 723	2 709	5 261	51 046
Provision pour pertes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 048)	(1 048)
Actif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	18 032	18 032
Primes à recevoir	176	66	14	3	-	-	-	-	2 611	2 870
Instruments financiers dérivés	283	263	174	271	193	796	3 172	694	-	5 846
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	4 115	4	1	-	-	-	-	-	477	4 597
Actifs de réassurance	44	84	86	74	70	193	390	1 048	-	1 989
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	561	561
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	937	937
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	1 487	1 487
Goodwill	-	-	-	-	-	-	-	-	156	156
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	425	425
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	1 159	1 159
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 178	1 178
Autres actifs	888	217	117	9	11	24	63	21	1 566	2 916
Total de l'actif	39 334 $	13 392 $	12 675 $	15 219 $	13 001 $	44 985 $	114 126 $	54 105 $	53 050 $	359 887 $

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page 57.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan (suite)
Au 30 septembre 2020

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers[3]	4 706 $	3 692 $	4 400 $	8 143 $	5 100 $	15 095 $	16 424 $	334 $	66 647 $	124 541 $
Entreprises et gouvernements[3]	13 247	6 942	4 145	4 296	2 400	6 191	14 268	4 135	44 680	100 304
Institutions de dépôts[3]	211	1	5	3	-	15	5	-	735	975
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert[4]	148	87	382	6	149	780	1 838	5 453	3	8 846
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	11 813	38	1 239	3 085	-	1 498	-	-	-	17 673
Instruments financiers dérivés	180	127	165	344	177	755	2 176	171	-	4 095
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	5 302	2	-	-	-	-	-	-	3 589	8 893
Obligations locatives	6	11	16	15	16	60	166	327	9	626
Passifs des contrats d'assurance	487	892	1 047	928	885	2 155	4 848	20 479	3 039	34 760
Passif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	18 025	18 025
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-	3 281	3 281
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	375	375
Autres passifs	2 856	393	475	409	104	137	170	33	2 033	6 610
Obligations subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	1 465	-	1 465
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	29 418	29 418
Total du passif et des capitaux propres	38 956 $	12 185 $	11 874 $	17 229 $	8 831 $	26 686 $	39 895 $	32 397 $	171 834 $	359 887 $
Engagements hors bilan										
Engagements de crédit[5]	1 243 $	165 $	436 $	1 158 $	662 $	3 157 $	7 717 $	234 $	105 507 $	120 279 $
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de valeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	1 859	1 859
Lettres de crédit documentaire	1	3	8	5	1	1	-	-	-	19
Garanties et lettres de crédit de soutien	77	273	183	266	182	32	22	8	8	1 051
Swaps sur défaillance de crédit	-	-	-	-	-	-	5	683	-	688

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page 57.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan (suite)

Au 31 décembre 2019

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	3 263 $	428 $	9 $	- $	- $	- $	- $	- $	9 $	3 709 $
Valeurs mobilières										
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net[1]	18	442	1 068	296	1 014	1 650	6 395	19 452	4 833	35 168
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[1]	353	574	543	516	215	4 617	13 035	2 996	60	22 909
Titres au coût amorti	567	468	263	166	113	1	4	34	-	1 616
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	9 750	282	-	-	-	-	-	-	-	10 032
Prêts										
Hypothécaires résidentiels[2]	2 817	3 587	7 386	7 355	7 485	23 590	66 086	1 933	6 518	126 757
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers[2]	47	59	156	216	319	1 457	6 035	7 865	10 868	27 022
Aux entreprises et aux gouvernements[2]	12 031	4 081	4 786	4 843	5 063	3 756	6 796	2 712	5 920	49 988
Provision pour pertes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	(685)	(685)
Actif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	17 026	17 026
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	368	12	-	-	-	-	-	-	-	380
Primes à recevoir	192	73	15	3	-	-	-	-	2 403	2 686
Instruments financiers dérivés	125	134	247	160	294	893	2 176	217	-	4 246
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	2 142	3	-	-	-	-	-	-	84	2 229
Actifs de réassurance	37	70	81	70	65	174	381	1 002	121	2 001
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	566	566
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	957	957
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	1 471	1 471
Goodwill	-	-	-	-	-	-	-	-	121	121
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	381	381
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	1 034	1 034
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 292	1 292
Autres actifs	608	69	73	10	12	25	56	4	1 233	2 090
Total de l'actif	32 318 $	10 282 $	14 627 $	13 635 $	14 580 $	36 163 $	100 964 $	36 215 $	54 212 $	312 996 $

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page 57.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan (suite)

Au 31 décembre 2019

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers[3]	3 397 $	3 645 $	7 733 $	4 669 $	5 960 $	12 724 $	16 926 $	381 $	56 230 $	111 665 $
Entreprises et gouvernements[3]	8 728	6 056	4 335	3 791	5 604	4 034	14 179	3 448	31 381	81 556
Institutions de dépôts[3]	99	-	6	13	9	20	22	-	528	697
Acceptations	368	12	-	-	-	-	-	-	-	380
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert[4]	495	201	171	9	7	196	1 866	7 668	2	10 615
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	10 562	-	-	-	-	-	-	-	-	10 562
Instruments financiers dérivés	152	192	292	188	228	978	2 115	133	-	4 278
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	2 695	-	-	-	-	-	-	-	2 857	5 552
Obligations locatives	6	10	15	14	15	56	162	338	8	624
Passifs des contrats d'assurance	440	788	975	852	793	1 921	4 484	18 518	2 824	31 595
Passif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	17 002	17 002
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-	3 068	3 068
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	281	281
Autres passifs	2 546	569	653	191	67	129	232	46	1 861	6 294
Obligations subordonnées	-	-	899	-	-	-	-	499	-	1 398
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	27 429	27 429
Total du passif et des capitaux propres	29 488 $	11 473 $	15 079 $	9 727 $	12 683 $	20 058 $	39 986 $	31 031 $	143 471 $	312 996 $
Engagements hors bilan										
Engagements de crédit[5]	966 $	50 $	395 $	336 $	549 $	3 566 $	7 977 $	513 $	99 049 $	113 401 $
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de valeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	1 985	1 985
Lettres de crédit documentaire	3	6	5	1	2	6	-	-	-	23
Garanties et lettres de crédit de soutien	78	184	163	288	205	37	21	40	6	1 022
Swaps sur défaillance de crédit	-	-	-	-	-	-	195	-	-	195

(1) Les titres de participation sont classés dans la colonne « Sans échéance précise ».
(2) Les montants remboursables sur demande sont classés dans la colonne « Sans échéance précise ».
(3) Les dépôts remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance précise.
(4) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle restante du titre sous-jacent.
(5) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit pour lesquelles les montants d'engagement sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion du Mouvement.

INFORMATION ADDITIONNELLE LIÉE À L'EXPOSITION À CERTAINS RISQUES

Les tableaux suivants présentent des renseignements détaillés sur les instruments financiers plus complexes et plus risqués.

Titres adossés

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Montants nominaux	**Juste valeur**	Montants nominaux	Juste valeur
Titres adossés à des actifs financiers et à des créances hypothécaires[1]	**90 $**	**90 $**	135 $	135 $

(1) Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risque. Ces titres sont présentés aux postes « Titres à la juste valeur par le biais du résultat net » et « Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » du bilan combiné.

Structures de financement à levier et prêts à risque

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
Structures de financement à levier[1]	**337 $**	370 $
Prêts à risque de la catégorie Alt-A[2]	**13**	15
Prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles[3]	**4**	4

(1) Les structures de financement à levier sont des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement à celui des autres sociétés actives dans la même industrie.
(2) Les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus. Ces prêts sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.
(3) Ces prêts sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé. Les prêts hypothécaires résidentiels à risque sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2020, le Mouvement Desjardins n'a apporté aucune modification à ses politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 98 et 99 du rapport de gestion annuel 2019.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, le Mouvement Desjardins offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses entreprises associées, coentreprises et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, il verse une rémunération à ses principaux dirigeants dans des conditions normales de marché.

Le Mouvement Desjardins offre aussi ses produits et services financiers dans des conditions normales de marché à ses administrateurs, à ses principaux dirigeants ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens.

Le Mouvement a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et les personnes qui leur sont liées sont conclues dans des conditions de concurrence normale de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes. Ces politiques et procédures n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

La note complémentaire 32 « Information relative aux parties liées » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur les transactions entre parties liées.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 121 à 141 du rapport annuel 2019.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 99 à 105 du rapport de gestion annuel 2019 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, ces principales méthodes comptables sont les mêmes qu'au 31 décembre 2019. Toutefois, le contexte de la pandémie de COVID-19 a entraîné de nouvelles sources d'incertitude ayant une incidence sur les jugements posés ainsi que sur les estimations et hypothèses formulées par la direction dans l'application de ces méthodes comptables pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020. Ceci touche particulièrement la dépréciation des titres désignés en vertu de l'approche par superposition, la provision pour pertes de crédit attendues et la décomptabilisation d'actifs financiers.

Dépréciation des titres désignés en vertu de l'approche par superposition

Les titres désignés en vertu de l'approche par superposition ont fait l'objet d'un examen à la date de clôture visant à déterminer s'il existait une indication objective de dépréciation, et le Mouvement Desjardins n'a pas enregistré de pertes de valeur.

Provision pour pertes de crédit attendues

Pour plus de renseignements sur les jugements importants posés pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note complémentaire 5, « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Les participations au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et au Programme de crédit aux entreprises (PCE) du gouvernement du Canada ont fait l'objet d'une appréciation afin de déterminer si les critères de décomptabilisation des actifs financiers étaient satisfaits. Pour plus de renseignements, se référer à la note complémentaire 5, « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas encore en vigueur le 31 décembre 2019, sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, à la page 141 du rapport annuel 2019. L'IASB a publié depuis, les modifications décrites ci-dessous :

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 17, dont le report de deux ans de la date d'application initiale d'IFRS 17, aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des modifications qui seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.

IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*

En août 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9, l'IAS 39 et l'IFRS 7 dans le cadre de la deuxième phase de son projet de réforme des taux d'intérêt de référence. Les modifications se concentrent sur l'incidence du remplacement du taux d'intérêt de référence sur les états financiers.

L'IASB a modifié l'IFRS 9 pour ajouter une mesure de simplification qui permet que la modification apportée aux flux de trésorerie contractuels requise par la réforme des taux d'intérêt de référence soit comptabilisée prospectivement en révisant le taux d'intérêt effectif. La mesure de simplification s'applique uniquement si certaines conditions sont respectées.

L'IASB a également modifié l'IFRS 9 et l'IAS 39 pour ajouter une exception temporaire relative à la comptabilité de couverture. L'IASB accorde ainsi des allègements aux exigences actuelles de documentation de la couverture en ce qui concerne les modifications apportées aux éléments couverts, aux instruments de couverture ou au risque couvert qui découlent directement de la réforme des taux d'intérêt de référence. Les modifications permettent de continuer la comptabilité de couverture lorsque des changements au niveau de l'élément couvert et de l'instrument de couverture surviennent en raison des changements requis par la réforme.

L'IFRS 7 a également été modifié pour inclure des informations sur la nature et l'étendue des risques liés à la réforme, la manière dont ces risques sont gérés ainsi que l'état d'avancement de la transition des taux de référence et la manière dont la transition est gérée. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications qui seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Une application anticipée est permise.

ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

TABLE DES MATIÈRES

60 États financiers combinés

61 Bilan combiné
62 État combiné du résultat
63 État combiné du résultat global
65 État combiné des variations des capitaux propres
66 Tableau combiné des flux de trésorerie

67 Notes complémentaires aux états financiers combinés intermédiaires résumés

67 Note 1 Informations relatives au Mouvement des caisses Desjardins
67 Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables
69 Note 3 Valeur comptable des instruments financiers
71 Note 4 Juste valeur des instruments financiers
77 Note 5 Prêts et provision pour pertes de crédit
84 Note 6 Intérêts détenus dans d'autres entités
85 Note 7 Dépôts
85 Note 8 Obligations subordonnées
85 Note 9 Cumul des autres éléments du résultat global
86 Note 10 Gestion du capital
87 Note 11 Revenu net d'intérêts et revenus nets de placement
88 Note 12 Information sectorielle

Bilan combiné

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières		**8 844 $**	3 709 $
Valeurs mobilières			
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net		**34 235**	35 168
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		**54 743**	22 909
Titres au coût amorti		**275**	1 616
		89 253	59 693
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		**9 706**	10 032
Prêts	5		
Hypothécaires résidentiels		**134 105**	126 757
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		**25 828**	27 022
Aux entreprises et aux gouvernements		**51 046**	49 988
		210 979	203 767
Provision pour pertes de crédit	5	**(1 048)**	(685)
		209 931	203 082
Actif net des fonds distincts		**18 032**	17 026
Autres actifs			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		**-**	380
Primes à recevoir		**2 870**	2 686
Instruments financiers dérivés		**5 846**	4 246
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		**4 597**	2 229
Actifs de réassurance		**1 989**	2 001
Actifs au titre de droits d'utilisation		**561**	566
Immeubles de placement		**937**	957
Immobilisations corporelles		**1 487**	1 471
Goodwill		**156**	121
Immobilisations incorporelles		**425**	381
Participations dans les entreprises mises en équivalence		**1 159**	1 034
Actifs d'impôt différé		**1 178**	1 292
Autres		**2 916**	2 090
		24 121	19 454
TOTAL DE L'ACTIF		**359 887 $**	312 996 $
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Dépôts	7		
Particuliers		**124 541 $**	111 665 $
Entreprises et gouvernements		**100 304**	81 556
Institutions de dépôts		**975**	697
		225 820	193 918
Autres passifs			
Acceptations		**-**	380
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		**8 846**	10 615
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		**17 673**	10 562
Instruments financiers dérivés		**4 095**	4 278
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		**8 893**	5 552
Obligations locatives		**626**	624
Passifs des contrats d'assurance		**34 760**	31 595
Passif net des fonds distincts		**18 025**	17 002
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		**3 281**	3 068
Passifs d'impôt différé		**375**	281
Autres		**6 610**	6 294
		103 184	90 251
Obligations subordonnées	8	**1 465**	1 398
TOTAL DU PASSIF		**330 469**	285 567
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		**5 029**	5 134
Excédents non répartis		**1 841**	2 352
Cumul des autres éléments du résultat global	9	**1 183**	211
Réserves		**20 661**	18 959
Capitaux propres – Part revenant au Groupe		**28 714**	26 656
Participations ne donnant pas le contrôle		**704**	773
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		**29 418**	27 429
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		**359 887 $**	312 996 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

État combiné du résultat

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2020	2019	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2020	2019
REVENU D'INTÉRÊTS					
Prêts		**1 804 $**	2 014 $	**5 519 $**	5 795 $
Valeurs mobilières		**160**	98	**429**	313
		1 964	2 112	**5 948**	6 108
FRAIS D'INTÉRÊTS					
Dépôts		**431**	665	**1 570**	1 949
Obligations subordonnées		**16**	18	**44**	54
Autres		**67**	57	**178**	170
		514	740	**1 792**	2 173
REVENU NET D'INTÉRÊTS	11	**1 450**	1 372	**4 156**	3 935
PRIMES NETTES		**2 534**	2 326	**7 294**	6 885
AUTRES REVENUS					
Frais de service sur les dépôts et les paiements		**96**	116	**284**	322
Commissions sur prêts et cartes de crédit		**126**	193	**463**	589
Services de courtage et de fonds de placement		**235**	223	**711**	660
Honoraires de gestion et de services de garde		**152**	146	**449**	427
Revenus nets de placement	11	**316**	605	**2 499**	3 169
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance		**(143)**	(13)	**70**	(170)
Revenus de change		**22**	11	**82**	52
Autres		**25**	7	**122**	63
		829	1 288	**4 680**	5 112
REVENU TOTAL		**4 813**	4 986	**16 130**	15 932
DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT	5	**99**	154	**694**	252
SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE		**1 753**	2 258	**7 451**	7 737
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS					
Salaires et avantages sociaux		**910**	852	**2 829**	2 697
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement		**230**	189	**645**	575
Ententes de services et impartition		**53**	88	**179**	267
Communications		**58**	59	**180**	198
Autres		**734**	661	**2 154**	2 084
		1 985	1 849	**5 987**	5 821
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION		**976**	725	**1 998**	2 122
Impôts sur les excédents		**247**	155	**455**	459
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES[1]		**729**	570	**1 543**	1 663
Ristournes aux membres		**80**	80	**237**	237
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres		**(20)**	(20)	**(62)**	(62)
EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES		**669 $**	510 $	**1 368 $**	1 488 $
dont :					
Part revenant au Groupe		**648 $**	499 $	**1 327 $**	1 462 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		**21**	11	**41**	26

(1) La part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est présentée à la note 12 « Information sectorielle ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

État combiné du résultat global

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2020	2019	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2020	2019
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**669 $**	510 $	**1 368 $**	1 488 $
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)				
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	**(150)**	59	**(120)**	(367)
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**(1)**	-	**(1)**	(2)
Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**2**	-	**2**	-
Variation nette de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**(1)**	-	**(2)**	-
	(150)	59	**(121)**	(369)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés	**97**	(3)	**706**	272
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net	**7**	1	**20**	1
Reclassement des gains nets à l'état combiné du résultat	**(39)**	(20)	**(230)**	(58)
	65	(22)	**496**	215
Variation nette des gains et des pertes non réalisés liés à l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance				
Gains (pertes) nets non réalisés	**114**	7	**(101)**	155
Reclassement des (gains) pertes nets à l'état combiné du résultat	**(4)**	2	**44**	(18)
	110	9	**(57)**	137
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(23)**	(32)	**547**	86
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(8)**	(4)	**(13)**	(20)
	(31)	(36)	**534**	66
Gains nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	**-**	2	**1**	-
	144	(47)	**974**	418
Total des autres éléments du résultat global (nets d'impôts)	**(6)**	12	**853**	49
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	**663 $**	522 $	**2 221 $**	1 537 $
dont :				
Part revenant au Groupe	**636 $**	510 $	**2 178 $**	1 506 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**27**	12	**43**	31

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

État combiné du résultat global *(suite)*

(non audité)

Impôt sur les autres éléments du résultat global

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019	**2020**	2019
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	**(54) $**	22 $	**(43) $**	(131) $
Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**1**	-	**(1)**	-
Variation nette de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**(1)**	-	**(1)**	-
	(54)	22	**(45)**	(131)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés	**34**	-	**251**	95
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net	**2**	-	**7**	-
Reclassement des gains nets à l'état combiné du résultat	**(13)**	(8)	**(83)**	(21)
	23	(8)	**175**	74
Variation nette des gains et des pertes non réalisés liés à l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance				
Gains (pertes) nets non réalisés	**33**	3	**(31)**	39
Reclassement des (gains) pertes nets à l'état combiné du résultat	**-**	1	**18**	(6)
	33	4	**(13)**	33
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(8)**	(16)	**195**	24
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(2)**	(2)	**(4)**	(1)
	(10)	(18)	**191**	23
	46	(22)	**353**	130
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	**(8) $**	- $	**308 $**	(1) $

État combiné des variations des capitaux propres

(non audité)

Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre

(en millions de dollars canadiens)	Capital				Réserves						
	Capital social	Capital-actions	Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 9)	Réserve de stabilisation	Réserve pour ristournes éventuelles	Réserve générale et autres réserves	Total des réserves	Capitaux propres – Part revenant au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019	**5 134 $**	**- $**	**2 352 $**	**211 $**	**796 $**	**978 $**	**17 185 $**	**18 959 $**	**26 656 $**	**773 $**	**27 429 $**
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	**1 327**	-	-	-	-	-	**1 327**	**41**	**1 368**
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	**(121)**	**972**	-	-	-	-	**851**	**2**	**853**
Résultat global de la période	-	-	**1 206**	**972**	-	-	-	-	**2 178**	**43**	**2 221**
Variations nettes du capital social	**(105)**	-	-	-	-	-	-	-	**(105)**	-	**(105)**
Rachat net de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	**(93)**	**(93)**
Perte sur la dilution de la participation ne donnant pas le contrôle	-	-	**(14)**	-	-	-	-	-	**(14)**	-	**(14)**
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	**(19)**	**(19)**
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	**(1 702)**	-	-	**248**	**1 454**	**1 702**	-	-	-
Autres	-	-	**(1)**	-	-	-	-	-	**(1)**	-	**(1)**
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2020	**5 029 $**	**- $**	**1 841 $**	**1 183 $**	**796 $**	**1 226 $**	**18 639 $**	**20 661 $**	**28 714 $**	**704 $**	**29 418 $**
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2018	5 350 $	5 $	3 649 $	(23) $	955 $	270 $	14 695 $	15 920 $	24 901 $	748 $	25 649 $
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	1 462	-	-	-	-	-	1 462	26	1 488
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(365)	409	-	-	-	-	44	5	49
Résultat global de la période	-	-	1 097	409	-	-	-	-	1 506	31	1 537
Émission de parts de capital F	105	-	-	-	-	-	-	-	105	-	105
Autres variations nettes du capital social	(277)	-	-	-	-	-	-	-	(277)	-	(277)
Variations nettes du capital-actions	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)	7	6
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(27)	(27)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(2 623)	-	(3)	804	1 822	2 623	-	-	-
Autres	-	-	(2)	-	-	-	(5)	(5)	(7)	2	(5)
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2019	5 178 $	4 $	2 121 $	386 $	952 $	1 074 $	16 512 $	18 538 $	26 227 $	761 $	26 988 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Tableau combiné des flux de trésorerie

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2020	2019
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédents d'exploitation	**1 998 $**	2 122 $
Ajustements sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement	**266**	261
Variation nette des passifs des contrats d'assurance	**3 165**	3 110
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**694**	252
Gains nets réalisés sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(315)**	(75)
Gains nets sur cession d'immeubles de placement	**(102)**	-
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	**(70)**	170
Autres	**142**	26
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	**933**	(924)
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**326**	(804)
Prêts	**(7 543)**	(9 533)
Instruments financiers dérivés, montant net	**(1 222)**	464
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net	**973**	1 015
Dépôts	**31 902**	9 662
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**(1 769)**	432
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	**7 111**	(4 135)
Autres	**(645)**	(623)
Paiement de la contrepartie éventuelle	**(206)**	(209)
Impôts versés sur les excédents	**(366)**	(408)
Versements des ristournes aux membres	**-**	(271)
	35 272	532
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'obligations subordonnées	**997**	-
Remboursement d'obligations subordonnées	**(899)**	-
Ventes (achats) de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché	**(31)**	14
Remboursement d'obligations locatives	**(41)**	(28)
Émission de parts de capital F	**-**	105
Autres variations nettes du capital social	**(105)**	(277)
Rémunération sur le capital social	**(210)**	-
Rachat net de participations ne donnant pas le contrôle	**(107)**	-
Autres variations de capital-actions	**-**	6
Dividendes versés	**(19)**	(27)
	(415)	(207)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	**(64 607)**	(47 827)
Produits tirés de la vente de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	**19 877**	20 345
Produits tirés des échéances de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	**15 183**	27 394
Acquisition d'entreprise nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	**(56)**	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'immeubles de placement	**(246)**	(245)
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement	**129**	4
Paiement de la contrepartie éventuelle comptabilisée à la date d'acquisition	**(2)**	(35)
	(29 722)	(364)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**5 135**	(39)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	**3 709**	3 384
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	**8 844 $**	3 345 $
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts versés	**1 950 $**	2 138 $
Intérêts et dividendes reçus	**6 253**	6 424

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audités)

NOTE 1 – INFORMATIONS RELATIVES AU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

Nature des activités

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec, la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (CDO) ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins (FSD). La CDO est issue de la fusion le 1er janvier 2020 de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et de ses caisses membres. Plusieurs filiales sont actives à l'échelle du Canada. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

Mode de présentation des états financiers combinés

En tant que groupe de services financiers intégré, le Mouvement Desjardins constitue une entité économique à part entière. Ces états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires) ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique. En effet, les caisses Desjardins exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, qui est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement Desjardins. La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins.

En vertu de la nature même des caisses Desjardins et de la Fédération en tant que coopératives de services financiers, ces états financiers combinés intermédiaires comportent des différences par rapport aux états financiers consolidés d'un groupe doté d'une structure organisationnelle traditionnelle. Ainsi, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins constituent un regroupement des comptes des caisses Desjardins du Québec, de la Fédération, de la CDO et des entités contrôlées par ces dernières, soit les filiales de la Fédération et le FSD. Le capital social du Mouvement Desjardins représente la somme du capital social émis par les caisses, la Fédération et la CDO.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers combinés intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire,* et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Certains chiffres de la période précédente ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers combinés intermédiaires de la période courante. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats ni sur le total de l'actif et du passif du Mouvement Desjardins.

Ces états financiers combinés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ainsi que les zones ombragées de la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers combinés annuels. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Ces états financiers combinés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins, qui est celui de la Fédération, le 13 novembre 2020.

Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers combinés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle du Mouvement Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire. Les symboles M$ et G$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Événement important

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie de COVID-19. Le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois. Le gouvernement du Canada a, quant à lui, instauré différentes mesures de protection depuis le début de l'année 2020. Cette situation et les mesures mises en place ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Le Mouvement Desjardins a mis en place des mesures d'allègement pour ses membres et clients particuliers et entreprises qui auraient de la difficulté à faire face à leurs obligations financières.

La pandémie de COVID-19 a entraîné de nouvelles sources d'incertitudes ayant une incidence sur les jugements posés ainsi que sur les estimations et hypothèses importantes formulées par la direction aux fins de l'établissement des états financiers combinés intermédiaires. Le Mouvement Desjardins suit de près l'évolution de la pandémie et son incidence sur ses résultats et sur sa situation financière :

- Les titres désignés en vertu de l'approche par superposition ont fait l'objet d'un examen à la date de clôture visant à déterminer s'il existait une indication objective de dépréciation et le Mouvement Desjardins n'a pas enregistré de pertes de valeur.

- Pour plus de renseignements sur les jugements importants posés pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ».

- Les participations au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et au Programme de crédit aux entreprises (PCE) du gouvernement du Canada ont fait l'objet d'une appréciation afin de déterminer si les critères de décomptabilisation des actifs financiers étaient satisfaits. Pour plus de renseignements, se référer à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ».

- La restriction des voyages par le gouvernement fédéral en raison de la pandémie a eu une incidence sur les volumes actuels et attendus de demandes d'information et de réclamations en assurance voyage, engendrant une hausse de la provision.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

IFRS 17*, Contrats d'assurance*

En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 17, dont le report de deux ans de la date d'application initiale d'IFRS 17, aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des modifications qui seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.

Pour plus de précisions sur les autres normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2019, se reporter à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

IFRS 9*, Instruments financiers,* IAS 39*, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, et* IFRS 7*, Instruments financiers : informations à fournir*

En août 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9, à l'IAS 39 et à l'IFRS 7 dans le cadre de la deuxième phase de son projet de réforme des taux d'intérêt de référence. Les modifications se concentrent sur l'incidence du remplacement du taux d'intérêt de référence sur les états financiers.

L'IASB a modifié l'IFRS 9 pour ajouter une mesure de simplification qui permet que la modification apportée aux flux de trésorerie contractuels requise par la réforme des taux d'intérêt de référence soit comptabilisée prospectivement en révisant le taux d'intérêt effectif. La mesure de simplification s'applique uniquement si certaines conditions sont respectées.

L'IASB a également modifié l'IFRS 9 et l'IAS 39 pour ajouter une exception temporaire relative à la comptabilité de couverture. L'IASB allège ainsi les exigences actuelles de documentation de la couverture en ce qui concerne les modifications apportées aux éléments couverts, aux instruments de couverture ou au risque couvert qui découlent directement de la réforme des taux d'intérêt de référence. Les modifications permettent de continuer la comptabilité de couverture lorsque des changements relativement à l'élément couvert et à l'instrument de couverture surviennent en raison des changements requis par la réforme.

L'IFRS 7 a également été modifié pour inclure des informations sur la nature et l'étendue des risques liés à la réforme, la manière dont ces risques sont gérés ainsi que l'état d'avancement de la transition des taux de référence et la façon dont la transition est gérée. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications qui seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Une application anticipée est permise.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers :

	À la juste valeur par le biais du résultat net		À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Au 30 septembre 2020	**Classés à la juste valeur par le biais du résultat net[1]**	**Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net**	**Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[2]**	**Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**	**Coût amorti[2]**	**Total**
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	- $	314 $	647 $	- $	7 883 $	8 844 $
Valeurs mobilières	13 318	20 917	54 679	64	275	89 253
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	-	9 706	9 706
Prêts	-	-	-	-	209 931	209 931
Autres actifs financiers						
Primes à recevoir	-	-	-	-	2 870	2 870
Instruments financiers dérivés[3]	5 846	-	-	-	-	5 846
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	4 597	4 597
Autres	4	-	-	-	1 929	1 933
Total des actifs financiers	19 168 $	21 231 $	55 326 $	64 $	237 191 $	332 980 $
Passifs financiers						
Dépôts[4]	- $	186 $	- $	- $	225 634 $	225 820 $
Autres passifs financiers						
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 846	-	-	-	-	8 846
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	17 673	17 673
Instruments financiers dérivés[3]	4 095	-	-	-	-	4 095
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	8 893	8 893
Autres	144	-	-	-	3 366	3 510
Obligations subordonnées	-	-	-	-	1 465	1 465
Total des passifs financiers	13 085 $	186 $	- $	- $	257 031 $	270 302 $

(1) Un montant de 2 871 M$ correspond à des actifs financiers désignés pour l'approche par superposition.

(2) Au 30 septembre 2020, la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières au « Coût amorti » est négligeable et la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières « Classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » totalise 30 M$. Des informations détaillées sur la provision pour pertes de crédit sur les prêts sont présentées à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ». La provision pour pertes de crédit attendues sur les valeurs mobilières « Classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » est comptabilisée aux postes « Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net » de l'état combiné du résultat global et « Dotation à la provision pour pertes de crédit » de l'état combiné du résultat.

(3) Incluent des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture d'un montant de 1 609 M$ à l'actif et de 418 M$ au passif.

(4) Le montant à l'échéance que le Mouvement Desjardins sera tenu par contrat de payer aux détenteurs des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net fluctue et pourrait être différent de la juste valeur de ces dépôts à la date de clôture.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

	À la juste valeur par le biais du résultat net		À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Au 31 décembre 2019	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net[1]	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[2]	Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti[2]	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	- $	273 $	1 395 $	- $	2 041 $	3 709 $
Valeurs mobilières	16 713	18 455	22 850	59	1 616	59 693
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	-	10 032	10 032
Prêts	-	-	-	-	203 082	203 082
Autres actifs financiers						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	-	380	380
Primes à recevoir	-	-	-	-	2 686	2 686
Instruments financiers dérivés[3]	4 246	-	-	-	-	4 246
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	2 229	2 229
Autres	-	-	-	-	1 364	1 364
Total des actifs financiers	20 959 $	18 728 $	24 245 $	59 $	223 430 $	287 421 $
Passifs financiers						
Dépôts[4]	- $	84 $	- $	- $	193 834 $	193 918 $
Autres passifs financiers						
Acceptations	-	-	-	-	380	380
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 615	-	-	-	-	10 615
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	10 562	10 562
Instruments financiers dérivés[3]	4 278	-	-	-	-	4 278
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	5 552	5 552
Autres	268	-	-	-	3 146	3 414
Obligations subordonnées	-	-	-	-	1 398	1 398
Total des passifs financiers	15 161 $	84 $	- $	- $	214 872 $	230 117 $

(1) Un montant de 2 976 M$ correspond à des actifs financiers désignés pour l'approche par superposition.
(2) Au 31 décembre 2019, la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières au « Coût amorti » totalise 1 M$ et la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières « Classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » totalise 3 M$. Des informations détaillées sur la provision pour pertes de crédit sur les prêts sont présentées à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ».
(3) Incluent des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture d'un montant de 315 M$ à l'actif et de 428 M$ au passif.
(4) Le montant à l'échéance que le Mouvement sera tenu par contrat de payer aux détenteurs des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net fluctue et pourrait être différent de la juste valeur de ces dépôts à la date de clôture.

Aucun reclassement significatif d'instruments financiers n'a été effectué au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. Aucun changement important n'a été apporté à nos techniques d'évaluation de la juste valeur au cours du trimestre. Le Mouvement Desjardins a mis en place des contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de certains instruments financiers évalués au coût amorti n'est pas une approximation raisonnable de la juste valeur. Ces instruments financiers sont présentés dans le tableau suivant :

	Au 30 septembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières	**275 $**	**276 $**	1 616 $	1 617 $
Prêts	**209 931**	**212 831**	203 082	203 174
Passifs financiers				
Dépôts	**225 634**	**227 012**	193 834	193 795
Obligations subordonnées	**1 465**	**1 561**	1 398	1 433

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

L'évaluation de la juste valeur est établie en fonction d'une hiérarchie à trois niveaux. Se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels, qui contient une description de ces 3 niveaux.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan combiné :

Au 30 septembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	51 $	263 $	- $	314 $
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	5 147	-	-	5 147
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	17 209	759	-	17 968
Corps scolaires ou publics au Canada	16	92	-	108
Administrations publiques à l'étranger	395	-	-	395
Autres titres				
Institutions financières	-	1 265	10	1 275
Autres émetteurs	19	3 992	765	4 776
Titres de participation	3 604	62	900	4 566
	26 441	6 433	1 675	34 549
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	2 802	-	2 802
Contrats de change	-	801	-	801
Autres contrats	-	2 243	-	2 243
	-	5 846	-	5 846
Autres actifs	-	4	-	4
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	26 441	12 283	1 675	40 399
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	33	614	-	647
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	8 829	5 414	-	14 243
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	30 240	2 960	-	33 200
Corps scolaires ou publics au Canada	-	88	-	88
Administrations publiques à l'étranger	12	-	-	12
Autres titres				
Institutions financières	5	6 289	-	6 294
Autres émetteurs	13	760	69	842
Titres de participation	-	2	62	64
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	39 132	16 127	131	55 390
Instruments financiers des fonds distincts	6 765	11 158	121	18 044
Total des actifs financiers	72 338 $	39 568 $	1 927 $	113 833 $
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts	- $	186 $	- $	186 $
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 187	659	-	8 846
Autres	-	-	144	144
	8 187	845	144	9 176
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 703	-	1 703
Contrats de change	-	278	-	278
Autres contrats	-	2 114	-	2 114
	-	4 095	-	4 095
Total des passifs financiers	8 187 $	4 940 $	144 $	13 271 $

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR *(suite)*

Au 31 décembre 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	9 $	264 $	- $	273 $
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	8 487	-	-	8 487
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	15 680	785	-	16 465
Corps scolaires ou publics au Canada	15	89	-	104
Administrations publiques à l'étranger	133	-	-	133
Autres titres				
Institutions financières	17	810	55	882
Autres émetteurs	2	3 494	771	4 267
Titres de participation	3 447	589	794	4 830
	27 790	6 031	1 620	35 441
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	966	-	966
Contrats de change	-	286	-	286
Autres contrats	-	2 994	-	2 994
	-	4 246	-	4 246
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	27 790	10 277	1 620	39 687
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	9	1 386	-	1 395
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	6 812	3 466	-	10 278
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	9 036	1 278	-	10 314
Administrations publiques à l'étranger	11	-	-	11
Autres titres				
Institutions financières	5	1 655	-	1 660
Autres émetteurs	-	517	70	587
Titres de participation	-	2	57	59
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	15 873	8 304	127	24 304
Instruments financiers des fonds distincts	6 588	10 351	81	17 020
Total des actifs financiers	50 251 $	28 932 $	1 828 $	81 011 $
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts	- $	84 $	- $	84 $
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 193	422	-	10 615
Autres	-	-	268	268
	10 193	506	268	10 967
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	847	-	847
Contrats de change	-	528	-	528
Autres contrats	-	2 903	-	2 903
	-	4 278	-	4 278
Total des passifs financiers	10 193 $	4 784 $	268 $	15 245 $

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Le Mouvement Desjardins a mis en place divers contrôles et différentes procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles et procédures clés ainsi qu'aux techniques d'évaluation. Certains changements ont été apportés aux intervalles de valeurs de données utilisées pour l'établissement de la juste valeur, mais n'ont pas entraîné de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Pour une description du processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3, se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels.

Sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins effectue des analyses de sensibilité pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans ce niveau.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 *(suite)*

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net[1]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net[2]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global[3]	Achats / Émissions / Autres	Ventes / Règlements / Autres	Solde à la fin de la période
Actifs financiers							
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Institutions financières							
Obligations hypothécaires	55 $	- $	- $	- $	- $	(45) $	10 $
Autres émetteurs							
Fonds de couverture	2	2	(1)	-	-	-	3
Billets à terme adossés à des actifs	4	-	-	-	-	(1)	3
Obligations hypothécaires	710	-	22	-	-	(34)	698
Autres titres de créances	55	-	-	-	7	(1)	61
Titres de participation	794	(2)	22	-	96	(10)	900
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	1 620	-	43	-	103	(91)	1 675
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Autres émetteurs							
Obligations hypothécaires	70	-	-	1	-	(2)	69
Titres de participation	57	-	-	1	4	-	62
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	127	-	-	2	4	(2)	131
Instruments financiers des fonds distincts	81	-	-	-	45	(5)	121
Total des actifs financiers	1 828 $	- $	43 $	2 $	152 $	(98) $	1 927 $
Passifs financiers							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Autres passifs – Autres							
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	268 $	- $	84 $	- $	- $	(208) $	144 $
Total des passifs financiers	268 $	- $	84 $	- $	- $	(208) $	144 $

(1) Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés au poste « Revenus nets de placement ».
(2) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés au poste « Revenus nets de placement ».
(3) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets non réalisés » sur les titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, alors que les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » à l'état combiné du résultat global.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 *(suite)*

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 *(suite)*

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net[1]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net[2]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global[3]	Achats / Émissions / Autres	Ventes / Règlements / Autres	Solde à la fin de la période
Actifs financiers							
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Institutions financières							
Obligations hypothécaires	56 $	- $	- $	- $	- $	- $	56 $
Autres émetteurs							
Fonds de couverture	1	-	1	-	-	-	2
Billets à terme adossés à des actifs	5	-	-	-	-	(1)	4
Obligations hypothécaires	736	-	15	-	-	(29)	722
Autres titres de créances	-	-	(2)	-	53	-	51
Titres de participation	698	(4)	(23)	-	149	(73)	747
Autres actifs	13	-	-	-	-	(13)	-
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	1 509	(4)	(9)	-	202	(116)	1 582
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Autres émetteurs							
Obligations hypothécaires	89	-	-	1	-	(2)	88
Obligations corporatives	8	-	-	-	-	(8)	-
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	97	-	-	1	-	(10)	88
Instruments financiers des fonds distincts	72	-	3	-	5	-	80
Total des actifs financiers	1 678 $	(4) $	(6) $	1 $	207 $	(126) $	1 750 $
Passifs financiers							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Autres passifs – Autres							
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	319 $	- $	128 $	- $	- $	(244) $	203 $
Total des passifs financiers	319 $	- $	128 $	- $	- $	(244) $	203 $

[1] Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés au poste « Revenus nets de placement ».

[2] Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés au poste « Revenus nets de placement ».

[3] Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets non réalisés » sur les titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, alors que les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » à l'état combiné du résultat global.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et le montant de l'exposition des éléments hors bilan pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues en fonction de la qualité du crédit et de l'étape du modèle de dépréciation dans laquelle ils sont classés. Les prêts et les éléments hors bilan sont classés en fonction de la qualité du crédit sur la base de leur probabilité de défaut (PD) pour les 12 mois à venir ajustée pour tenir compte des informations prospectives pertinentes sur leur durée de vie. Il s'agit de la PD utilisée afin de déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou pour déterminer les instruments financiers en défaut réglementaire. Pour plus de renseignements sur le classement des prêts et des éléments hors bilan en fonction de la qualité du crédit, se référer au tableau qui présente les tranches de PD par rapport aux niveaux de risque des prêts et des éléments hors bilan de la note 7 « Prêts et provision pour perte de crédit » des états financiers combinés annuels.

Prêts

	Non dépréciés		Dépréciés	
Au 30 septembre 2020	**Étape 1**	**Étape 2**	**Étape 3**	**Total**
Prêts hypothécaires résidentiels				
Excellent	**577 $**	**- $**	**- $**	**577 $**
Très faible	**42 670**	**1**	**-**	**42 671**
Faible	**48 416**	**6 599**	**-**	**55 015**
Moyen	**10 878**	**17 723**	**-**	**28 601**
Élevé	**1 185**	**5 494**	**-**	**6 679**
Défaut	**-**	**196**	**366**	**562**
Total des prêts hypothécaires résidentiels bruts	**103 726 $**	**30 013 $**	**366 $**	**134 105 $**
Provision pour pertes de crédit	**(57)**	**(125)**	**(26)**	**(208)**
Total des prêts hypothécaires résidentiels nets	**103 669 $**	**29 888 $**	**340 $**	**133 897 $**
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	**2 206 $**	**- $**	**- $**	**2 206 $**
Très faible	**4 886**	**-**	**-**	**4 886**
Faible	**9 053**	**406**	**-**	**9 459**
Moyen	**5 668**	**1 671**	**-**	**7 339**
Élevé	**33**	**1 603**	**-**	**1 636**
Défaut	**-**	**60**	**242**	**302**
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers bruts	**21 846 $**	**3 740 $**	**242 $**	**25 828 $**
Provision pour pertes de crédit	**(109)**	**(205)**	**(148)**	**(462)**
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers nets	**21 737 $**	**3 535 $**	**94 $**	**25 366 $**
Prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Risque acceptable :				
Catégorie investissement	**9 143 $**	**36 $**	**- $**	**9 179 $**
Autre que catégorie investissement	**22 330**	**7 768**	**-**	**30 098**
Sous-surveillance	**3 630**	**7 287**	**-**	**10 917**
En défaut	**-**	**120**	**732**	**852**
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements bruts	**35 103 $**	**15 211 $**	**732 $**	**51 046 $**
Provision pour pertes de crédit	**(58)**	**(128)**	**(192)**	**(378)**
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements nets	**35 045 $**	**15 083 $**	**540 $**	**50 668 $**

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT *(suite)*

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN *(suite)*

Prêts *(suite)*

	Non dépréciés		Dépréciés	
Au 31 décembre 2019	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels				
Excellent	28 378 $	1 $	- $	28 379 $
Très faible	35 626	2	-	35 628
Faible	54 399	736	-	55 135
Moyen	2 899	2 917	-	5 816
Élevé	150	1 107	-	1 257
Défaut	-	216	326	542
Total des prêts hypothécaires résidentiels bruts	121 452 $	4 979 $	326 $	126 757 $
Provision pour pertes de crédit	(27)	(26)	(24)	(77)
Total des prêts hypothécaires résidentiels nets	121 425 $	4 953 $	302 $	126 680 $
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	3 516 $	- $	- $	3 516 $
Très faible	5 208	-	-	5 208
Faible	10 475	143	-	10 618
Moyen	3 791	1 658	-	5 449
Élevé	23	1 872	-	1 895
Défaut	-	60	276	336
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers bruts	23 013 $	3 733 $	276 $	27 022 $
Provision pour pertes de crédit	(111)	(199)	(143)	(453)
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers nets	22 902 $	3 534 $	133 $	26 569 $
Prêts aux entreprises et aux gouvernements[1]				
Risque acceptable :				
Catégorie investissement	13 012 $	36 $	- $	13 048 $
Autre que catégorie investissement	31 319	1 805	-	33 124
Sous-surveillance	1 216	2 280	-	3 496
En défaut	-	160	540	700
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements bruts	45 547 $	4 281 $	540 $	50 368 $
Provision pour pertes de crédit	(31)	(20)	(104)	(155)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements nets	45 516 $	4 261 $	436 $	50 213 $

[1] Incluent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT *(suite)*

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN *(suite)*

Éléments hors bilan[1]

Au 30 septembre 2020	Non dépréciés Étape 1	Non dépréciés Étape 2	Dépréciés Étape 3	Total
Hypothécaires résidentiels, à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	**18 398 $**	**5 $**	**- $**	**18 403 $**
Très faible	**35 194**	**4**	**-**	**35 198**
Faible	**18 887**	**97**	**-**	**18 984**
Moyen	**4 863**	**2 720**	**-**	**7 583**
Élevé	**142**	**1 150**	**-**	**1 292**
Défaut	**-**	**-**	**90**	**90**
Total des éléments hors bilan bruts	**77 484 $**	**3 976 $**	**90 $**	**81 550 $**
Provision pour pertes de crédit	**(36)**	**(13)**	**-**	**(49)**
Total des éléments hors bilan nets	**77 448 $**	**3 963 $**	**90 $**	**81 501 $**
Entreprises et gouvernements				
Risque acceptable :				
Catégorie investissement	**19 439 $**	**12 $**	**- $**	**19 451 $**
Autre que catégorie investissement	**14 254**	**2 768**	**-**	**17 022**
Sous-surveillance	**704**	**2 430**	**-**	**3 134**
En défaut	**-**	**11**	**181**	**192**
Total des éléments hors bilan bruts	**34 397 $**	**5 221 $**	**181 $**	**39 799 $**
Provision pour pertes de crédit	**(7)**	**(4)**	**-**	**(11)**
Total des éléments hors bilan nets	**34 390 $**	**5 217 $**	**181 $**	**39 788 $**

[1] Les engagements de prêts pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composés des engagements de crédit et des lettres de crédit documentaires, alors que les garanties financières pour lesquelles il estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composées des garanties et lettres de crédit de soutien.

Au 31 décembre 2019	Non dépréciés Étape 1	Non dépréciés Étape 2	Dépréciés Étape 3	Total
Hypothécaires résidentiels, à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	30 432 $	3 $	- $	30 435 $
Très faible	27 150	2	-	27 152
Faible	13 435	19	-	13 454
Moyen	4 027	1 454	-	5 481
Élevé	23	788	-	811
Défaut	-	1	78	79
Total des éléments hors bilan bruts	75 067 $	2 267 $	78 $	77 412 $
Provision pour pertes de crédit	(28)	(4)	-	(32)
Total des éléments hors bilan nets	75 039 $	2 263 $	78 $	77 380 $
Entreprises et gouvernements				
Risque acceptable :				
Catégorie investissement	20 860 $	27 $	- $	20 887 $
Autre que catégorie investissement	14 895	431	-	15 326
Sous-surveillance	217	495	-	712
En défaut	-	12	97	109
Total des éléments hors bilan bruts	35 972 $	965 $	97 $	37 034 $
Provision pour pertes de crédit	(6)	-	-	(6)
Total des éléments hors bilan nets	35 966 $	965 $	97 $	37 028 $

[1] Les engagements de prêts pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composés des engagements de crédit et des lettres de crédit documentaires, alors que les garanties financières pour lesquelles il estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composées des garanties et lettres de crédit de soutien.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT *(suite)*

PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

Les tableaux suivants présentent les variations du solde de la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts et les éléments hors bilan :

	Non dépréciés		Dépréciés	Provision pour pertes de crédit
Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020	**Étape 1**	**Étape 2**	**Étape 3**	
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	**27 $**	**26 $**	**24 $**	**77 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	**28**	**(27)**	**(1)**	**-**
Étape 2	**(22)**	**29**	**(7)**	**-**
Étape 3	**-**	**(3)**	**3**	**-**
Réévaluation nette due aux transferts[2]	**(10)**	**24**	**12**	**26**
Changements aux intrants des modèles[3]	**10**	**79**	**(2)**	**87**
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	**28**	**13**	**-**	**41**
Décomptabilisations et échéances[5]	**(5)**	**(10)**	**(6)**	**(21)**
Octrois (remboursements) nets[6]	**1**	**(5)**	**1**	**(3)**
Autres	**-**	**(1)**	**1**	**-**
	30	**99**	**1**	**130**
Radiations et recouvrements	**-**	**-**	**1**	**1**
Solde à la fin de la période	**57 $**	**125 $**	**26 $**	**208 $**
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers[7]				
Solde au début de la période	**145 $**	**203 $**	**143 $**	**491 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	**215**	**(201)**	**(14)**	**-**
Étape 2	**(55)**	**116**	**(61)**	**-**
Étape 3	**(1)**	**(33)**	**34**	**-**
Réévaluation nette due aux transferts[2]	**(24)**	**27**	**197**	**200**
Changements aux intrants des modèles[3]	**(149)**	**125**	**201**	**177**
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	**46**	**29**	**-**	**75**
Décomptabilisations et échéances[5]	**(16)**	**(28)**	**(83)**	**(127)**
Octrois (remboursements) nets[6]	**(9)**	**(15)**	**(10)**	**(34)**
Autres	**-**	**(1)**	**1**	**-**
	7	**19**	**265**	**291**
Radiations et recouvrements	**-**	**-**	**(260)**	**(260)**
Solde à la fin de la période	**152 $**	**222 $**	**148 $**	**522 $**
Aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	**31 $**	**20 $**	**104 $**	**155 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	**20**	**(19)**	**(1)**	**-**
Étape 2	**(33)**	**39**	**(6)**	**-**
Étape 3	**(1)**	**(7)**	**8**	**-**
Réévaluation nette due aux transferts[2]	**(4)**	**18**	**87**	**101**
Changements aux intrants des modèles[3]	**8**	**69**	**32**	**109**
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	**37**	**17**	**-**	**54**
Décomptabilisations et échéances[5]	**(7)**	**(12)**	**(20)**	**(39)**
Octrois (remboursements) nets[6]	**7**	**3**	**16**	**26**
Autres	**-**	**-**	**(5)**	**(5)**
	27	**108**	**111**	**246**
Radiations et recouvrements	**-**	**-**	**(23)**	**(23)**
Solde à la fin de la période	**58 $**	**128 $**	**192 $**	**378 $**
Total des soldes à la fin de la période	**267 $**	**475 $**	**366 $**	**1 108 $**
Composition				
Prêts	**224 $**	**458 $**	**366 $**	**1 048 $**
Éléments hors bilan[8]	**43**	**17**	**-**	**60**

[1] Représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.
[2] Représente la réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en raison des transferts d'une étape à l'autre.
[3] Représentent la variation de la provision due à une modification des paramètres de risque de crédit et des autres intrants des modèles.
[4] Représentent l'augmentation de la provision pour les nouveaux montages ou les nouvelles acquisitions de la période, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.
[5] Représentent principalement la diminution de la provision pour les prêts entièrement remboursés, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.
[6] Représentent les variations de la provision liées aux octrois et aux remboursements sur les prêts en cours.
[7] La totalité de la provision pour pertes de crédit relative aux éléments hors bilan est présentée à même la section des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers pour les fins de ce tableau, étant donné que les montants de provision et les variations de celle-ci qui sont attribuables aux autres catégories d'éléments hors bilan ne sont pas significatifs.
[8] La provision pour pertes de crédit sur les éléments hors bilan est présentée dans les « Autres passifs – Autres » au bilan combiné.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT *(suite)*

PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT *(suite)*

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019	Non dépréciés		Dépréciés	Provision pour pertes de crédit
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	27 $	26 $	25 $	78 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	20	(17)	(3)	-
Étape 2	(3)	9	(6)	-
Étape 3	-	(2)	2	-
Réévaluation nette due aux transferts[2]	(8)	4	16	12
Changements aux intrants des modèles[3]	(15)	9	15	9
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	9	5	-	14
Décomptabilisations et échéances[5]	(3)	(6)	(25)	(34)
Octrois (remboursements) nets[6]	-	(1)	-	(1)
Autres	-	-	-	-
	-	1	(1)	-
Radiations et recouvrements	-	-	1	1
Solde à la fin de la période	27 $	27 $	25 $	79 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers[7]				
Solde au début de la période	142 $	275 $	122 $	539 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	194	(180)	(14)	-
Étape 2	(43)	77	(34)	-
Étape 3	(1)	(28)	29	-
Réévaluation nette due aux transferts[2]	(54)	34	162	142
Changements aux intrants des modèles[3]	(129)	55	180	106
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	58	61	-	119
Décomptabilisations et échéances[5]	(26)	(59)	(45)	(130)
Octrois (remboursements) nets[6]	(3)	(21)	4	(20)
Autres	-	-	-	-
	(4)	(61)	282	217
Radiations et recouvrements	-	-	(268)	(268)
Solde à la fin de la période	138 $	214 $	136 $	488 $
Aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	31 $	36 $	77 $	144 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	15	(13)	(2)	-
Étape 2	(4)	8	(4)	-
Étape 3	-	(3)	3	-
Réévaluation nette due aux transferts[2]	(7)	6	30	29
Changements aux intrants des modèles[3]	(17)	(10)	24	(3)
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	21	6	-	27
Décomptabilisations et échéances[5]	(7)	(6)	(29)	(42)
Octrois (remboursements) nets[6]	3	-	5	8
Autres	-	-	16	16
	4	(12)	43	35
Radiations et recouvrements	-	-	(17)	(17)
Solde à la fin de la période	35 $	24 $	103 $	162 $
Total des soldes à la fin de la période	200 $	265 $	264 $	729 $
Composition				
Prêts	170 $	259 $	264 $	693 $
Éléments hors bilan[8]	30	6	-	36

(1) Représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

(2) Représente la réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en raison des transferts d'une étape à l'autre.

(3) Représentent la variation de la provision due à une modification des paramètres de risque de crédit et des autres intrants des modèles.

(4) Représentent l'augmentation de la provision pour les nouveaux montages ou les nouvelles acquisitions de la période, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

(5) Représentent principalement la diminution de la provision pour les prêts entièrement remboursés, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

(6) Représentent les variations de la provision liées aux octrois et aux remboursements sur les prêts en cours.

(7) La totalité de la provision pour pertes de crédit relative aux éléments hors bilan est présentée à même la section des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers pour les fins de ce tableau, étant donné que les montants de provision et les variations de celle-ci qui sont attribuables aux autres catégories d'éléments hors bilan ne sont pas significatifs.

(8) La provision pour pertes de crédit sur les éléments hors bilan est présentée dans les « Autres passifs – Autres » au bilan combiné.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT *(suite)*

DONNÉES ET HYPOTHÈSES CLÉS

L'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues repose sur un ensemble d'hypothèses et de méthodologies propres au risque de crédit ainsi que sur l'évolution de la conjoncture économique. Elle nécessite donc l'exercice d'un jugement important. L'évolution de la pandémie de COVID-19 et sa résolution à venir causent de l'incertitude. La direction a donc dû poser des jugements particulièrement complexes pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues dans le contexte actuel, ce qui augmente le risque d'ajustements au cours des prochaines périodes.

Les principales sources d'incertitudes liées à la pandémie qui ont nécessité que la direction porte des jugements importants pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues au 30 septembre 2020 concernent, sans toutefois s'y limiter, l'évaluation des incidences de la situation sur le risque de défaillance des emprunteurs et sur la détermination des augmentations importantes du risque de crédit, ainsi que la détermination des variables macroéconomiques utilisées pour calculer la provision.

Des jugements importants ont dû être portés afin d'estimer les incidences défavorables du contexte actuel sans précédent sur le risque de défaillance des différents types d'emprunteurs, et conséquemment sur la détermination des augmentations importantes du risque de crédit et l'évaluation de la provision. La direction a notamment appliqué un jugement d'expert en matière de crédit afin de considérer l'incidence des mesures de soutien gouvernementales, lesquelles sont d'un niveau sans précédent et en constante évolution depuis le début de la pandémie, ainsi que l'effet temporaire des programmes de report de paiements offerts par les institutions financières. En ce qui concerne le recours au programme de report de paiements offert à ses membres et clients, le Mouvement Desjardins a considéré qu'il n'indiquait pas, pris de façon isolée, une augmentation du risque de défaillance sur la durée de vie de l'instrument financier. Ainsi, le recours à ce programme n'a pas été considéré comme un critère suffisant à lui seul pour conclure à une augmentation importante du risque de crédit et entraîner la migration d'un instrument financier à l'étape 2 du modèle de dépréciation. Le recours à ce programme ne se traduit pas non plus par un nombre supplémentaire de jours en souffrance ou en retard.

Le Mouvement Desjardins utilise trois scénarios macroéconomiques pour calculer la provision pour pertes de crédit attendues, soit un scénario de base, un scénario optimiste et un scénario pessimiste. Les projections pour chaque scénario sont fournies sur un horizon de quatre ans. Les incertitudes majeures qu'entraîne la pandémie de COVID-19 complexifient de façon importante la détermination d'hypothèses raisonnables et justifiables sur l'évolution des variables macroéconomiques pour les différents scénarios et la probabilité d'occurrence y étant associée. Ces incertitudes, portant notamment sur la durée et l'ampleur des effets de la pandémie de COVID-19 sur les différentes variables macroéconomiques utilisées dans les modèles, de même que sur l'effet positif des mesures de soutien des banques centrales et des gouvernements, ont nécessité que la direction porte des jugements importants pour réviser les hypothèses liées aux informations prospectives. Considérant la nature atypique de la crise économique actuelle, la direction a appliqué un jugement d'expert en matière de crédit quant au degré de corrélation entre les données d'entrées liées aux indicateurs prospectifs et les pertes de crédit attendues.

Les scénarios macroéconomiques sélectionnés pour les fins du calcul de la provision pour pertes de crédit attendues incluent les intervalles de valeur présentés dans les tableaux suivants sur l'horizon de projection pour les variables les plus significatives sur les paramètres de risque de crédit.

	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
Au 30 septembre 2020	**12 prochains mois**	**Période prévisionnelle restante**	**12 prochains mois**	**Période prévisionnelle restante**	**12 prochains mois**	**Période prévisionnelle restante**
Variables macroéconomiques[1]						
Produit intérieur brut (variation annualisée)	**3,0 %**	**1,7 %**	**6,8 %**	**2,2 %**	**(0,8) %**	**2,0 %**
Taux de chômage (moyenne)	**8,5 %**	**6,7 %**	**6,9 %**	**4,9 %**	**10,1 %**	**7,3 %**
Indice des prix à la consommation (variation annualisée)	**1,8 %**	**1,9 %**	**3,8 %**	**2,2 %**	**(0,7) %**	**1,2 %**
Prix des maisons (variation annualisée)	**0,5 %**	**1,9 %**	**6,7 %**	**2,8 %**	**(7,7) %**	**2,3 %**
Écart de financement corporatif[2] (moyenne)	**135 p.b.**	**123 p.b.**	**103 p.b.**	**88 p.b.**	**168 p.b.**	**146 p.b.**
Indice boursier S&P/TSX[2] (variation annualisée)	**11,7 %**	**7,3 %**	**21,3 %**	**8,0 %**	**(4,5) %**	**6,7 %**

[1] Toutes les variables macroéconomiques sont relatives à l'économie québécoise, sauf indication contraire.
[2] Variables macroéconomiques relatives à l'économie canadienne.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT *(suite)*

DONNÉES ET HYPOTHÈSES CLÉS *(suite)*

Au 31 décembre 2019	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante
Variables macroéconomiques[1]						
Produit intérieur brut (variation annualisée)	1,3 %	1,5 %	2,3 %	1,9 %	(1,0) %	1,3 %
Taux de chômage (moyenne)	4,5 %	4,5 %	4,1 %	3,5 %	6,1 %	7,1 %
Indice des prix à la consommation (variation annualisée)	1,9 %	1,7 %	3,8 %	2,6 %	(1,9) %	1,5 %
Prix des maisons (variation annualisée)	1,5 %	0,7 %	6,3 %	1,9 %	(5,8) %	(0,4) %
Écart de financement corporatif[2] (moyenne)	124 p.b.	125 p.b.	94 p.b.	87 p.b.	173 p.b.	157 p.b.
Indice boursier S&P/TSX[2] (variation annualisée)	4,7 %	2,9 %	9,9 %	7,6 %	(25,8) %	8,6 %

[1] Toutes les variables macroéconomiques sont relatives à l'économie québécoise, sauf indication contraire.
[2] Variables macroéconomiques relatives à l'économie canadienne.

Au cours des deux premiers trimestres de 2020, l'activité économique a connu un repli marqué, qui s'était traduit par des hausses de la provision pour pertes de crédit. Au troisième trimestre, elle a fortement rebondi, profitant de la réouverture de plusieurs entreprises après le confinement du printemps.

Le scénario de base prévoit une croissance économique plus modérée pour les prochains trimestres. Selon celui-ci, l'introduction de nouvelles mesures sanitaires pénaliserait principalement le quatrième trimestre de 2020, pour lequel la croissance du PIB réel avoisinerait 1 % à un rythme annualisé, comparativement à une croissance d'environ 57 % pour le troisième trimestre. Après avoir considérablement diminué durant l'été, le taux de chômage augmenterait de nouveau à l'automne 2020 en raison des nouvelles fermetures d'entreprises. Ce scénario prévoit cependant une reprise graduelle d'ici décembre 2020 et un taux de chômage qui devrait rapidement renouer avec une tendance baissière. Ce scénario prévoit également que le marché de l'habitation demeurerait assez vigoureux et qu'il n'y aurait donc aucune correction majeure des prix des maisons.

Selon le scénario pessimiste, la reprise économique serait plus lente que celle prévue dans le scénario de base. L'économie afficherait une baisse annualisée d'environ 10 % du PIB réel au quatrième trimestre de 2020 en raison de l'introduction de nouvelles mesures sanitaires contraignantes ou du maintien pour une période prolongée de mesures déjà existantes. Le PIB réel continuerait de baisser au premier trimestre de 2021 pour ensuite recommencer à croître à compter du deuxième trimestre de 2021. Le ressac de l'économie au quatrième trimestre de 2020 serait accompagné d'un retour du taux de chômage à plus de 11 %. En ce qui concerne le marché de l'habitation, ce scénario table sur un recul du prix des maisons d'environ 10 %.

Quant au scénario optimiste, il mise essentiellement sur une reprise économique plus rapide que le scénario de base, et ce, dès le quatrième trimestre de 2020, en raison du fait que les récentes mesures sanitaires contraignantes ne seraient pas appliquées très longtemps. Ce scénario prévoit que le taux de chômage devrait continuer de s'améliorer et retomber à près de 5 % vers la fin de 2022 et que la croissance du prix des maisons demeurerait assez forte au cours des prochaines années.

L'évolution des perspectives économiques après le 30 septembre 2020 sera prise en compte dans l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues des prochaines périodes.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT SUR LES PRÊTS NON DÉPRÉCIÉS

Scénarios

Le montant de la provision pour pertes de crédit attendues dépend de la probabilité d'occurrence associée à chaque scénario. Le tableau suivant compare la provision pour pertes de crédit au titre des prêts et éléments hors bilan non dépréciés à la date de clôture, qui tient compte de la pondération probabiliste des trois scénarios, avec la provision pour pertes de crédit qui serait obtenue si une pondération de 100 % était attribuée à chaque scénario individuellement.

	Provision pour pertes de crédit sur les prêts et éléments hors bilan non dépréciés	
	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
Selon l'IFRS 9	**742 $**	452 $
Pondération de 100 % attribuée au scénario :		
De base	**617 $**	444 $
Optimiste	**562**	418
Pessimiste	**1 147**	486

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT *(suite)*

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT SUR LES PRÊTS NON DÉPRÉCIÉS *(suite)*

Transferts entre les étapes

Le tableau suivant compare la provision pour pertes de crédit au titre des prêts et éléments hors bilan non dépréciés à la date de clôture avec la provision pour pertes de crédit qui serait obtenue si tous les prêts non dépréciés avaient été inclus à l'étape 1 du modèle de dépréciation.

	Provision pour pertes de crédit sur les prêts et éléments hors bilan non dépréciés	
	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
Selon l'IFRS 9	**742 $**	452 $
Si la totalité des prêts et éléments hors bilan non dépréciés étaient inclus à l'étape 1	**648 $**	429 $

DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS

Depuis le deuxième trimestre, le Mouvement Desjardins participe au Programme fédéral de compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), mis en œuvre en collaboration avec Exportation et développement Canada (EDC). Au terme de ce programme, nous octroyons des prêts qui sont financés par le gouvernement. Nous avons établi que ces prêts étaient admissibles aux fins de décomptabilisation puisque la totalité des flux de trésorerie est transmise à EDC et que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des prêts a de plus été transférée. Le Mouvement Desjardins conserve un lien avec ces actifs décomptabilisés car il administre ces prêts. Au 30 septembre 2020, des prêts de 2,8 G$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins aux termes du programme CUEC.

Le Mouvement Desjardins collabore de plus dans le cadre du Programme fédéral de prêts conjoints de la Banque du développement du Canada (BDC), mis en place par l'entremise du Programme de crédit aux entreprises (PCE), en vertu duquel le Mouvement Desjardins accorde des prêts à terme. La BDC a conclu avec le Mouvement Desjardins une facilité conjointe aux termes de laquelle la BDC acquiert automatiquement une participation de 80 % dans des prêts à terme accordés aux membres et clients admissibles du Mouvement Desjardins. La participation dans les prêts qui est financée par la BDC est décomptabilisée du bilan combiné étant donné que les risques et les avantages, y compris l'ensemble des intérêts et des pertes sur créances, sont transférés à la BDC. Le Mouvement Desjardins conserve un lien avec ces actifs décomptabilisés car il administre ces prêts. Au 30 septembre 2020, des prêts de 35 M$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins aux termes de ce programme de prêts conjoints, dont 7 M$ demeurent comptabilisés au bilan combiné du Mouvement Desjardins.

NOTE 6 – INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

OBLIGATIONS SÉCURISÉES

En vertu de son programme d'obligations sécurisées, le Mouvement Desjardins émet des titres de créances garantis par un bloc de prêts hypothécaires. Une entité structurée est en place afin de garantir les paiements de capital et d'intérêts dus aux détenteurs des obligations sécurisées émises par le Mouvement Desjardins. Les opérations de cette entité sont incluses dans les états financiers combinés de ce dernier, puisqu'il en détient le contrôle. Le Mouvement Desjardins a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à cette entité et lui a accordé du financement afin de faciliter l'acquisition de ces actifs. Le financement accordé par le Mouvement Desjardins peut atteindre un montant maximal équivalant à l'encours des prêts détenus par cette entité aux fins de la garantie des émissions d'obligations sécurisées. Le Mouvement Desjardins dispose d'un accès restreint aux actifs appartenant légalement à cette entité structurée selon les termes des conventions applicables à chacune des émissions. En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque du Canada a temporairement élargi l'éventail de garanties admissibles aux termes de son programme d'opérations de prise en pension à plus d'un jour, comprenant les obligations sécurisées émises « en nom propre » (auto-détenues) par le Mouvement Desjardins. Les actifs, d'un montant de 12 494 M$ au 30 septembre 2020 (6 567 M$ au 31 décembre 2019), sont présentés au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels » du bilan combiné, tandis que les obligations sécurisées, d'un montant de 6 797 M$ au 30 septembre 2020 (5 654 M$ au 31 décembre 2019), sont présentées au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements » du bilan combiné.

NOTE 7 – DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels le Mouvement Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels le Mouvement Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et qui viennent à échéance à une date prédéterminée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts :

	Au 30 septembre 2020				Au 31 décembre 2019			
	Payables à vue	**Payables à préavis**	**Payables à terme**	**Total**	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total
Particuliers	**61 772 $**	**4 707 $**	**58 062 $**	**124 541 $**	52 374 $	3 787 $	55 504 $	111 665 $
Entreprises et gouvernements	**44 144**	**511**	**55 649**	**100 304**	30 947	427	50 182	81 556
Institutions de dépôts	**735**	**-**	**240**	**975**	528	-	169	697
	106 651 $	**5 218 $**	**113 951 $**	**225 820 $**	83 849 $	4 214 $	105 855 $	193 918 $

NOTE 8 – OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Le 26 mai 2020, la Fédération a émis des billets subordonnés admissibles comme Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour un montant de 1 G$, moins les frais d'émission de 3 M$. Les billets portent intérêt à un taux fixe annuel de 2,856 % jusqu'au 26 mai 2025 et, par la suite, un taux équivalent au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 2,11 % jusqu'à leur échéance le 26 mai 2030. Ces billets sont rachetables au gré de l'émetteur à compter du 26 mai 2025 sous réserve de conditions et d'approbation préalable de l'autorité réglementaire. De plus, ces billets sont automatiquement et immédiatement convertibles en parts Z – capital contingent de la Fédération à la survenance d'un élément déclencheur tel que défini dans la réglementation sur les fonds propres.

NOTE 9 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 30 septembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Part revenant au Groupe	**Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle**	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Gains nets non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[1]	**603 $**	**6 $**	112 $	1 $
Gains nets non réalisés liés à l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	**78**	**3**	132	6
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**500**	**-**	(34)	-
Gains nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	**2**	**-**	1	-
Cumul des autres éléments du résultat global	**1 183 $**	**9 $**	211 $	7 $

[1] Tiennent compte d'une provision pour pertes de crédit de 30 M$ au 30 septembre 2020 (3 M$ au 31 décembre 2019) sur les valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

NOTE 10 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir des cotes de crédit avantageuses et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base pour les coopératives de services financiers (ligne directrice) émise par l'AMF et tiennent compte des mesures d'allègement applicables, instaurées par l'AMF en réaction à la pandémie de COVID-19.

Désigné comme une institution financière d'importance systémique intérieure par l'AMF, le Mouvement Desjardins est assujetti à un supplément de fonds propres de 1,0 % et doit maintenir un ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A de 8,0 %. De plus, son ratio de fonds propres de la catégorie 1 et son ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 9,5 % et à 11,5 %. Par ailleurs, l'AMF exige que le Mouvement Desjardins respecte un ratio de levier financier minimal de 3,5 %.

Au 30 septembre 2020, le Mouvement Desjardins respecte les exigences réglementaires de l'AMF relatives aux ratios de fonds propres et au ratio de levier.

Le tableau qui suit présente le solde des fonds propres réglementaires, les actifs pondérés en fonction des risques ainsi que les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins :

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 septembre 2020**	Au 31 décembre 2019
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	**25 860 $**	24 549 $
Fonds propres de la catégorie 1	**25 860**	24 549
Total des fonds propres[1]	**26 616**	24 549
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	**104 688**	94 799
Risque de marché	**2 453**	3 095
Risque opérationnel	**13 462**	13 021
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant le plancher des APR	**120 603**	110 915
Plancher des APR[2]	**-**	2 946
Total des actifs pondérés en fonction des risques	**120 603 $**	113 861 $
Ratios et exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	**21,4 %**	21,6 %
Fonds propres de la catégorie 1	**21,4**	21,6
Total des fonds propres[1]	**22,1**	21,6
Levier	**8,3**	8,8
Exposition du ratio de levier	**310 505 $**	280 322 $

[1] Au cours du deuxième trimestre 2020, la Fédération a procédé à l'émission de billets subordonnés admissibles comme Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité et considérés à titre de fonds propres de la catégorie 2. Pour plus de renseignements, se référer à la note 8 « Obligations subordonnées ».

[2] Conformément à la ligne directrice mise à jour au cours du premier trimestre 2019, le plancher d'APR est défini en vertu des approches standards présentées dans cette ligne directrice.

NOTE 11 – REVENU NET D'INTÉRÊTS ET REVENUS NETS DE PLACEMENT

REVENU NET D'INTÉRÊTS

Le tableau suivant présente la ventilation du revenu net d'intérêts en fonction du classement des actifs et passifs financiers :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2020	2019	**2020**	2019
Revenu d'intérêts sur les actifs financiers				
Au coût amorti	**1 811 $**	2 019 $	**5 544 $**	5 820 $
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**153**	87	**403**	270
À la juste valeur par le biais du résultat net	**-**	6	**1**	18
	1 964	2 112	**5 948**	6 108
Frais d'intérêts sur les passifs financiers				
Au coût amorti	**514**	740	**1 792**	2 173
	1 450 $	1 372 $	**4 156 $**	3 935 $

REVENUS NETS DE PLACEMENT

Les tableaux suivants présentent la ventilation des revenus et pertes de placement en fonction du classement des actifs et passifs financiers :

Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre	**2020**			2019		
	Produits et frais d'intérêts	**Gains (pertes) de juste valeur et autres**	**Total**	Produits et frais d'intérêts	Gains (pertes) de juste valeur et autres	Total
Revenus nets de placement sur les actifs et passifs financiers						
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	**111 $**	**122 $**	**233 $**	49 $	36 $	85 $
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**132**	**(164)**	**(32)**	136	270	406
Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**24**	**53**	**77**	36	25	61
Au coût amorti et autres	**31**	**7**	**38**	34	19	53
	298 $	**18 $**	**316 $**	255 $	350 $	605 $

Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	**2020**			2019		
	Produits et frais d'intérêts	**Gains (pertes) de juste valeur et autres**	**Total**	Produits et frais d'intérêts	Gains (pertes) de juste valeur et autres	Total
Revenus nets de placement sur les actifs et passifs financiers						
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	**233 $**	**(50) $**	**183 $**	168 $	514 $	682 $
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**386**	**1 308**	**1 694**	400	1 765	2 165
Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**85**	**315**	**400**	106	75	181
Au coût amorti et autres	**93**	**129**	**222**	100	41	141
	797 $	**1 702 $**	**2 499 $**	774 $	2 395 $	3 169 $

NOTE 12 – INFORMATION SECTORIELLE

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Au cours du premier trimestre de 2020, certains changements ont été apportés aux secteurs d'activité afin de refléter les décisions de la direction sur la façon dont chaque secteur est géré. Certaines activités de Valeurs mobilières Desjardins étaient auparavant présentées dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et sont maintenant présentées dans le secteur Particuliers et Entreprises. Certaines activités de Fiducie Desjardins, préalablement présentées dans le secteur Particuliers et Entreprises se retrouvent maintenant dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Les montants correspondants des périodes précédentes ont été retraités afin de tenir compte des reclassements.

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins par secteurs d'activité :

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre	**2020**	2019	**2020**	2019	**2020**	2019	**2020[2]**	2019	**2020**	2019
Revenu net d'intérêts	**1 254 $**	1 273 $	**1 $**	2 $	**- $**	- $	**195 $**	97 $	**1 450 $**	1 372 $
Primes nettes	**-**	-	**1 167**	1 115	**1 436**	1 279	**(69)**	(68)	**2 534**	2 326
Autres revenus	**648**	606	**413**	852	**11**	(12)	**(243)**	(158)	**829**	1 288
Revenu total	**1 902**	1 879	**1 581**	1 969	**1 447**	1 267	**(117)**	(129)	**4 813**	4 986
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**90**	154	**(1)**	1	**-**	-	**10**	(1)	**99**	154
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**-**	-	**885**	1 331	**880**	925	**(12)**	2	**1 753**	2 258
Frais autres que d'intérêts	**1 173**	1 152	**518**	515	**362**	299	**(68)**	(117)	**1 985**	1 849
Excédents d'exploitation	**639**	573	**179**	122	**205**	43	**(47)**	(13)	**976**	725
Impôts sur les excédents	**171**	152	**39**	22	**50**	9	**(13)**	(28)	**247**	155
Excédents avant ristournes aux membres[1]	**468**	421	**140**	100	**155**	34	**(34)**	15	**729**	570
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	**60**	60	**-**	-	**-**	-	**-**	-	**60**	60
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**408 $**	361 $	**140 $**	100 $	**155 $**	34 $	**(34) $**	15 $	**669 $**	510 $
dont :										
Part revenant au Groupe	**408 $**	361 $	**140 $**	100 $	**134 $**	23 $	**(34) $**	15 $	**648 $**	499 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**-**	-	**-**	-	**21**	11	**-**	-	**21**	11

[1] Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2020 et 2019, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 468 M$ et de 421 M$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 140 M$ et de 100 M$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 134 M$ et de 23 M$ pour le secteur Assurance de dommages et de (34) M$ et de 15 M$ pour la rubrique Autres.

[2] Depuis le troisième trimestre de 2020, la rubrique Autres comprend également les activités d'agence immobilière de 9059-2114 Québec inc. qui gèrent deux marques, DuProprio et Purplebricks Canada.

NOTE 12 – INFORMATION SECTORIELLE *(suite)*

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ *(suite)*

Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
	2020	2019	**2020**	2019	**2020**	2019	**2020**[2]	2019	**2020**	2019
Revenu net d'intérêts	**3 688 $**	3 591 $	**7 $**	8 $	**- $**	- $	**461 $**	336 $	**4 156 $**	3 935 $
Primes nettes	**-**	-	**3 471**	3 397	**4 028**	3 685	**(205)**	(197)	**7 294**	6 885
Autres revenus	**1 946**	1 901	**3 049**	3 536	**253**	148	**(568)**	(473)	**4 680**	5 112
Revenu total	**5 634**	5 492	**6 527**	6 941	**4 281**	3 833	**(312)**	(334)	**16 130**	15 932
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**671**	251	**2**	1	**-**	-	**21**	-	**694**	252
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**-**	-	**4 516**	4 909	**2 948**	2 831	**(13)**	(3)	**7 451**	7 737
Frais autres que d'intérêts	**3 595**	3 584	**1 561**	1 524	**1 015**	909	**(184)**	(196)	**5 987**	5 821
Excédents d'exploitation	**1 368**	1 657	**448**	507	**318**	93	**(136)**	(135)	**1 998**	2 122
Impôts sur les excédents	**350**	430	**88**	95	**74**	17	**(57)**	(83)	**455**	459
Excédents avant ristournes aux membres[1]	**1 018**	1 227	**360**	412	**244**	76	**(79)**	(52)	**1 543**	1 663
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	**175**	175	**-**	-	**-**	-	**-**	-	**175**	175
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**843 $**	1 052 $	**360 $**	412 $	**244 $**	76 $	**(79) $**	(52) $	**1 368 $**	1 488 $
dont :										
Part revenant au Groupe	**843 $**	1 052 $	**360 $**	412 $	**203 $**	50 $	**(79) $**	(52) $	**1 327 $**	1 462 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**-**	-	**-**	-	**41**	26	**-**	-	**41**	26

(1) Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2020 et 2019, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 1 018 M$ et de 1 227 M$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 360 M$ et de 412 M$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 203 M$ et de 50 M$ pour le secteur Assurance de dommages et de (79) M$ et de (52) M$ pour la rubrique Autres.

(2) Depuis le troisième trimestre de 2020, la rubrique Autres comprend également les activités d'agence immobilière de 9059-2114 Québec inc. qui gèrent deux marques, DuProprio et Purplebricks Canada.

ACTIFS SECTORIELS

	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres	Combiné
Au 30 septembre 2020	**271 248 $**	**50 310 $**	**15 141 $**	**23 188 $**	**359 887 $**
Au 31 décembre 2019	245 118 $	48 072 $	13 860 $	5 946 $	312 996 $

INFORMATION GÉNÉRALE

Mouvement Desjardins

100, rue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5 Canada
Téléphone : 514 281-7000
www.desjardins.com

The English version of this quarterly report is available upon request.